



Atlas de la Biodiversité Communale

de



Décembre 2022

Réalisé par



Soutenu par





Sommaire

Partie 1 : la démarche ABC	2
1. Présentation générale de la démarche ABC	3
2. Le contexte	4
3. Les moyens	4
Partie 2 : la commune de La Motte Saint-Martin	6
1. Situation géographique et démographique.....	7
2. Occupation du sol	7
3. Zonages réglementaires et zones d’inventaire du patrimoine naturel.....	9
Partie 3 : le patrimoine naturel de La Motte Saint-Martin	16
1. Les Habitats naturels	17
2. La Flore	24
3. La Faune.....	52
4. Les Oiseaux	55
5. Les Reptiles et Amphibiens (Herpétofaune)	63
6. Les Mammifères	65
7. Les Insectes.....	70
8. Corridors et continuités écologiques	80
Partie 4 : Synthèse de la connaissance et des enjeux de la biodiversité à La Motte Saint-Martin	87
1. Évaluation de la connaissance de la biodiversité communale.....	88
2. Synthèse des enjeux de biodiversité.....	89
Partie 5 : Animation de la démarche ABC	99
1. Gouvernance et implication des parties prenantes.....	100
2. Actions de mobilisation et de sensibilisation.....	102
3. Communication	105
Partie 6 : Plan d’Action Communal	109
Conclusion	131
Annexes	133



PARTIE 1 :

LA DEMARCHE ABC





1. Présentation générale de la démarche ABC

Une gestion durable du territoire est déterminante pour pallier l'érosion de la biodiversité. Mais cela implique en premier lieu de bien le connaître.

Par leurs compétences propres, les collectivités, possèdent, chacune à leur niveau, les moyens d'agir concrètement en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique à travers les politiques structurelles qu'elles mettent en œuvre (gestion des espaces, planification, éducation, restauration collective, développement économique et touristique, gestion de l'eau, transports, etc.). Elles détiennent par ailleurs une capacité réelle à intéresser et impliquer les citoyens à travers les actions concrètes menées au plan local, agissant ainsi en faveur d'une réorientation de comportements des citoyens.

En améliorant les connaissances naturalistes d'un territoire et en révélant ses enjeux écologiques, on peut ainsi donner aux collectivités les moyens d'éclairer les décisions et d'éviter la multiplication d'impacts négatifs sur la biodiversité.

C'est sur la base de ce constat qu'est né le dispositif des Atlas de la biodiversité communale (ABC). Officiellement mis en place par le ministère de l'Écologie en 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le programme de soutien aux Atlas de la biodiversité communale a été confié depuis 2017 à l'Agence française pour la biodiversité – devenue Office français de la biodiversité (OFB).

Il répond à trois objectifs principaux :

- **Acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité**
Il s'agit ici d'apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux biodiversité du territoire dans les choix des décideurs, notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.
- **Sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux**
Le dispositif ABC a également pour but de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et bien entendu les habitants.
- **Partager une vision stratégique du territoire**
La construction de l'ABC passe également par une implication forte des acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune ou de l'intercommunalité.





2. Le contexte

La mairie de La Motte Saint-Martin, consciente de l'importance des enjeux écologiques, confirmée pendant les ateliers menés lors du grand débat national de 2019 comme une des préoccupations majeures des habitants de la commune, avait d'ores et déjà engagé des actions en faveur de la préservation et de valorisation de la biodiversité :

- Communication sur la botanique (histoire, plantes médicinales du territoire, écologie, ...) lors des expositions annuelles « Histoire & patrimoine » ainsi que dans la revue annuelle (Plus de 200 visiteurs par an venant de nombreuses communes environnantes)
- Réduction puis suppression des pesticides pour l'entretien du cimetière
- Fauchage raisonné des espaces verts
- Prise de contact avec un pépiniériste local pour l'obtention de graines de prairies fleuries d'espèces locales
- Création d'une mare pédagogique avec animation d'ateliers et sorties scolaires
- Animation de journées « Village propre » annuelles
- Projet en cours de plantation d'un verger conservatoire sur un terrain acheté récemment
- Classement en réserve de chasse de plus d'un tiers du territoire communal et quota de chasse demandés en deçà de ceux autorisés pour un maintien des populations de mammifères et d'oiseaux

Fort des résultats encourageants de ces premières actions et en cohérence avec le programme présenté aux élections 2020, le Conseil municipal a décidé d'aller plus loin en se lançant dans une démarche de structuration de ses actions en faveur de la biodiversité, dont la première pierre sera la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

En communiquant sur son ABC dès le lancement et tout au long du processus, elle espère pouvoir insuffler une dynamique au sein des collectivités voisines et ainsi s'inscrire dans un projet à plus large échelle de préservation et mise en valeur du patrimoine naturel du plateau Matheysin.

3. Les moyens

Moyens humains

Outre la participation des membres du Copil, du comité de suivi et des habitants de la commune, ont été mobilisés pour la réalisation de l'ABC de La Motte-Saint-Martin :





Inventaires, cartographie et rédaction Flore	Gentiana, Frédéric GOUGUES
Inventaires, cartographie et rédaction Faune	LPO, Rémi FONTERS
Inventaires, cartographie et rédaction Odonates (Libellules)	Drac Nature, Angélique PRUVOST
Animations	Drac Nature, Angélique PRUVOST (Flore)
Coordination	Drac Nature, Angélique PRUVOST
Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO)	Cap Biodiv, Blanche GOMEZ Mélanie CORNET, Ecologue
Assistance administrative	Maire de La Motte-Saint-Martin, Mélanie EYMERY et Franck GONNORD

Moyens financiers

Le montant total du projet était de **39 500 €** dont 34 000 € de dépenses éligibles et 5 500 € de temps de personnel communal valorisé.

Dépenses	Recettes
Inventaires naturalistes, cartographie et rédaction : 14 300 €	Subvention OFB : 27 200 € Autofinancement Commune : 6 800 € Autofinancement Commune (temps de personnel valorisé) : 5 500 €
Animation et coordination : 7 200 €	
AMO : 3 000 €	
Communication : 9 500 €	
Assistance administrative : 5 500 €	
TOTAL = 39 500 €	TOTAL = 39 500 €



PARTIE 2 :
LA COMMUNE DE
LA MOTTE SAINT-MARTIN





1. Situation géographique et démographique

La Motte Saint-martin est une commune rurale de 444 habitants répartis en 5 hameaux sur une surface totale de 14,6 km², ce qui en fait l'une des plus grandes en termes de surface de la communauté de communes. Située sur le plateau Matheysin dans l'Isère (38), à une trentaine de kilomètres au Sud de Grenoble, entre le Vercors et les Ecrins, elle s'inscrit dans un territoire naturel et paysager remarquable. Le territoire de la commune s'étend du Nord au Sud, du Connex au Sénépy, et d'Ouest en Est, du village de La Motte d'Aveillans aux berges du lac de Monteynard, à des altitudes variant de 486m à 1712m.

Cette configuration entraîne une forte diversité d'habitats naturels présents : forêts de pente d'expositions différentes, ruisseaux, falaises des berges de rivière, zones humides, prairies sèches, pâtures et alpages, ... Par ailleurs, la commune a été une station thermale (La Motte les Bains), les sources chaudes étant aujourd'hui sous le lac de Monteynard depuis la construction du barrage.

2. Occupation du sol

Deux types d'habitats dominent le territoire communal :

- les boisements de feuillus et/ou de conifères montagnards se retrouvent essentiellement dans la moitié sud
- les pelouses et prairies sèches dominent la moitié nord.

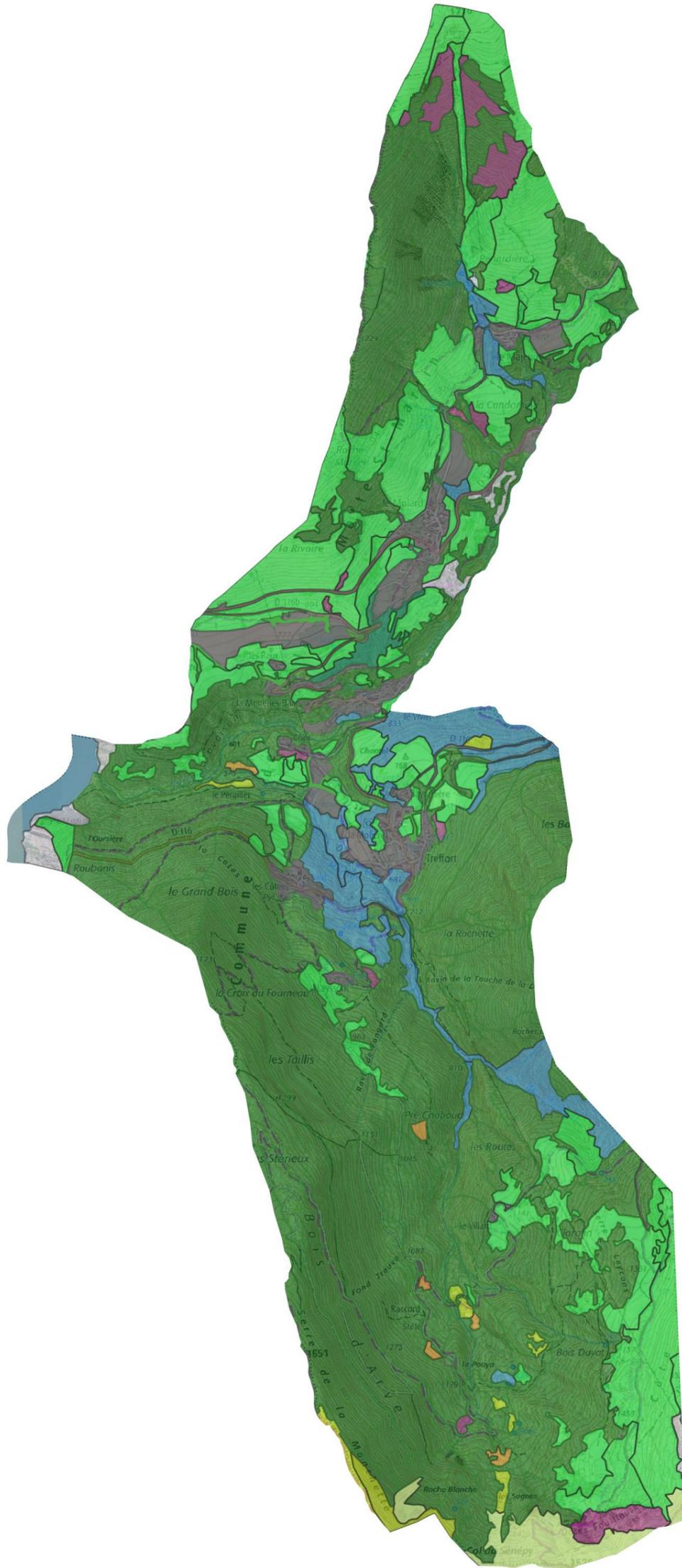
Ponctuellement, on retrouve quelques zones humides : ruisseaux, mares, boisements rivulaires (boisements humides le long des cours d'eau). Les habitats de zones humides, quoique relativement restreints sont également d'une grande importance pour la biodiversité communale.

Enfin, la partie Ouest de la commune, ouverte sur le Drac, présente quelques habitats de falaises.





Cartographie des grands types de milieux sur la commune de La-Motte-Saint-Martin



- Boisements
- Fourrés, landes et accrus
- Pelouses et prairies sèches à mi-sèches
- Pelouses et prairies subalpines et alpines
- Prairies mésophiles de fauche et de pâture
- Ourlets, mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes
- Milieux rocheux, falaises et neiges éternelles
- Zones humides, prairies humides à semi-humides, boisements marécageux et des bords de cours d'eau
- Surfaces artificielles, anthropisées, cultures et prairies artificielles/sursemées
- Haie, alignement d'arbres





3. Zonages réglementaires et zones d'inventaire du patrimoine naturel

a. Les ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale.

Les ZNIEFF sont donc des zonages d'inventaire du patrimoine naturel, mais non des zonages soumis à réglementation. Elles servent non seulement à créer un socle de connaissance mais aussi d'outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

D'après les données de l'INPN, les limites communales de La Motte Saint-Martin intersectent une ZNIEFF de type II et trois ZNIEFF de type I, toutes présentées en pages suivantes.

ZNIEFF de type 2 n° 820003756 - Ensemble fonctionnel de la vallée du Drac et de ses affluents à l'amont de Notre Dame de Commiers

Superficie : 12 401 ha

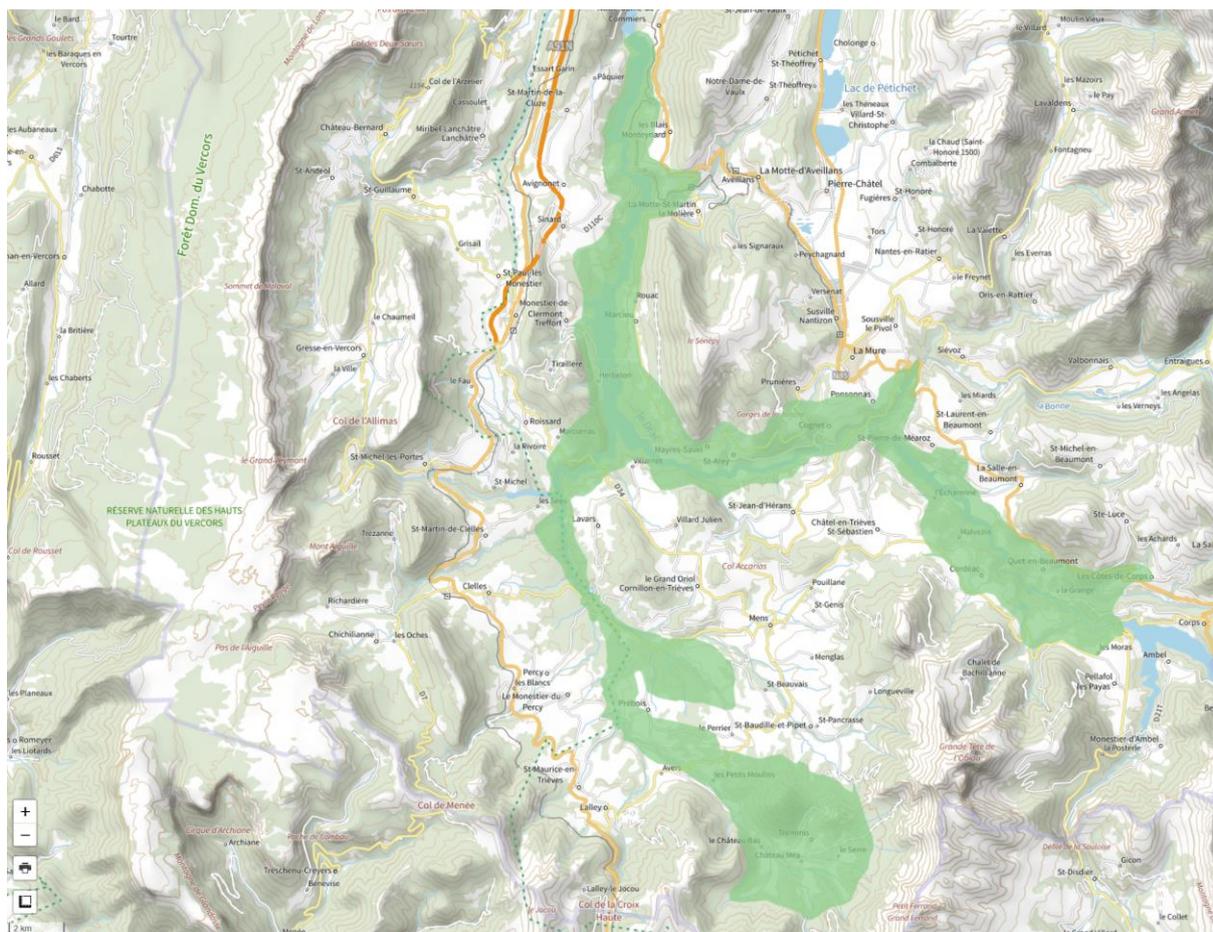
[...]

La vallée du Drac, dans sa partie amont, présente un relief abrupt avec d'importantes falaises rocheuses, des pelouses ensoleillées, des prairies et des zones boisées.

L'originalité des lieux découle entre autres de leur situation à la charnière du domaine « nord-dauphinois » et des Alpes du sud, ces dernières franchement xérophile (c'est à dire marquée par une végétation adaptée à la sécheresse).

Ainsi, les versant encaissés des vallées sont ici déjà soumis à une influence méridionale sensible, ce que traduisent clairement les formations végétales.





De nombreuses espèces remarquables sont présentes localement.

Ceci est vrai dans le domaine botanique, parmi les plantes messicoles (associées à certaines cultures traditionnelles : Adonis flamme, Androsace des champs, Caméline à petits fruits...), de même que celles propres aux milieux secs ou à affinités méridionales (Aster amelle, Buplèvre à feuilles rondes, Cirse de Montpellier, Leuzée à cônes...).

La faune est également diversifiée, que ce soit parmi les mammifères (Lièvre variable), les oiseaux (avec de nombreuses espèces rupicoles telles que le Grand-duc d'Europe ou le Tichodrome échelette...), les chiroptères (Minioptère de Schreibers, Verpertilion de Natterer...), les insectes (papillons azurés, Bacchante, Hermite...) ou les batraciens (crapaud Sonneur à ventre jaune).

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble axé sur les vallées et les cours d'eau, dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables (notamment en matière de pelouses ou de formations forestières sèches, formant des réseaux au fonctionnement fortement interdépendant) sont retranscrits par plusieurs zones de type I.





Les versants de « Terres-noires » instables dont le niveau d'artificialisation est nul ou excessivement faible, participent aussi à la définition du contenu et des limites de la ZNIEFF de type II.

Le zonage traduit particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal) ;
- à travers les connections existant avec le cours aval du Drac et les ensembles naturels adjacents (Haut-Trièves, Vercors...).

Il souligne de plus le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Écrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône.

[...]

ZNIEFF de type 1 n° 820030304 - Prairie et lac de la Montagne du Conest

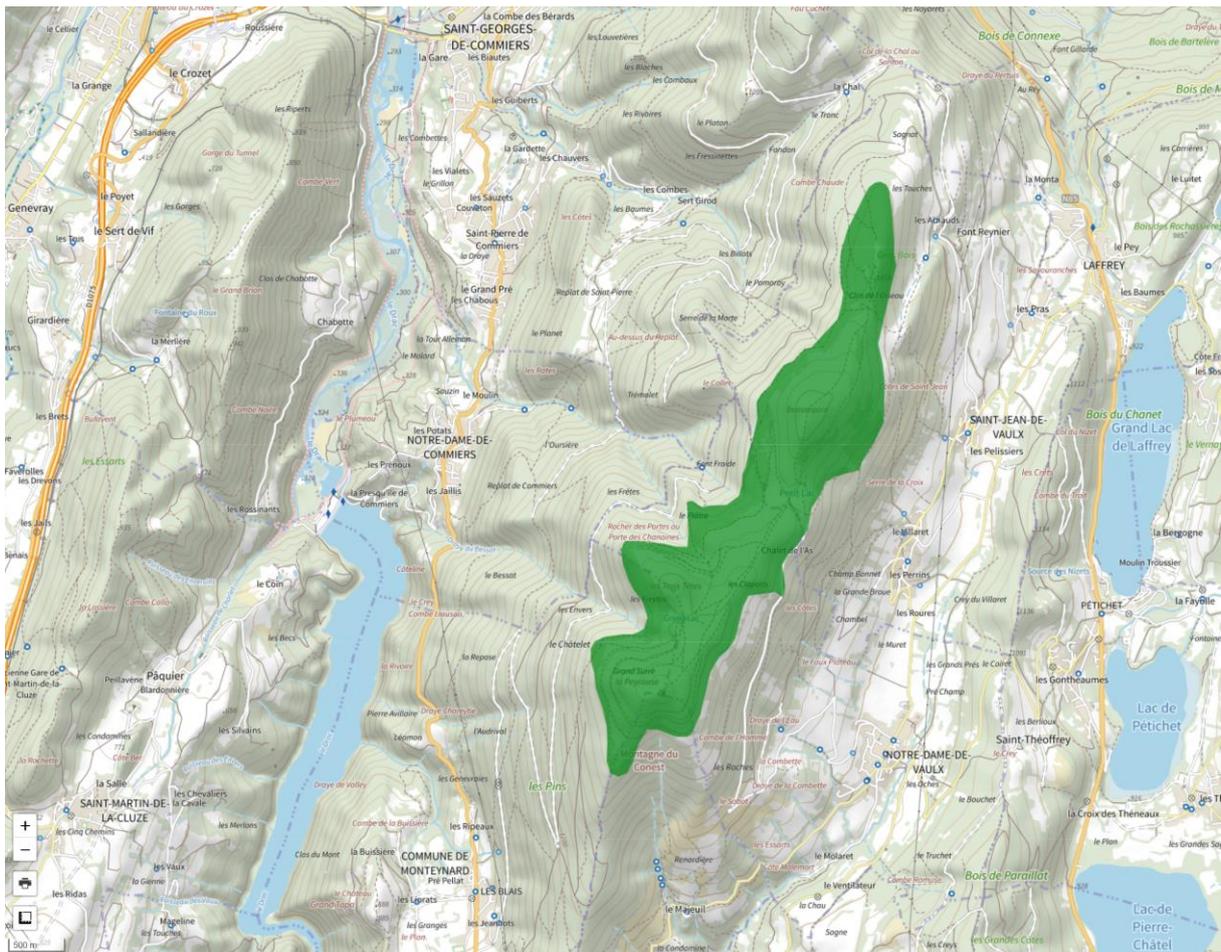
Superficie : 401 ha

La Matheysine forme un plateau riche en lacs d'origine glaciaire. La Montagne du Conest forme une ligne de crête couverte principalement de prairies de fauche de montagne, d'une grande diversité biologique.

En matière de flore, on y rencontre notamment la Scille à deux feuilles, l'une des premières fleurs à émerger dans les forêts de feuillus dès le mois de février -mars ; elle ressemble à une jacinthe miniature. La Balsamine des bois est une plante aux grandes fleurs jaunes à la gorge ponctuée de rouge. Quant à l'Orchis grenouille, elle possède des fleurs vertes et un labelle vert jaunâtre à rouge brunâtre à l'extrémité trilobée ; on la découvre dans les pâturages montagnards assez frais. Enfin, la Dentaire à bulbilles caractérise quant à elle les forêts de feuillus. Elle doit son nom à la présence de petites bulbilles d'un violet-noir à l'aisselle des feuilles.

Dans le petit lac sous Beauregard on observe un amphibien intéressant. La Grenouille rousse est essentiellement nocturne et très active par temps de pluie. Au printemps, les adultes se regroupent dans des mares pour procréer. Ils regagnent, ensuite, les bois environnants pour poursuivre leur vie. C'est dans ces mêmes bois qu'ils vont hiberner. Résistant bien au froid, on peut ainsi rencontrer l'espèce jusqu'à assez haute altitude.



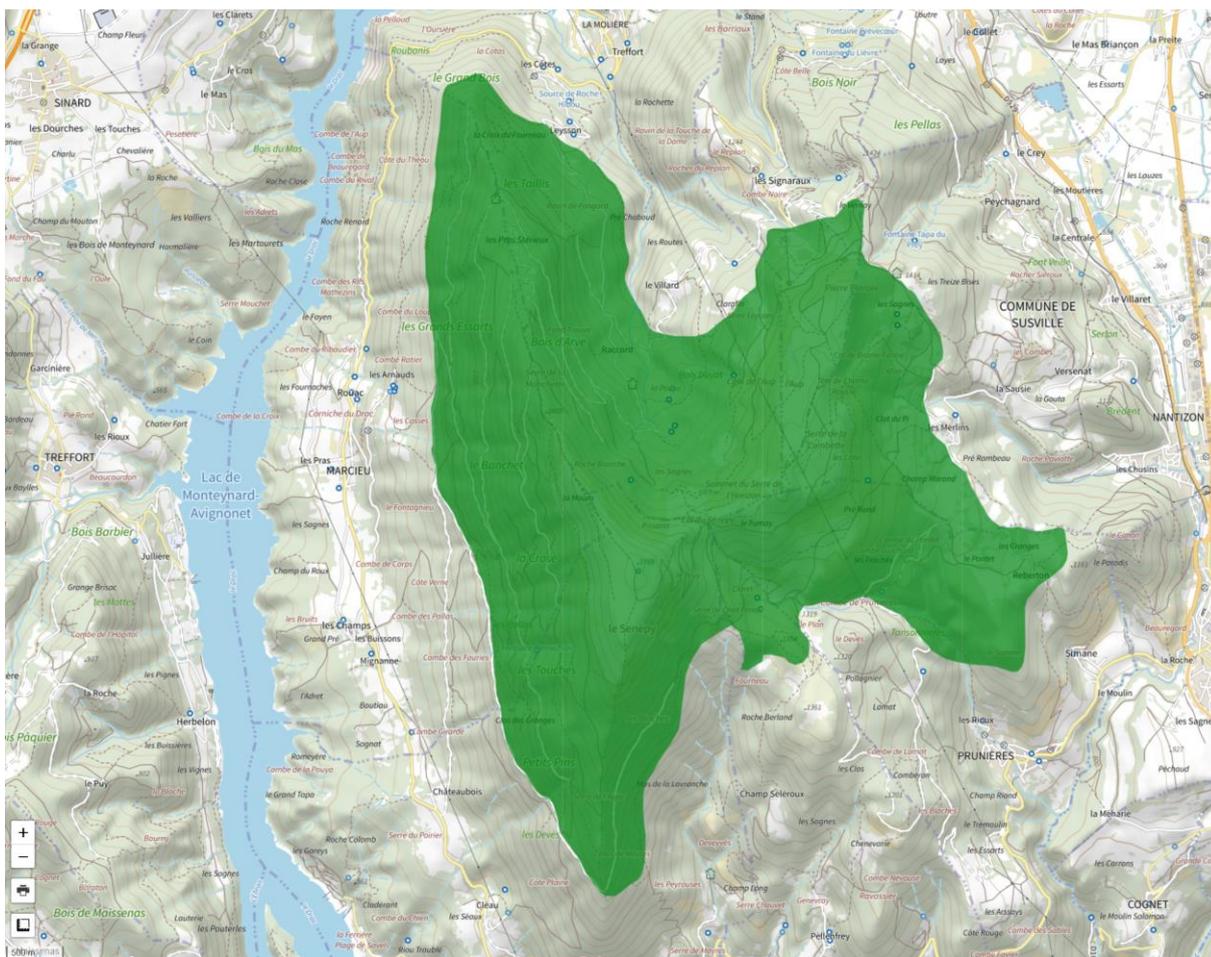


ZNIEFF de type 1 n° 820030569 - Alpages et prébois du Sénépi

Superficie : 1 904 ha

Le site recouvre les crêtes du Sénépi et du sommet jumelé de Pierre plantée, au-dessus de 1200 m d'altitude environ. Il présente des expositions variées en fonction des versants, mais il est essentiellement orienté au sud ; un cirque montagneux conserve cependant l'orientation inverse. Une faible proportion de la surface est occupée par la forêt résineuse, surtout sur le flanc ouest. Une étroite zone intermédiaire de pins clairsemés et peu élevés laisse place en partie sommitale à une pelouse alpine qui compte au moins six espèces de plantes remarquables.



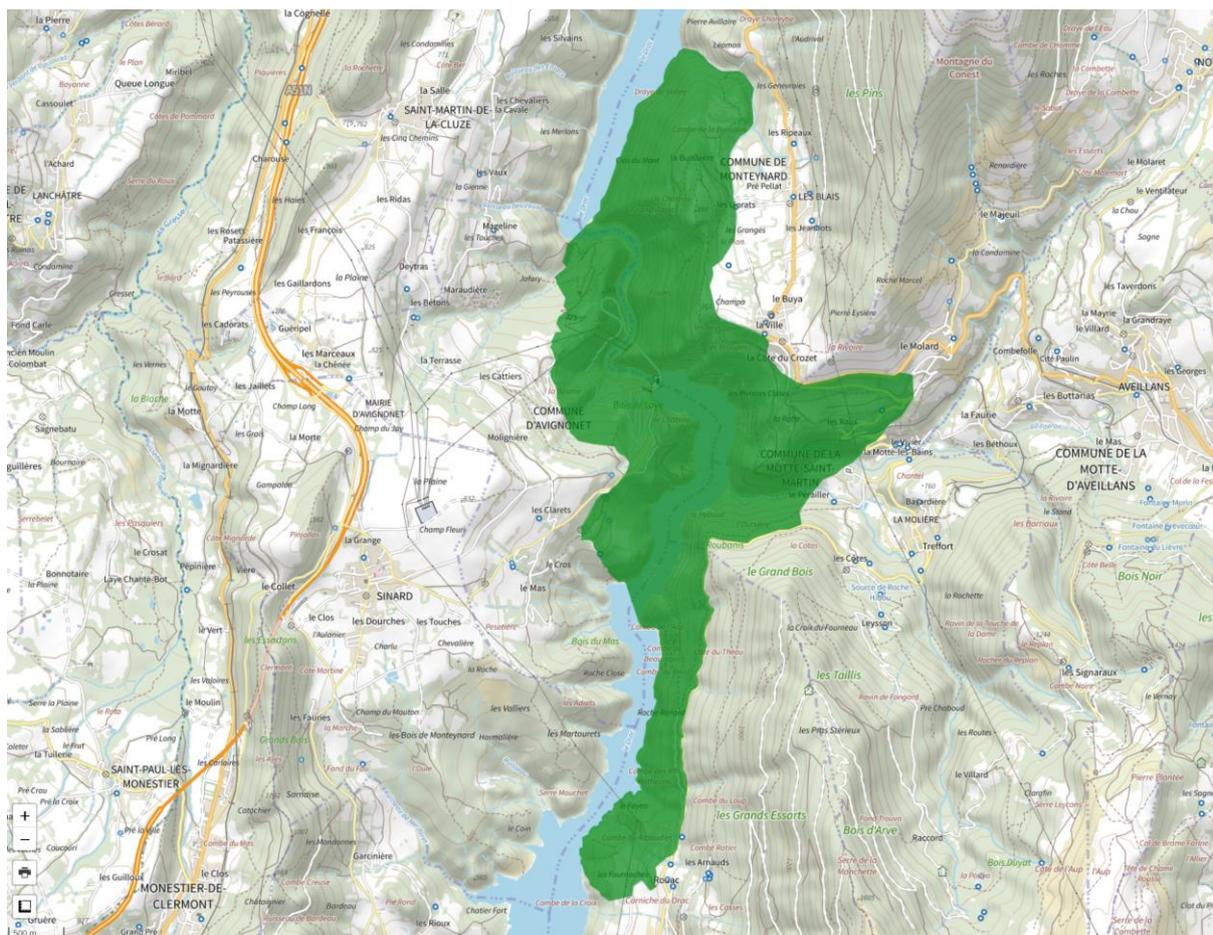


ZNIEFF de type 1 n° 820031929 - Promontoire de Monteynard

Superficie : 866 ha

La vallée du Drac, très encaissée à ce niveau, est coupée par un barrage de retenue à l'origine d'un lac artificiel de sept cents hectares. Les falaises surplombant le plan d'eau sont abruptes et restent à l'abri des incursions de l'homme, ce qui favorise la nidification de nombreuses espèces rupestres (Grand Corbeau, Faucons Pèlerin et crécerelle, Grand-duc d'Europe, Hirondelles de rocher...). En automne, le couloir de la vallée est emprunté par des oiseaux se dirigeant vers leur quartier d'hiver. Une flore d'influence méditerranéenne se développe sur les versants méridionaux. On y compte au moins trois espèces végétales remarquables.





b. Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" et "Habitats" vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Pour atteindre cet objectif, les États membres peuvent librement utiliser des mesures **réglementaires, administratives ou contractuelles**.

Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :





- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Le territoire de la commune de La Motte Saint-Martin n'intersecte aucune zone Natura 2000.

Les plus proches se situent à environ 12 km avec :

- A l'Ouest, la ZSC FR8201744 des hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental
- A l'Est, la ZSC FR8201753 des forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon
- A l'Est, la ZSC FR8201735 des Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer

c. Les Espaces Naturels Sensibles

Un espace naturel sensible (ENS) est un site remarquable en termes de patrimoine naturel, tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Le Département y met en œuvre des actions de protection, de gestion et d'ouverture au public. Protéger la biodiversité en valorisant les patrimoines naturels et humains est le but premier de cet outil de gestion.

Le territoire de la commune de La Motte Saint-Martin n'intersecte aucun ENS. Le plus proche est celui des Lacs et Marais de Matheysine, situé à 4 km à l'Est.



PARTIE 3 :

LE PATRIMOINE NATUREL DE

LA MOTTE SAINT-MARTIN





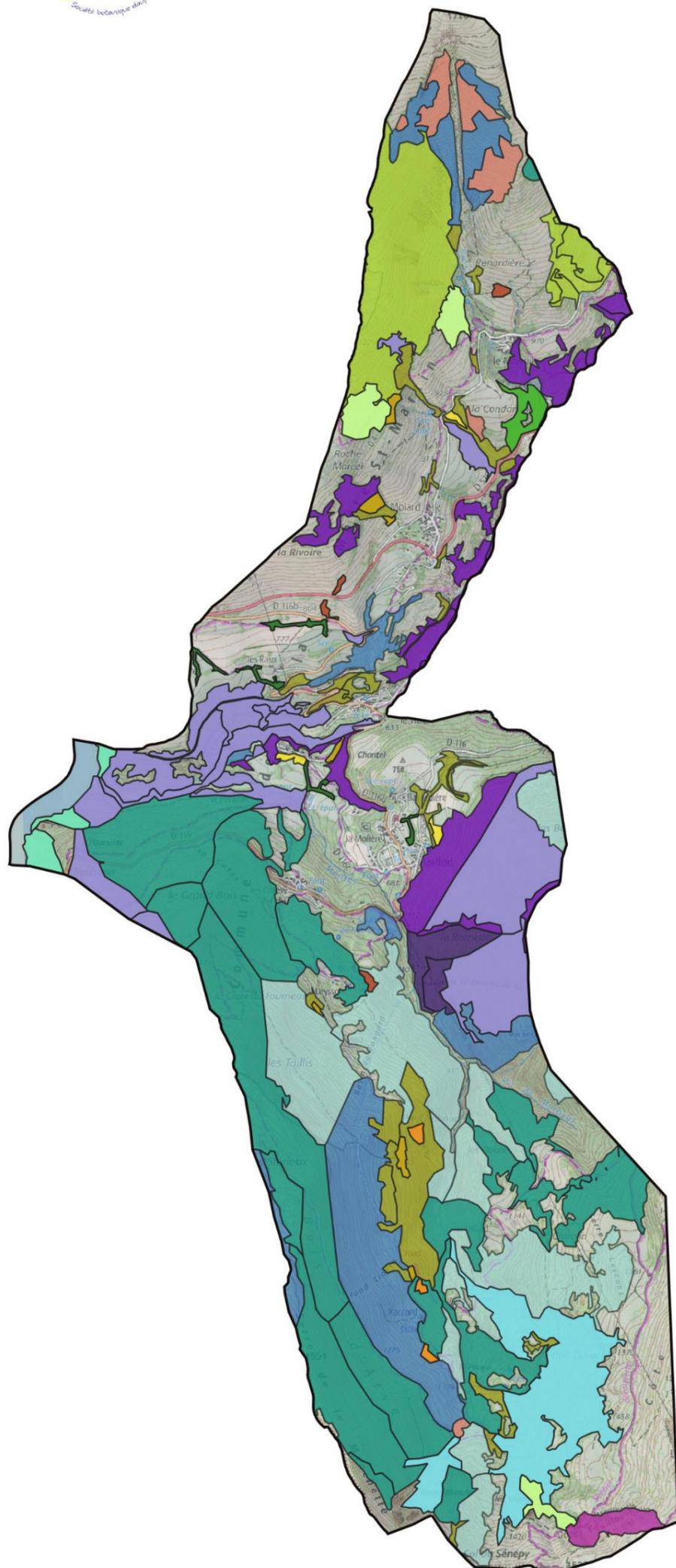
1. Les Habitats naturels

Deux types d'habitats dominant le territoire : les boisements de feuillus et/ou de conifères montagnards dans la moitié sud, et les pelouses et prairies sèches à moyennement sèches dans la moitié nord. Les habitats de zones humides, quoique relativement restreints sont également d'une grande importance pour la biodiversité communale.

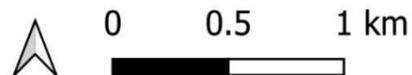




Cartographie des milieux forestiers, fourrés et landes sur la commune de La-Motte-Saint-Martin

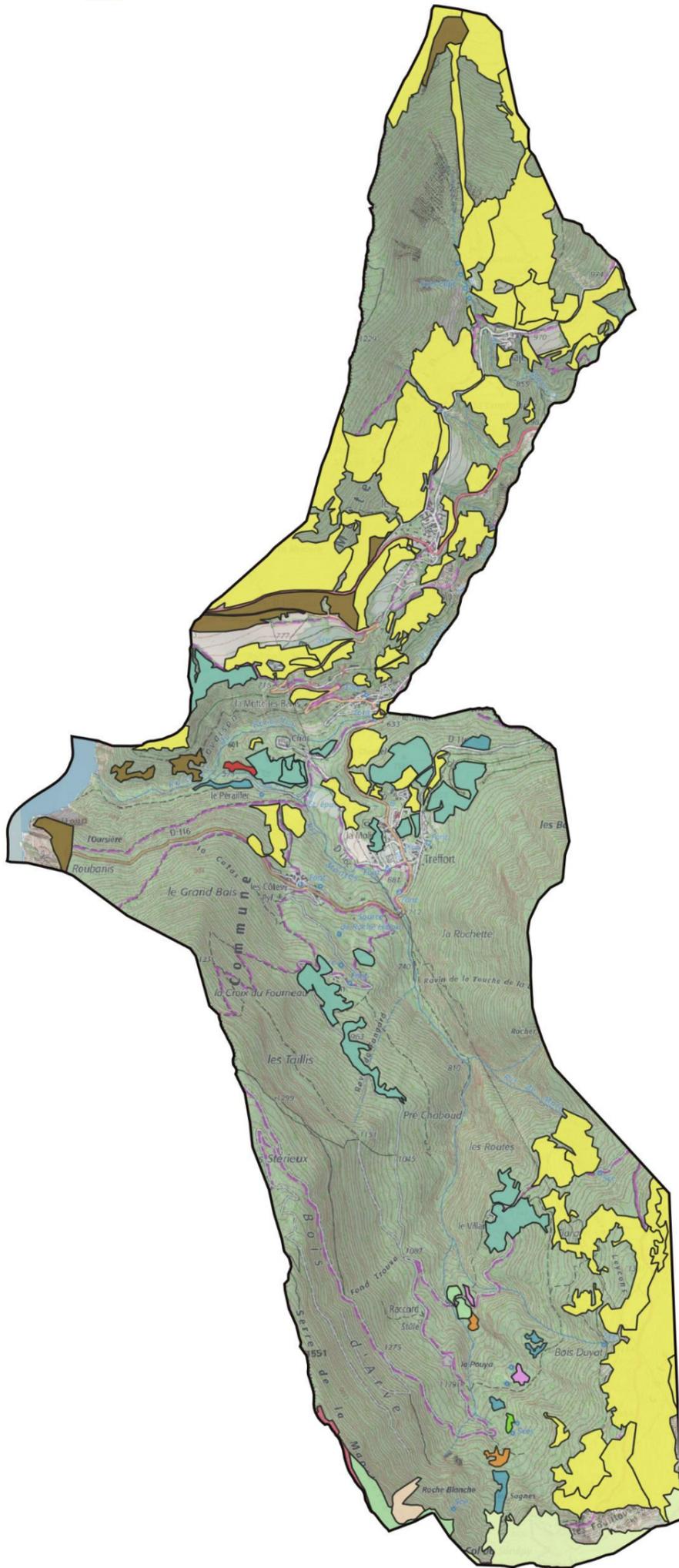


- Charmaies, charmaies-chênaies et chênaies-hêtraies collinéennes mésoxérophiles des sols calcaires à peu acides
- Charmaies-chênaies et hêtraies-chênaies collinéennes mésophiles des sols peu acides à basiques et châtaigneraies supraméditerranéennes et collinéennes
- Chênaies blanches et boisements thermophiles médio-européens dominés par le chêne pubescent
- Fourrés arbustifs calcicoles des sols secs à frais de montagne
- Fourrés arbustifs calcicoles des sols secs à frais de montagne
- Hêtraies et hêtraies-pinèdes sylvestres semi-sèches à céphalanthères des sols calcaires ou peu acides
- Hêtraies et hêtraies-sapinières montagnardes des sols acides
- Hêtraies et hêtraies-sapinières montagnardes médio-européennes des sols calcaires ou peu acides
- Hêtraies et hêtraies-sapinières-pessières riches en érable sycomore et hautes herbes des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur
- Pinèdes sylvestres acidiphiles sèches montagnardes à canche flexueuse des Alpes internes et intermédiaires
- Pinèdes sylvestres calcicoles mésophiles montagnardes du Jura, des Préalpes et des Alpes
- Pinèdes sylvestres sous influence supra-méditerranéenne à cytise à feuilles sessiles
- Garrigues et landes provençales, sèches et calcicoles à lavande à feuilles étroites et genêt cendré
- Ourlets planitaires à montagnards mésophiles des sols calcaires à neutres, à trèfle intermédiaire
- Landes subalpines acidiphiles d'ubac à rhododendron ferrugineux et/ou à myrtille
- Accrus de feuillus et haies arborées des étages planitaire à montagnard
- Ronciers des lisières, clairières et prémanteaux arbustifs, des étages planitaire à montagnard
- Haie, alignement d'arbres
- Plantation de conifères

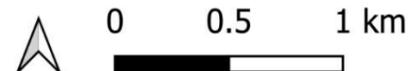




Cartographie des prairies, pelouses, ourlets, friches et mégaphorbiaies sur la commune de La-Motte-Saint-Martin

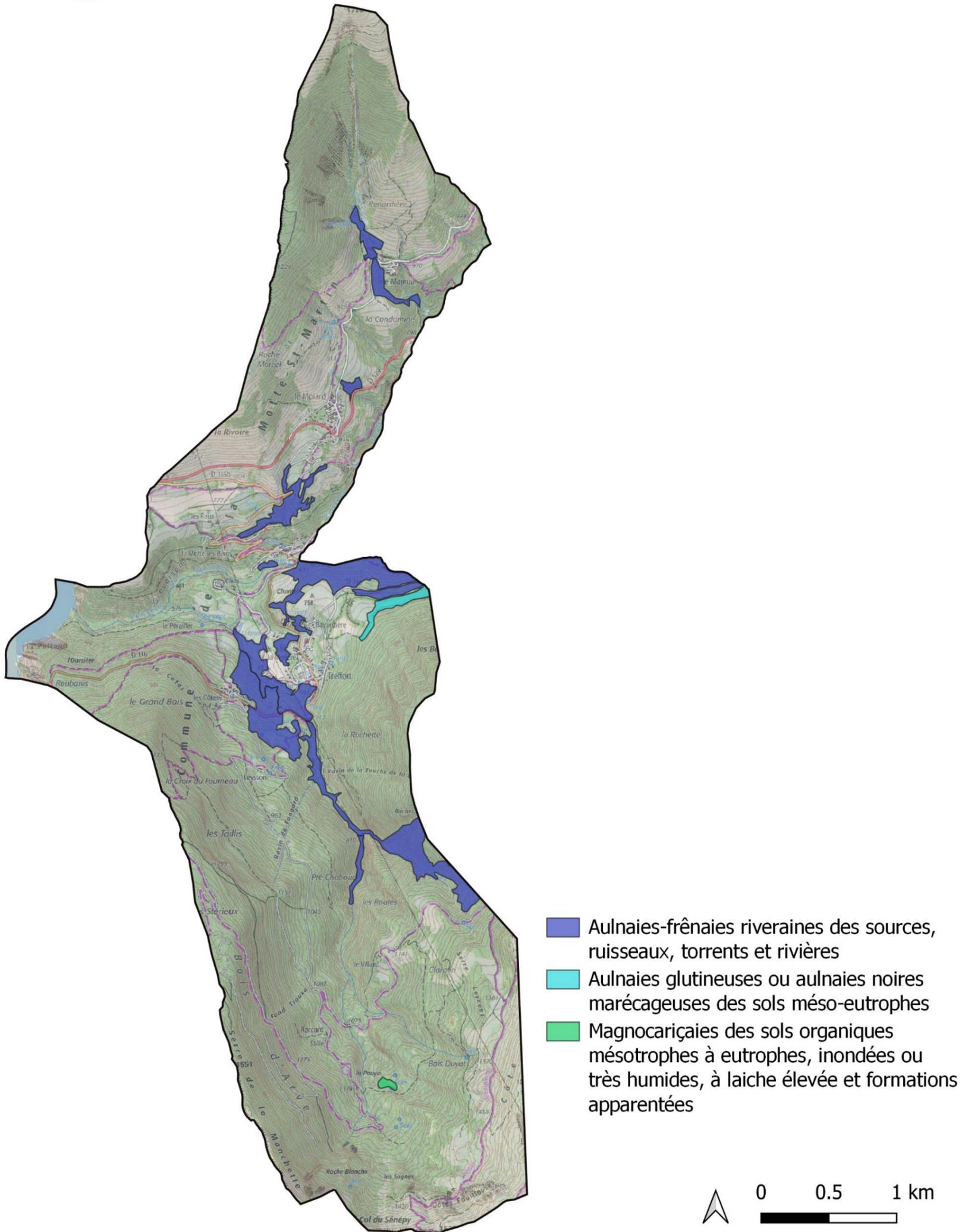


- Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à brome dressé des régions médio-européennes
- Prairies de fauche continentales brièvement inondables à vulpin des prés des étages collinéen et montagnard
- Prairies de fauche de montagne à trisetè doré et à renouée bistorte
- Pelouses subalpines et alpines des pentes calcaires à séslerie bleutée et à laiche toujours verte
- Prairies mésophiles de fauche de basse altitude à fromental
- Prairies pâturées de basse et moyenne altitudes à crénelle des prés
- Pelouses calcicoles sèches à brome dressé et à fétuques des régions médio-européennes
- Pelouses calcicoles des pentes fraîches et couloirs à laiche ferrugineuse, à laiche méridionale ou à fétuque violette
- Pâturage subalpins et alpins à pâturin des Alpes, à fléole de Suisse et à crépide orangée
- Pelouses acidiphiles collinéennes et montagnardes à agrostide capillaire, à fétuque rouge et à nard raide
- Friches herbacées rudérales à bardanes des étages planitiaire et montagnard
- Mégaphorbiaies collinéennes à montagnardes des sols organiques humides à reine des prés et à hautes dicotylédones





Cartographie des milieux humides sur la commune de La-Motte-Saint-Martin



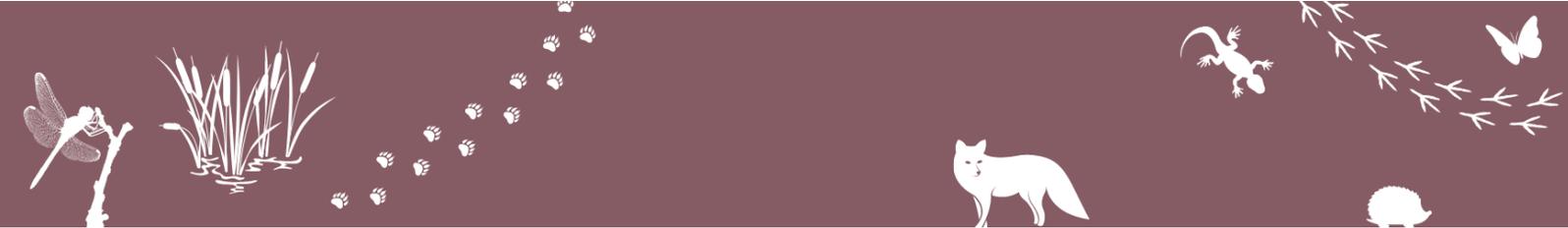
d. Les habitats d'intérêt communautaire au sens de la Directives Habitats

Parmi les habitats recensés sur la commune, seize sont des habitats d'intérêt communautaire.

Il s'agit de :

Grand type de milieu	Nom complet de l'habitat	Habitats d'intérêt communautaire prioritaire
Boisements	Hêtraies et hêtraies-sapinières-pessières riches en érable sycomore et hautes herbes des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur	Non prioritaire
	Hêtraies et hêtraies-sapinières montagnardes médio-européennes des sols calcaires ou peu acides	Non prioritaire
	Hêtraies et hêtraies-pinèdes sylvestres semi-sèches à céphalanthères des sols calcaires ou peu acides	Non prioritaire
Fourrés, landes et accrus	Landes subalpines acidiphiles d'ubac à rhododendron ferrugineux et/ou à myrtille	Non prioritaire
Milieux rocheux, falaises et neiges éternelles	Parois calcaires humides, fraîches et ombragées des étages montagnard et alpin	Non prioritaire
	Garrigues et landes provençales, sèches et calcicoles à lavande à feuilles étroites et genêt cendré	Non prioritaire
	Eboulis thermophiles carbonatés d'éléments fins à moyens à calamagrostide argentée des étages supraméditerranéen et montagnard	Non prioritaire
Ourllets, mégaphorbiaies et prairies de hautes herbes	Mégaphorbiaies collinéennes à montagnardes des sols organiques humides à reine des prés et à hautes dicotylédones	Non prioritaire
Pelouses et prairies sèches à mi-sèches	Prairies mésophiles de fauche de basse altitude à fromental	Non prioritaire
	Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à brome dressé des régions médio-européennes	Seules les formations riches en orchidées sont désignées habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire. Quasiment la moitié des pelouses calcicoles semi-sèches recensées sur la commune est considérée comme prioritaire.
	Pelouses calcicoles sèches à brome dressé et à fétuques des régions médio-européennes	Seules les formations riches en orchidées sont désignées habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire. La majeure partie des pelouses calcicoles sèches recensées sur la commune est considérée comme prioritaire.
	Pelouses acidiphiles collinéennes et montagnardes à agrostide capillaire, à fétuque rouge et à nard raide	Seules les formations riches en espèces sont désignées habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire. L'intégralité des surfaces de pelouses acidiphiles recensées sur la commune est considérée comme prioritaire.
Pelouses et prairies subalpines et alpines	Pelouses subalpines et alpines des pentes calcaires à séslerie bleutée et à laiche toujours verte	Non prioritaire
	Pelouses calcicoles des pentes fraîches et couloirs à laiche ferrugineuse, à laiche méridionale ou à fétuque violette	Non prioritaire
Prairies mésophiles de fauche et de pâture	Prairies de fauche de montagne à triseté doré et à renouée bistorte	Non prioritaire
Zones humides, prairies humides à semi-humides, boisements marécageux et des bords de cours d'eau	Aulnaie-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières	Habitats d'intérêt communautaire retenu prioritaire.





Au sein des boisements, les hêtraies sèches souvent en mélange avec du pin sylvestre et riches en orchidées sont les habitats les plus intéressants en termes de biodiversité.

Les pelouses sèches à mi-sèches sont toutes des habitats d'intérêt à la fois pour la flore (nombreuses espèces patrimoniales liées) mais aussi pour la faune. Ces prairies dépendent du maintien de pratiques agropastorales extensives.

Les prairies de fauche de montagne sont également des habitats très intéressants surtout pour la faune liée aux dicotylédones, la plupart mellifères.

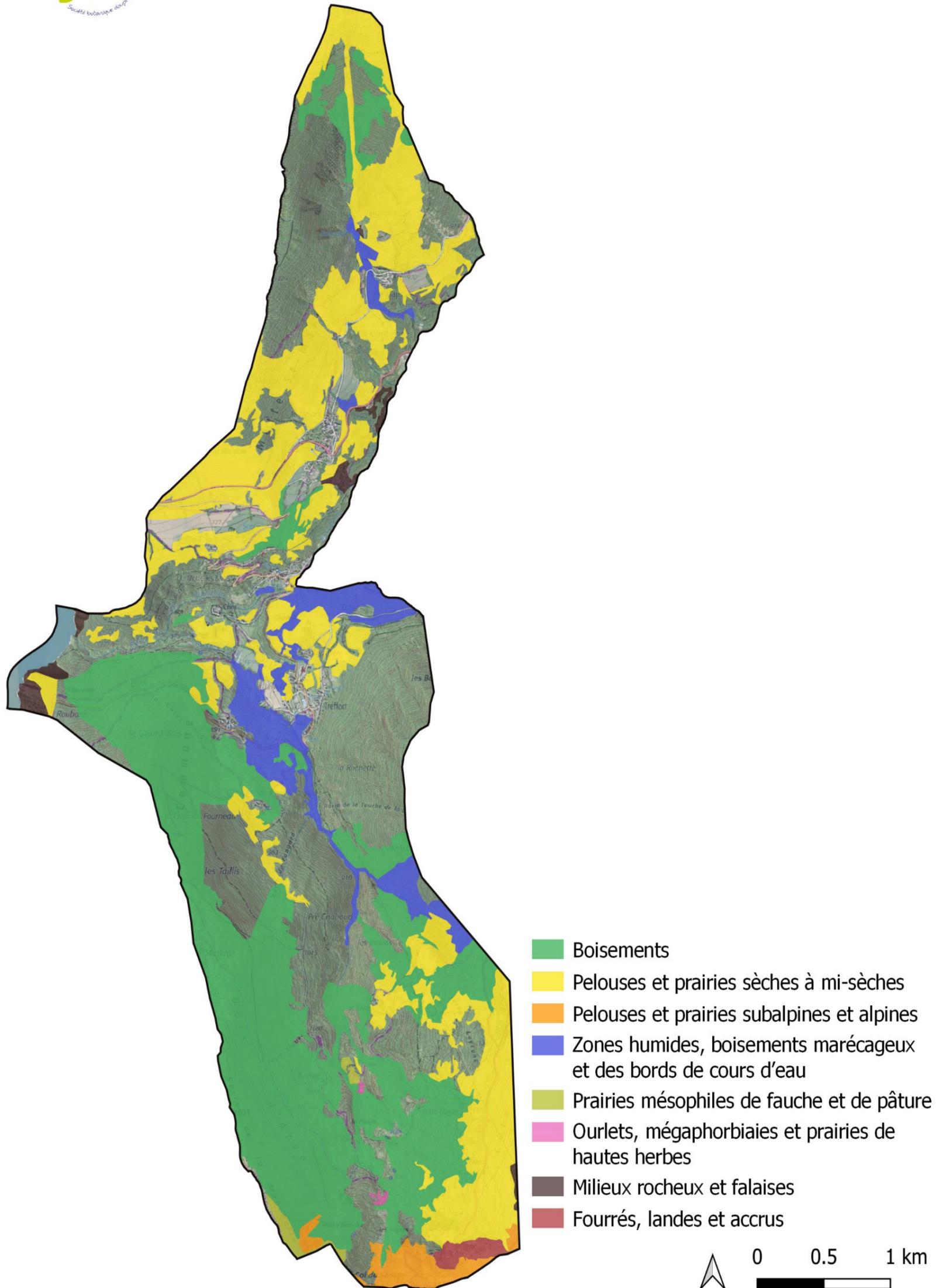
Parmi les pelouses subalpines (alpages), les pelouses de pentes fraîches à laïches ferrugineuses présents uniquement au sud de la commune, sont les plus intéressantes du fait de la particularité de la flore qu'elles accueillent. Des plantes rares comme la Renoncule thora ou Renoncule vénéneuse y trouvent refuge.

Au sein des zones humides, on voit l'importance des boisements riverains qui, en plus de l'importance écologique qu'ils présentent, accueillent une flore et une faune hautement spécifique.





Localisation des habitats d'intérêt communautaire sur la commune de La-Motte-Saint-Martin



2. La Flore

a. Synthèse des connaissances

Les principales données existantes pour la commune de La Motte-Saint-Martin proviennent principalement des connaissances compilées dans la base de données INFLORIS de Gentiana (**4016 données**) et de la base de données du PIFH, Pôle d'Information Flore et Habitats (**4918 données**).

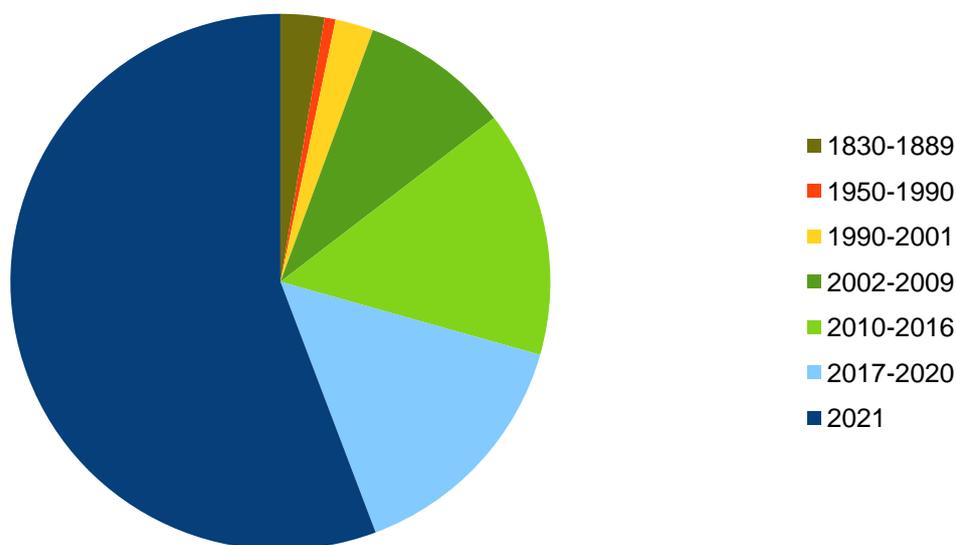
Sur ces 8934 données, **1782 ont été recueillies en 2021** à l'occasion de l'ABC de la Motte Saint-Martin.

La grande majorité des données flore sont issues de botanistes confirmés ou professionnels et sont récentes.

L'ensemble de ces données fait état de **916 taxons (espèces et sous espèces)** sur la commune, la plupart revus récemment.

En effet 70 % de ces taxons ont été observés dans les 5 dernières années et 55 % en 2021.

La liste des espèces végétales observées est présentée en annexe.



Répartition du nombre de taxons floristiques en fonction des dernières années d'observations

Concernant les taxons observés, 8 taxons sont des mousses pour 908 taxons de plantes vasculaires. Cette disparité s'explique par l'absence de prospections ciblées sur les mousses.



Pour les plantes vasculaires, la représentativité des familles est conforme à ce que l'on observe sur le territoire national, à savoir une dominance des Astéracées (Composées). Sur la Motte Saint-Martin on observe une représentation un peu plus élevée de Poacées (graminées) en raison de l'importance des milieux ouverts, un grand nombre de taxons d'orchidées également en lien avec les milieux ouverts et les pelouses sèches.

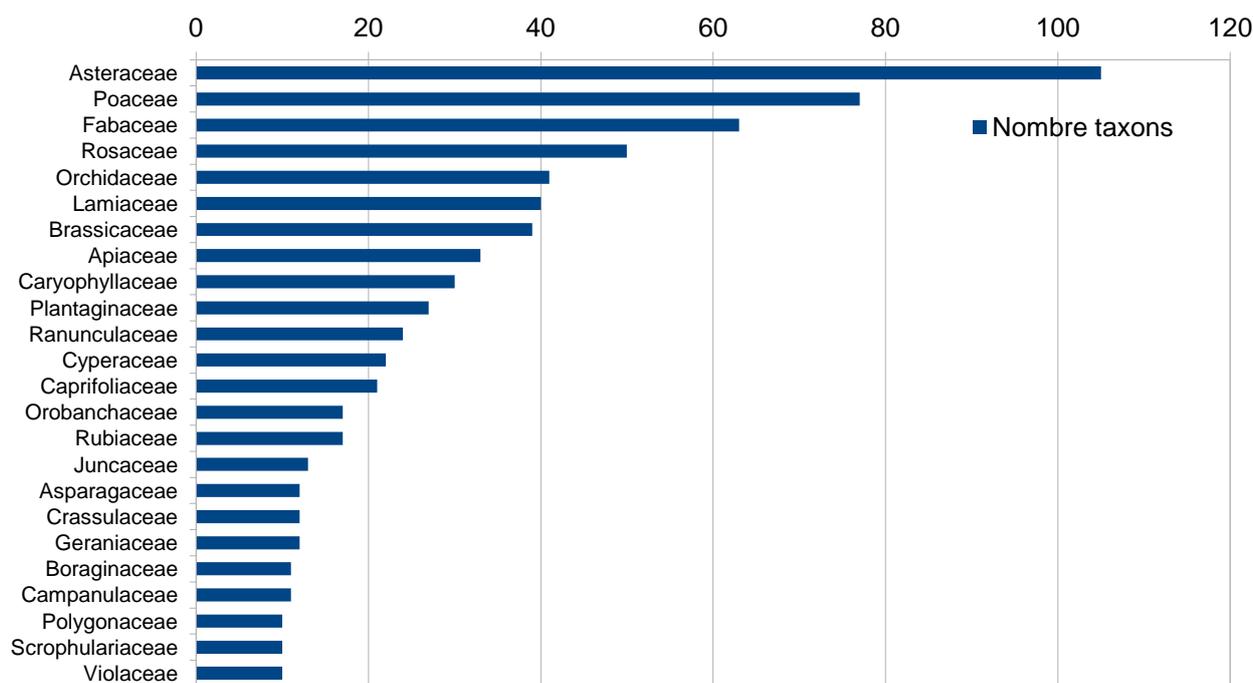


Diagramme de représentativité des différentes familles floristiques

b. Les espèces patrimoniales

Parmi les 916 taxons **48** sont considérés comme patrimoniaux.

Les espèces patrimoniales sont :

- les espèces ayant un statut de protection stricte : protection régionale et nationale
- les espèces listées sur les listes rouges nationale ou régionale comme espèces quasi-menacée ou menacées (vulnérable VU, en danger d'extinction EN, en danger critique d'extinction CR)
- les espèces listées dans l'arrêté départemental fixant les espèces faisant l'objet d'une interdiction ou d'une réglementation de cueillette.
- les espèces déterminantes ZNIEFF pour la zone alpine.

L'ensemble des espèces patrimoniales sont présentées en annexe du présent dossier.



Les espèces protégées

Il s'agit d'espèces strictement protégées au niveau national ou régional, dont les populations doivent être protégées de la destruction.

Nom français	Nom scientifique (TaxRef 15)	Famille	Année dernière obs.	Protection	Liste Rouge France	Liste Rouge Région	ZNIEFF (zone alpine)
Ail rocambole	Allium scorodoprasum L., 1753	Amaryllidaceae	2021	Régionale			
Épipactis à petites feuilles	Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw., 1800	Orchidaceae	2021	Régionale			Déterminante
Gagée des champs	Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826	Liliaceae	2021	Nationale 1			Déterminante
Gagée jaune	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809	Liliaceae	2021	Nationale 1			Déterminante
Micrope dressée	Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Asteraceae	2021	Régionale			
Ophioglosse	Ophioglossum vulgatum L., 1753	Ophioglossaceae	2021	Régionale			Déterminante
Orchis à odeur de punaise	Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchidaceae	2021	Nationale 1	Quasi menacé	En Danger	
Orchis de Spitzel	Orchis spitzelii Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchidaceae	2010	Nationale 1			
Sabot de Vénus	Cypripedium calceolus L., 1753	Orchidaceae	2021	Nationale 1	Quasi menacé		Déterminante

Les espèces sur listes rouges

Il s'agit d'espèces quasi menacées à l'échelle nationale ou régionale, dont les populations doivent faire l'objet d'une attention particulière.



Nom français	Nom scientifique (TaxRef 15)	Famille	Année dernière obs.	Protection	Liste Rouge France	Liste Rouge Région	ZNIEFF (zone alpine)
Antennaire dioïque	Antennaria dioica (L.) Gaertn., 1791	Asteraceae	2019		Quasi menacé		
Cardamine à bulbilles	Cardamine bulbifera (L.) Crantz, 1769	Brassicaceae	2021		Quasi menacé	Vulnérable	Déterminante
Dactylorhize incarnat	Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata (L.) Soó, 1962	Orchidaceae	2021		Quasi menacé		Déterminante
Épipactis des marais	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	Orchidaceae	2021		Quasi menacé		Déterminante
Gentiane croisée	Gentiana cruciata L., 1753	Gentianaceae	2021		Quasi menacé	Quasi menacé	Déterminante
Grande Androsace	Androsace maxima L., 1753	Primulaceae	2021			En Danger	Déterminante
Orchis à odeur de punaise	Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchidaceae	2021	Natérale 1	Quasi menacé	En Danger	
Orchis grenouille	Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820	Orchidaceae	2010		Quasi menacé		
Orobanche couleur d'améthyste	Orobanche amethystea Thuill., 1799	Orobanchaceae	2021			Quasi menacé	Déterminante
Oxitropide pileux	Oxytropis pilosa (L.) DC., 1802	Fabaceae	1952			Vulnérable	
Sabot de Vénus	Cypripedium calceolus L., 1753	Orchidaceae	2021	Natérale 1	Quasi menacé		Déterminante

Les espèces inscrites sur l'arrêté départemental réglementant la cueillette

Il s'agit d'espèces relativement fréquentes, mais qui doivent faire l'objet d'une sensibilisation pour éviter la cueillette et l'arrachage des populations.

Ce sont des espèces qui n'ont pas d'autres statuts de protection ou de menace.





Nom français	Nom scientifique (TaxRef 15)	Famille	Année dernière obs.	Arrêté Préfectoral Isère
Arnica	Arnica montana L., 1753	Asteraceae	2010	Réglementation Cueillet
Daphné bois-gentil	Daphne mezereum L., 1753	Thymelaeaceae	2010	Réglementation Cueillet
Gentiane jaune	Gentiana lutea L., 1753	Gentianaceae	2021	Réglementation Cueillet
Houx	Ilex aquifolium L., 1753	Aquifoliaceae	2021	Réglementation Cueillet
Jonquille	Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Amaryllidaceae	2021	Réglementation Cueillet
Lil martagon	Lilium martagon L., 1753	Liliaceae	2021	Réglementation Cueillet
Muguet	Convallaria majalis L., 1753	Asparagaceae	2021	Réglementation Cueillet
Narcisse des poètes	Narcissus poeticus L., 1753	Amaryllidaceae	2010	Réglementation Cueillet
Carline à feuilles d'acanthé	Carlina acanthifolia All., 1773	Asteraceae	2021	Interdiction cueillet
Nivéole de printemps	Leucojum vernum L.	Amaryllidaceae	2021	Interdiction cueillet
Œillet Armérie	Dianthus armeria L., 1753	Caryophyllaceae	2021	Interdiction cueillet
Œillet de Montpellier	Dianthus hyssopifolius L., 1755	Caryophyllaceae	2021	Interdiction cueillet
Œillet giroflé	Dianthus saxicola Jord., 1852	Caryophyllaceae	2021	Interdiction cueillet
Polystich à aiguillons	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Dryopteridaceae	2021	Interdiction cueillet

Les espèces déterminantes ZNIEFF

Il s'agit d'espèces qui peuvent être rares ou qui sont indicatrices de milieux intéressants ou menacés.

Certaines possèdent déjà des statuts de protection ou de menace.



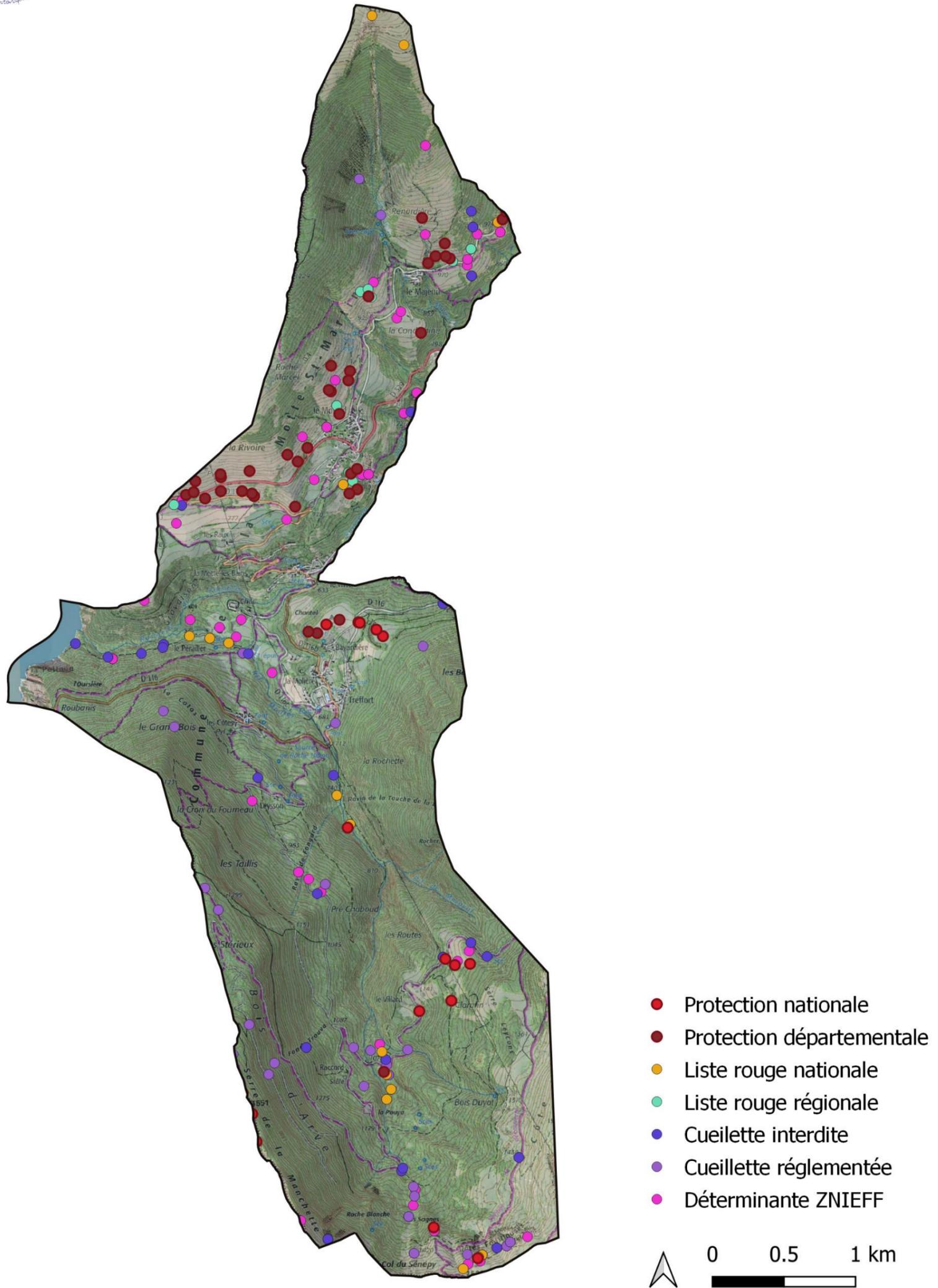


Nom français	Nom scientifique (TaxRef 15)	Famille	Année dernière obs.	Protection	Liste Rouge France	Liste Rouge Région	ZNIEFF (zone alpine)
Buplèvre à feuilles longues	Bupleurum longifolium L., 1753	Apiaceae	2010				Déterminante
Buplèvre du mont Baldo	Bupleurum baldense Turra, 1764	Apiaceae	2021				Déterminante
Cardamine à bulbilles	Cardamine bulbifera (L.) Crantz, 1769	Brassicaceae	2021		Quasi menacé	Vulnérable	Déterminante
Croiset de du Piémont	Cruciata pedemontana (Bellardi) Ehrend., 1958	Rubiaceae	2003				Déterminante
Crupine	Crupina vulgaris Cass., 1817	Asteraceae	2021				Déterminante
Dactylorhize incarnat	Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata (L.) Soó, 1962	Orchidaceae	2021		Quasi menacé		Déterminante
Épipactis à petites feuilles	Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw., 1800	Orchidaceae	2021	Régionale			Déterminante
Épipactis des marais	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769	Orchidaceae	2021		Quasi menacé		Déterminante
Gagée des champs	Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826	Liliaceae	2021	Nat.onale 1			Déterminante
Gagée jaune	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809	Liliaceae	2021	Nat.onale 1			Déterminante
Gaillet boréal	Galium boreale L., 1753	Rubiaceae	2021				Déterminante
Genêt d'Allemagne	Genista germanica L., 1753	Fabaceae	2019				Déterminante
Gentiane croiset de	Gentiana cruciata L., 1753	Gentianaceae	2021		Quasi menacé	Quasi menacé	Déterminante
Grande Androsace	Androsace maxima L., 1753	Primulaceae	2021			En Danger	Déterminante
Lathrée écailleuse	Lathraea squamaria L., 1753	Orobanchaceae	2021				Déterminante
Ophioglosse	Ophioglossum vulgatum L., 1753	Ophioglossaceae	2021	Régionale			Déterminante
Ophrys de Botron	Ophrys apifera Huds., 1762	Orchidaceae	2021				Déterminante
Orchis pâle	Orchis pallens L., 1771	Orchidaceae	2008				Déterminante
Orobanche couleur d'améthyste	Orobanche amethystea Thuill., 1799	Orobanchaceae	2021			Quasi menacé	Déterminante
Renoncule des montagnes	Ranunculus montanus Willd., 1799	Ranunculaceae	2021				Déterminante
Renoncule vénéneuse	Ranunculus thora L., 1753	Ranunculaceae	2019				Déterminante
Sabot de Vénus	Cypripedium calceolus L., 1753	Orchidaceae	2021	Nat.onale 1	Quasi menacé		Déterminante
Spirée filipendule	Filipendula vulgaris Moench, 1794	Rosaceae	2021				Déterminante
Stipe pennée à tiges laineuses	Stipa eriocalis Borbás, 1878	Poaceae	2021				Déterminante
Troscart palustre	Triglochin palustris L., 1753	Juncaginaceae	2021				Déterminante
Tulipe méridionale	Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp., 1914	Liliaceae	2021				Déterminante
Véronique précoce	Veronica praecox All., 1789	Plantaginaceae	2021				Déterminante

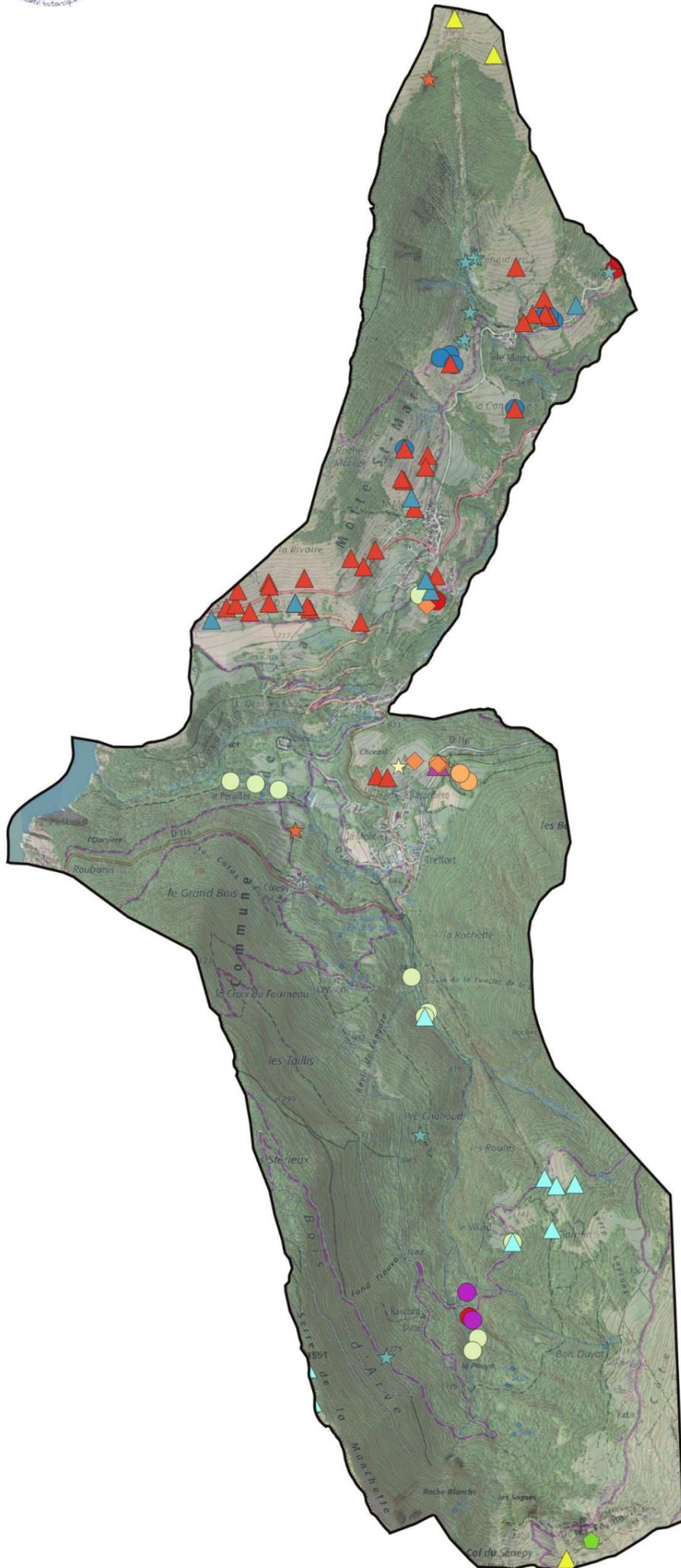




Localisation de la flore patrimoniale sur la commune de La-Motte-Saint-Martin



Localisation par espèce de la flore protégée ou inscrite à la liste rouge sur la commune de La-Motte-Saint-Martin

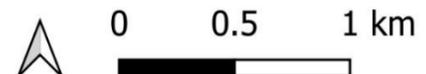


Espèces protégées

- Ail rocambole
- ★ Épipactis à petites feuilles
- ▲ Gagée jaune
- ☆ Gagée des champs
- ▲ Micrope dressée
- ◆ Ophioglosse
- Orchis à odeur de punaise
- Sabot de Vénus (*non localisée*)

Espèces inscrites à la liste rouge régionale ou nationale

- ▲ Antennaire dioïque
- Cardamine à bulbilles
- Épipactis des marais
- Orchis à odeur de punaise
- ★ Gentiane croisette
- Grande Androsace
- Orchis grenouille
- ▲ Orchis incarnat
- ▲ Orobanche couleur d'améthyste
- Sabot de Vénus (*non localisée*)



c. Présentation des espèces

Ail rocambole

Allium scorodoprasum L.

Alliacées

Protection régionale Rhône-Alpes

Écologie

Cet ail recherche des terrains riches en azote et légèrement humides de l'étage collinéen à l'étage montagnard supérieur. Il se rencontre dans des friches, des fossés de bords de routes, des bords de chemins frais et des marges de prairies humides ou de marais. Supportant la demi-ombre, il fréquente aussi les lisières et les bords de haies.

Répartition générale

Cette espèce européenne est présente sur la partie est du territoire national, dans les régions où elle était anciennement cultivée.

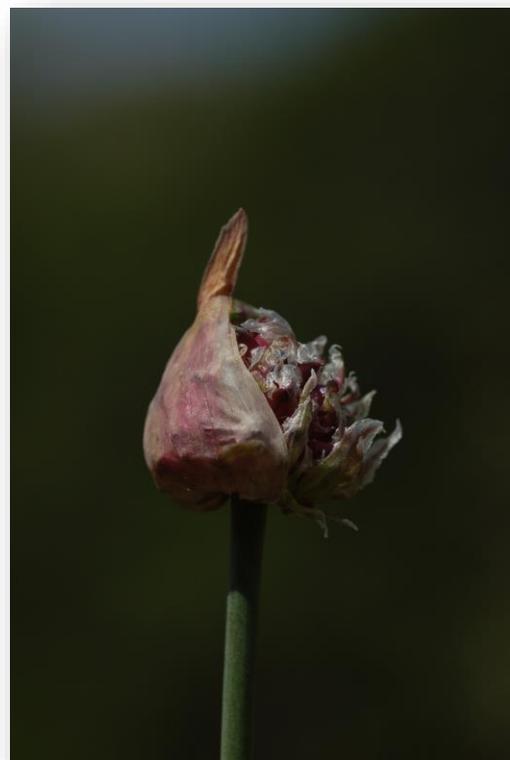
On rencontre cet ail de façon sporadique dans la partie occidentale de l'Isère et dans la plaine du Grésivaudan. Il est plus fréquent dans le massif de la Chartreuse, le Trièves, la Matheysine, les Grandes Rousses et l'Oisans.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'ail Rocambole est présent en trois stations sur la commune. Deux au nord de la commune, en limite de commune le long de la D113b et sous le Mollard, une autre au sud vers la Pouya.

Menaces et conservation

L'espèce semble peu menacée à l'échelle départementale. En revanche, les stations présentes en bords de route sur la commune peuvent subir une gestion peu adaptée avec des interventions en décalage avec la phénologie de la plante. Par ailleurs les autres stations sont liées au maintien de pratiques agropastorales extensives.



Antennaire dioïque

Antennaria dioica (L.) Gaertn., 1791

Astéracées

Liste rouge nationale : Quasi menacé

Écologie

Cette espèce se développe principalement dans les pelouses acidiphiles sub-alpines.

Répartition générale

Cette espèce est présente en Europe, Sibérie et Amérique septentrionale. Elle est connue en France surtout dans le quart Sud-Ouest.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'Antennaire dioïque est présente sur les alpages aux extrêmes sud et nord de la commune.

Menaces et conservation

Compte tenu de sa fréquence à l'échelle du département, cette espèce ne présente pas de réelle menace.



Cardamine à bulbilles

Cardamine bulbifera (L.) Crantz, 1769
Brassicacées

Liste rouge nationale : Quasi menacé

Liste rouge régionale : Vulnérable

Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

La Cardamine à bulbilles affectionne les milieux ombragés. Elle se rencontre dans les sous-bois, généralement sur sol calcaire.

Répartition générale

L'espèce est connue dans presque toute l'Europe et l'Asie occidentale. En France, elle est rare, présente dans le Nord, le Nord-Ouest, les Ardennes, en Poitou Charente, en Auvergne ainsi qu'en Isère.



Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Cette espèce est présente en plusieurs points au sud de la commune, en fond de vallon frais ou le long de boisements de bord de cours d'eau, et un seul point le long d'une haie au nord.

Menaces et conservation

Il n'y a pas de réelle menace identifiée, mais compte tenu de sa vulnérabilité à l'échelle régionale, c'est une espèce à prendre en compte dans les aménagements forestiers.



Dactylorhize incarnat

Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata (L.) Soó, 1962

Orchidacées

Liste rouge nationale : Quasi menacée

Écologie

L'Orchis incarnat pousse dans les milieux humides, basophiles. On le retrouve principalement dans les prairies humides oligotrophes et les bas-marais alcalins.

Répartition générale

Cette orchidée est présente en Europe, surtout centrale et en Asie occidentale. En France, on la retrouve sur tout le territoire.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Cette espèce est présente en un seul point, vers Bayardière, dans une prairie avec un écoulement de pente.

Menaces et conservation

La conservation doit ici concerner l'ensemble du milieu qui accueille une végétation particulière avec également la présence de l'Ophioglosse.

Le maintien des pratiques agricole, sans remettre en cause les écoulements d'eau, doit être visé.



Épipactis à petites feuilles

Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw.
Orchidacées

Protection régionale Rhône-Alpes
Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

L'Épipactis à petites feuilles est une plante forestière des étages collinéen et montagnard. Elle se rencontre généralement sur sols calcaires frais dans des hêtraies, des chênaies pubescentes et des pinèdes sylvestres.

Répartition générale

L'espèce se rencontre de l'Europe au Caucase. En France, elle est présente un peu partout hormis sur la façade atlantique et la Manche. Elle est plus fréquente dans la zone méditerranéenne et les Alpes. En Isère, elle est observée surtout dans le Vercors, le Trièves et la Matheysine. Des stations sont disséminées dans l'Île Crémieu, l'Oisans, Belledonne, le Plateau de Chambaran et le Bas-Dauphiné.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'espèce a été découverte dans une hêtraie au sud des Côtes.

Menaces et conservation

L'exploitation sylvicole intensive, entraînant de fortes éclaircies ou des coupes à blancs, est néfaste à la survie de cette espèce qui recherche les stations ombragées. L'ouverture de pistes forestières et la circulation des engins motorisés sont susceptibles de détruire ou d'amoinrir des populations.

La prise en compte de la présence de cette plante dans les plans d'aménagement forestiers doit permettre d'assurer le maintien de ses populations.

La conservation sur la commune de la Motte-Saint-Martin est d'autant plus essentielle que l'espèce semble très rare.



Épipactis des marais

Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769
Orchidacées

Liste rouge nationale : Quasi menacé

Écologie

L'Épipactis des marais affectionne les milieux humides oligotrophes basophile. Elle s'installe généralement dans les marais et prés-tourbeux.

Répartition générale

L'aire de répartition de l'Épipactis des marais s'étend de l'Europe à Asie occidentale et boréale. Cette espèce est représentée sur tout le territoire français.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Sur la commune l'espèce a été repérée au niveau de la Pouya au sein de petits marais.

Menaces et conservation

Bien que l'espèce ne présente pas un enjeu de conservation très élevée, elle est inféodée à des milieux rares et riches en espèces très spécialisées qu'il convient de conserver. Cette conservation passe par le maintien d'un pâturage extensif.



Gagée des champs

Gagea villosa (M. Bieb.) Sweet
Liliacées

Protection nationale, annexe I
Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

La Gagée des champs est une plante messicole qui affectionne les terrains cultivés, au moins périodiquement remués : champs de luzerne, de céréales. Elle se développe également dans des pelouses, qui sont d'ailleurs fréquemment d'anciennes parcelles cultivées, ou sur des talus de routes, pour peu que ceux-ci soient parfois remaniés. Elle fréquente les étages collinéen et montagnard.

Répartition générale

Cette espèce est distribuée dans les régions tempérées de l'Europe et de l'Asie.

En France, elle est essentiellement présente dans la moitié est du pays, surtout dans le quart sud-est. Elle atteint ponctuellement l'ouest du bassin parisien et le Bordelais.

En Isère, ses fiefs sont, sans conteste, le Trièves et la Matheysine. De belles populations sont également présentes en Oisans. Ailleurs, elle est sporadique, notamment en Île Crémieu, Grésivaudan et Basse Vallée de l'Isère.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Cette espèce a été découverte sur une station, en prairie pâturée, sur le secteur de Bayardière.

Menaces et conservation

Comme toutes les plantes messicoles, la Gagée des champs a connu une régression notable depuis le XIXème siècle.

Compte tenu de sa situation prairiale, soumise à la concurrence des graminées et de sa rareté sur la commune, l'espèce semble très menacée sur la commune.



Gagée jaune

Gagea lutea (L.) Ker Gawler
Liliacées

Protection nationale, annexe I
Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

C'est une plante de demi-ombre ou d'ombre qui préfère les sols profonds, frais et calcaires. Elle se rencontre aux étages collinéen et montagnard en sous-bois clairs d'aulnes, de frênes ou de hêtres, dans des forêts de ravins, mais aussi en lisières et en bordure de haies.

Répartition générale

L'espèce, connue de l'Europe à la Sibérie, est présente en France dans la plupart des départements de l'Est, dans le Massif central, les Pyrénées et la Corse. Elle existe également dans le nord de la région Centre.

En Isère, la Gagée jaune se rencontre dans tous les massifs préalpins : Chartreuse, Vercors et contreforts nord du Dévoluy. De belles populations existent également en Matheysine et dans le sud du Trièves. On la trouve de façon plus anecdotique dans le massif de Belledonne, dans l'Oisans et les Grandes Rousses.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'espèce est connue dans le sud de la commune, dans des lisières vers le Villard et juste un peu plus au nord.

Menaces et conservation

Comme toutes les gagées, cette plante attractive peut être parfois cueillie. La densification du couvert forestier et le boisement naturel ou artificiel des lisières et prairies fraîches lui sont préjudiciables.

Globalement c'est le maintien du pâturage extensif qui permettra son maintien sur la commune.



Gentiane croïsette

Gentiana cruciata L., 1753

Gentianacées

Liste rouge nationale : Quasi menacé

Liste rouge régionale : Quasi menacé

Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

La Gentiane croïsette se développe sur calcaire dans les prés secs, les coteaux rocailleux, et les forêts claires.

Répartition générale

Cette espèce est distribuée en Europe ainsi qu'en Asie occidentale et boréale. Elle est présente dans une grande partie de la France, mais absente dans l'Ouest et la région méditerranéenne.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Elle est présente à la fois au nord et au sud de la commune, en prairie sèche, souvent en lisière ou en clairière ou en boisement clair.

Menaces et conservation

Cette plante est l'hôte de l'Azuré de la croïsette (*Maculinea alcon rebeli* (Hirscke, 1904)), un papillon protégé au niveau national. Elle ne semble pas menacée sur la commune et son maintien est assuré par les activités agropastorales.



Grande Androsace

Androsace maxima L., 1753

Primulacées

Liste rouge régionale : En Danger
Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

Cette espèce se développe principalement sur les terres cultivées de l'étage montagnard dans des milieux lumineux et basophiles mais on la retrouve sur des prairies sèches écorchées dans des secteurs favorables aux annuelles

Répartition générale

La Grande Androsace est présente en Europe méridionale et centrale, en Asie occidentale et boréale ainsi qu'en Afrique septentrionale. En France, on la retrouve sur quasiment tout le territoire sauf dans l'Ouest.



Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

On rencontre cette belle petite plante en plusieurs points au nord de la commune, aux alentours du hameau du Majeuil.

Menaces et conservation

Cette espèce est très menacée à l'échelle régionale, mais également sur la commune du fait de la faiblesse de ses populations. Le maintien des activités agropastorales est fondamental pour sa conservation.



Micrope dressé

Bombycilaena erecta (L.) Smojl.
Astéracées

Protection régionale Rhône-Alpes

Écologie

Le Micrope dressé aime la chaleur et le soleil. Il se développe aux étages collinéen et montagnard dans des pelouses sèches au sol neutre à basique. Il a une préférence pour les secteurs écorchés où la végétation est clairsemée et la terre mise à nu.

Répartition générale

Cette espèce de l'Europe méridionale et centrale remonte vers le nord à la faveur de coteaux bien exposés.

Elle est distribuée dans une large moitié est de la France, mais elle est absente de la plupart des départements situés au nord et à l'ouest du territoire.

En Isère, le Micrope dressé est bien présent sur les pelouses sèches du Trièves et de la Matheysine. Il est observé également, mais de façon plus sporadique, sur les contreforts de Belledonne et de la Chartreuse proches de Grenoble, et sur les pentes les mieux exposées de l'Oisans ou du Plateau de Chambaran. Un noyau important de population existe également dans l'Île Crémieu.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

C'est une espèce très présente sur les coteaux secs de la moitié sud de la commune.

Menaces et conservation

Cette espèce ne semble pas être directement menacée de disparition du fait de sa large répartition. Les stations proches des zones urbanisables peuvent toutefois disparaître à court terme. Le développement des broussailles consécutif à l'abandon du pastoralisme et la reforestation des pelouses sèches constituent aussi des menaces importantes pour cette petite plante.

En dépit de sa large répartition sur la commune, le Micrope dressé mérite de l'attention car c'est un bon indicateur de la biodiversité des habitats de coteaux secs.



Ophioglosse, Langue de serpent

Ophioglossum vulgatum L.

Ophioglossacées

Protection régionale Rhône-Alpes

Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

La Langue de serpent fréquente les prairies humides ou les marais aux étages collinéen et montagnard, sur sols neutres ou alcalins. Elle peut faire quelques incursions sur des coteaux secs, généralement argileux, pourvu que quelques suintements temporaires alimentent le sol en eau. C'est une espèce de pleine lumière, mais on la rencontre parfois en sous-bois marécageux ou en lisière où elle devient alors plus élancée.

Répartition générale

Cette espèce des régions tempérées de l'hémisphère nord est présente en Europe, Afrique du Nord, Asie et Amérique du Nord.

En France, elle est répandue sur l'ensemble des départements hormis la Creuse et le Bas-Rhin.

En Isère, la Langue de serpent affectionne les plaines et la moyenne montagne des secteurs calcaires ou argileux. Elle fréquente préférentiellement les Monts du Chat et la Chartreuse. On la rencontre dans presque tous les territoires.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'espèce a été découverte sur deux secteurs, vers Bayardière et au sud du Mollard, au sein de pelouses sèches mais présentant des arrivées humides liées aux argiles.

Menaces et conservation

La Langue de serpent ne semble pas directement menacée sur la commune malgré ses faibles populations. Les pratiques agricoles doivent être maintenues sur ses stations.



Orchis punaise

Anacamptis coriophora (L.) Bateman, Pridgeon & Chase
subsp. coriophora
Orchidacées

Protection nationale, annexe I

Liste rouge nationale : Quasi Menacé

Liste rouge régionale : En Danger

Écologie

C'est une plante de pleine lumière qui fréquente les zones herbeuses humides et les landes marécageuses aux étages collinéen et montagnard. Elle se trouve sur des terrains ni trop acides, ni trop alcalins.

Répartition générale

L'aire de répartition de l'Orchis punaise s'étend de l'Europe méridionale au Moyen-Orient.

En France, il est essentiellement présent dans une large moitié sud.

En Isère, il est connu sur le flanc sud de la Chartreuse, dans les collines bordant Belledonne, en Matheysine, dans le Trièves et en Oisans.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'orchis à odeur de punaise est présente au sein de pelouses fraîches voire humides, au niveau de Bayardière.

Menaces et conservation

Cette espèce rare a fortement régressé sur le département de l'Isère, comme partout en France. Elle est victime du drainage et du remplacement des prairies humides ou semi-humides permanentes par des grandes cultures (maïs) ou des prairies artificielles. Par ailleurs la fertilisation des prairies de fauche ou le développement des broussailles consécutif à l'abandon des pâtures extensives sont des menaces importantes.

L'orchis à odeur de punaise présente une aire réduite et une population réduite qui en font une espèce relativement en danger sur la commune.

Les pelouses qui accueillent cette orchidée protégée et menacée sont riches en espèces patrimoniales et doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de maintenir le milieu en état.



Orchis de Spitzel

Orchis spitzelii Sauter ex Koch subsp. *spitzelii*
Orchidacées

Protection nationale, annexe I

Écologie

L'espèce affectionne particulièrement les bois clairs de résineux, notamment ceux de Pin sylvestre, aux étages montagnard et subalpin. Elle se rencontre aussi en pleine lumière dans des coupes forestières et, en altitude, dans des pelouses et des landes à Raisin d'ours. Elle se développe sur des sols calcaires plutôt secs mais bien enneigés l'hiver.

Répartition

L'aire de répartition de cette espèce est centrée sur les montagnes du pourtour méditerranéen et du sud de l'Europe. Des populations isolées existent toutefois, du nord des Alpes à la Suède et du Caucase au Liban.

En France, l'Orchis de Spitzel est essentiellement distribué dans une zone comprise entre le Haut-Dauphiné et les Alpes-Maritimes. Il est très rare dans le Jura et les Pyrénées orientales. Il y a trente ans, il était cité en Isère exclusivement autour du Mont Aiguille. Il est maintenant connu dans trois secteurs : le Trièves, les contreforts nord du massif du Dévoluy et la frange orientale du Vercors.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'espèce a été notée en 2010 au niveau des coteaux de Renardière mais n'a pas été revue malgré les recherches en 2021.

Menaces et conservation

Certaines populations à effectifs faibles ou très variables suivant les années sont intrinsèquement fragiles. L'ouverture de pistes forestières ou pastorales et la densification des peuplements forestiers peuvent mettre en danger cette orchidée.



Orobanche couleur d'améthyste

Orobanche amethystea Thuill., 1799
Orobanchacées

Liste rouge régionale : Quasi menacé
Espèce déterminante ZNIEFF

Écologie

Cette orobanche parasite le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*). Elle se développe dans les milieux secs de pelouses calcicoles.



Répartition générale

Cette espèce est présente en Europe occidentale et méridionale, en Asie occidentale, et en Algérie. En France, elle est présente sur quasiment tout le territoire.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'Orobanche couleur d'améthyste est présente en plusieurs points sur les coteaux secs du nord de la commune.

Menaces et conservation

Cette espèce est soumise à la régression de ses habitats de pelouses sèches suite à l'abandon des pratiques agropastorales.

En raison de sa large répartition sur la commune, l'espèce ne semble pas menacée à court terme.



Orchis grenouille

Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820
Orchidacées

Liste rouge nationale : Quasi menacé

Écologie

Cette espèce se développe principalement dans les pelouses acidiphiles sub-alpines à alpines.

Répartition générale

Cette espèce est présente en Europe, en Asie occidentale et boréale ainsi qu'en Amérique septentrionale. En France, on la retrouve sur tout le territoire sauf en méditerranée.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

L'espèce n'est connue que dans l'extrême sud de la commune en limite de pâturage. Il est très probable que sa répartition soit sous-estimée.

Menaces et conservation

Dans nos territoires de montagnes, l'espèce est encore largement présente et ne semble pas menacée.



Oxytropide pileux

Oxytropis pilosa (L.) DC., 1802

Fabacées

Liste rouge régionale : Vulnérable

Écologie

Cette plante se rencontre dans les rocailles, les graviers et les pelouses arides de basse altitude.

Répartition générale

Cette espèce d'Europe orientale et d'Asie occidentale possède une aire de répartition très limitée en France puisqu'elle n'est présente qu'en Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Alpes de Haute Provence et accidentel dans la Drôme.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

Cette espèce n'a pas été revue sur la commune depuis 1952. Elle serait à rechercher compte tenu de sa fréquence sur les coteaux du Drac.

Menaces et conservation

Cette espèce peut être considérée comme disparue.



Sabot de Vénus

Cypripedium calceolus L.
Orchidacées

Protection nationale, annexe I
Convention de Berne, annexe I
Directive Habitats, annexes II et IV
Liste rouge nationale : Quasi Menacé
Espèce déterminante ZNIEFF



Écologie

Les biotopes les plus favorables au Sabot de Vénus sont les bois clairs et les clairières des hêtraies montagnardes, des hêtraies-sapinières et des pinèdes à Pin sylvestre. Il se développe sur sol calcaire frais de l'étage collinéen à l'étage subalpin.

Répartition générale

L'espèce, de répartition eurasiatique, est rare en Europe boréale et tempérée. Elle est surtout localisée dans l'est de la France, de la Lorraine aux Alpes. Elle est très rare dans les Causses et les Pyrénées. Le département de l'Isère abrite de nombreuses stations, localement abondantes, en zone montagneuse calcaire. Les principales sont situées en Chartreuse, Vercors, Oisans et Trièves.

Répartition sur la commune de La Motte-Saint-Martin

En raison des fortes menaces de cueillette qui pèsent sur cette espèce fait l'objet, la localisation de ses stations sur la commune ne sera pas fournie dans ce rapport. Pour disposer de cette information, merci de vous rapprocher de la mairie en justifiant de l'utilisation qui sera faite de la donnée.

Menaces et conservation

Le Sabot de Vénus souffre du boisement des clairières et de la densification du couvert forestier, qu'ils soient d'origine naturelle ou provoqués par la sylviculture. Cette espèce spectaculaire est victime de pratiques familiales et commerciales de cueillette, d'arrachage et de transplantation.

Sa prise en compte dans les plans d'aménagement forestiers doit permettre d'assurer le maintien de ses populations. Par ailleurs des efforts de pédagogie et de sensibilisation du public sont également à mettre en œuvre afin de limiter les risques de cueillette.



d. Les espèces exotiques envahissantes

Sept espèces végétales considérées comme **exotiques envahissantes** ont été recensées sur la commune de La Motte-Saint-Martin. Il s'agit de :

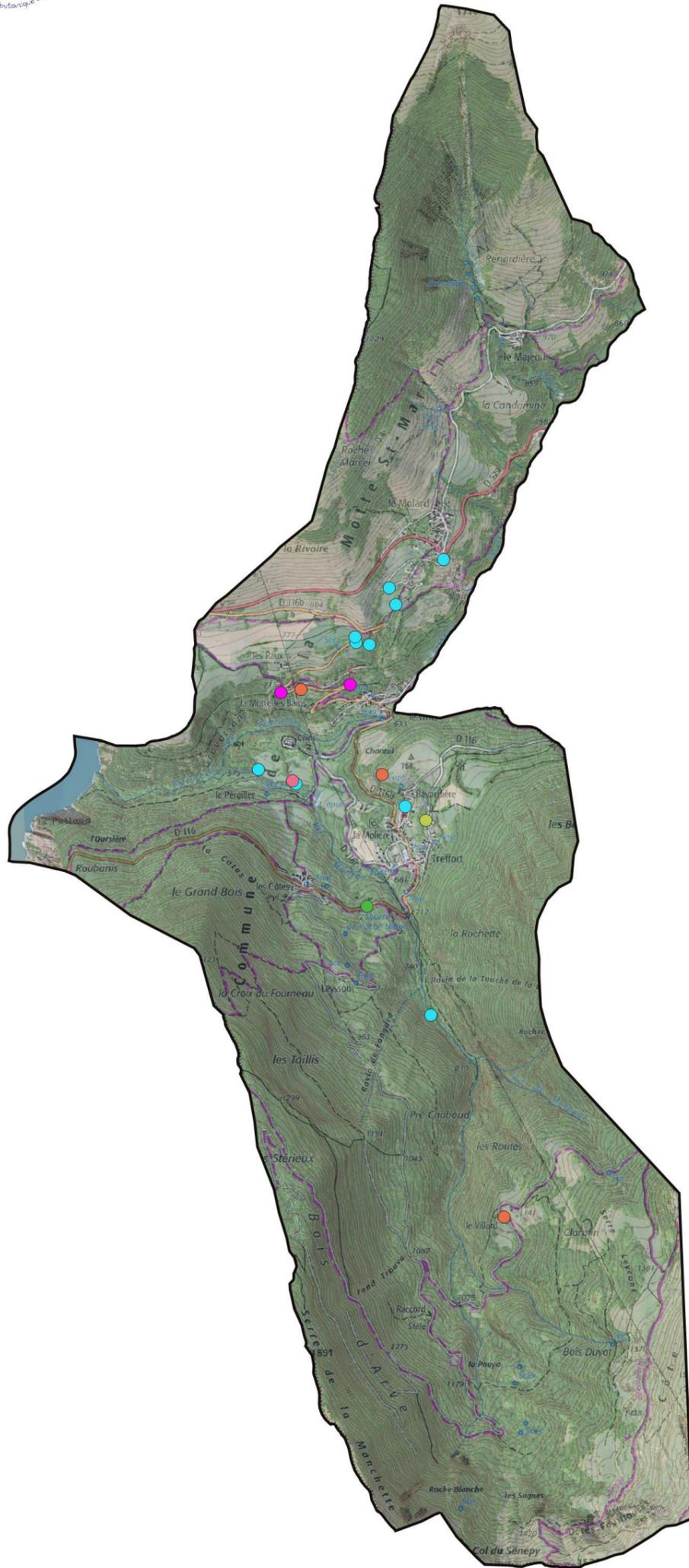
Nom français	Nom scientifique (TaxRef 15)	Famille	Année dernière obs.
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Asteraceae	2021
Lapsane intermédiaire	<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	Asteraceae	2021
Vergeret à annuelle	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Asteraceae	2019
Roquet à l'orient	<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	Brassicaceae	2021
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Fabaceae	2021
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Polygonaceae	2021
Buddleia de David	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Scrophulariaceae	2021
Ambrosie à feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Asteraceae	2019

Globalement la commune est peu concernée par les espèces exotiques envahissantes. Une espèce, le Bunias d'Orient, est toutefois préoccupante du fait de sa rapidité d'expansion et des problèmes qu'elle pose dans les prairies semi naturelles. Des actions doivent être menées rapidement pour freiner sa dynamique.

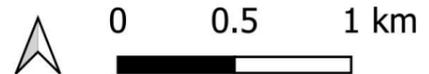




Localisation de la flore exotique envahissante sur la commune de La-Motte-Saint-Martin



- Ambrosie à feuilles d'armoise
- Buddléia de David
- Roquette d'orient
- Vergerette annuelle
- Renouée du Japon
- Robinier faux-acacia
- Solidage du Canada



3. La Faune

a. Synthèse des connaissances

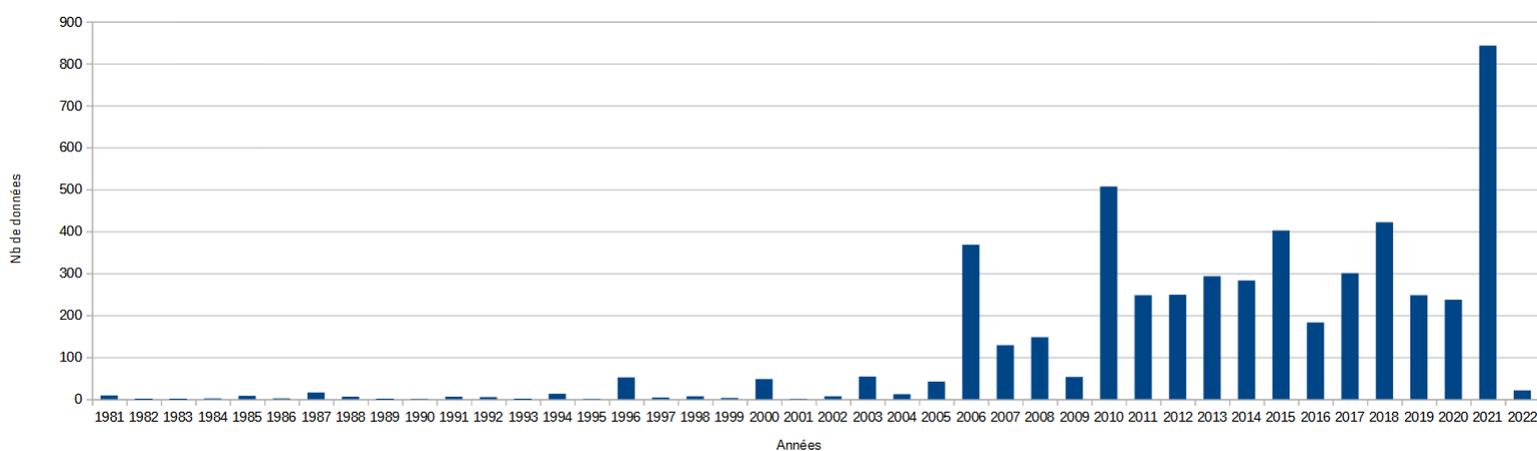
Les principales données existantes pour la commune de La Motte-Saint-Martin proviennent des connaissances compilées dans la base de données collaborative en ligne Faune-Isère (www.faune-isere.org) gérée par la LPO.

Cette base de données contient surtout des observations réalisées par des naturalistes, amateurs ou professionnels, voulant partager ses données. Les observations réalisées par la LPO et Drac Nature sont incluses dans cette base de données.

Afin de disposer une vision la plus représentative possible de la faune de la commune de La Motte-Saint-Martin, l'Association communale de chasse agréée et la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère ont enrichi les connaissances avec leurs données.

Dans l'emprise de la commune, le diagnostic a été élaboré avec près de 6 150 données d'observation de faune : vertébrés terrestres et quelques ordres d'invertébrés (orthoptères, lépidoptères et odonates). La plus ancienne date d'avril 1981 (un pouillot de Bonelli chanteur).

Le graphique suivant montre la distribution du nombre de données au cours des ans, de 1981 à janvier 2022.



Répartition des données faunistiques par année recueillie pour l'ABC de La Motte-Saint-Martin (état au 01/02/2022).

La répartition des données n'est pas homogène. Entre les années **1980** et **2005**, de quelques à plus d'une dizaine de données ont été consignées par an. En **2006**, l'augmentation des données est due à l'étude sur le Sénépy. Les années **2010-2011** marquent un tournant dans la récolte des données naturalistes avec le développement de plate-forme collaborative de saisie

d'observations naturalistes en ligne. Ce système ainsi mis en place a permis d'augmenter considérablement la connaissance de la faune en Isère. La base de données se compose majoritairement de données privées, saisies par n'importe quel observateur, en dehors de suivis, de protocoles ou d'études. Et **2021** correspond aux inventaires de l'ABC.

b. Diversité spécifique

Au niveau de la diversité des espèces, quand on ne regarde que les taxons pour lesquels les données sont les plus représentatives et les plus exhaustives (vertébrés terrestres, libellules, criquets et papillons), on constate une certaine diversité d'espèces (correspondant au tiers des espèces connues du département).

	Nombre d'espèces La Motte-Saint-Martin	Nombre d'espèces Isère (pour comparaison)
Amphibiens	5	17
Mammifères	38	86
<i>dont chauves-souris</i>	<i>18</i>	<i>30</i>
Oiseaux	113	336
<i>dont nicheurs</i>	<i>86</i>	<i>169</i>
Reptiles	5	16
Odonates	15	78
Papillons de jour	100	201
Orthoptères	25	102

Nombre d'espèces identifiées par taxon faunistique à La Motte-Saint-Martin, comparés à ceux du département de l'Isère.

c. Répartition spatiale des données

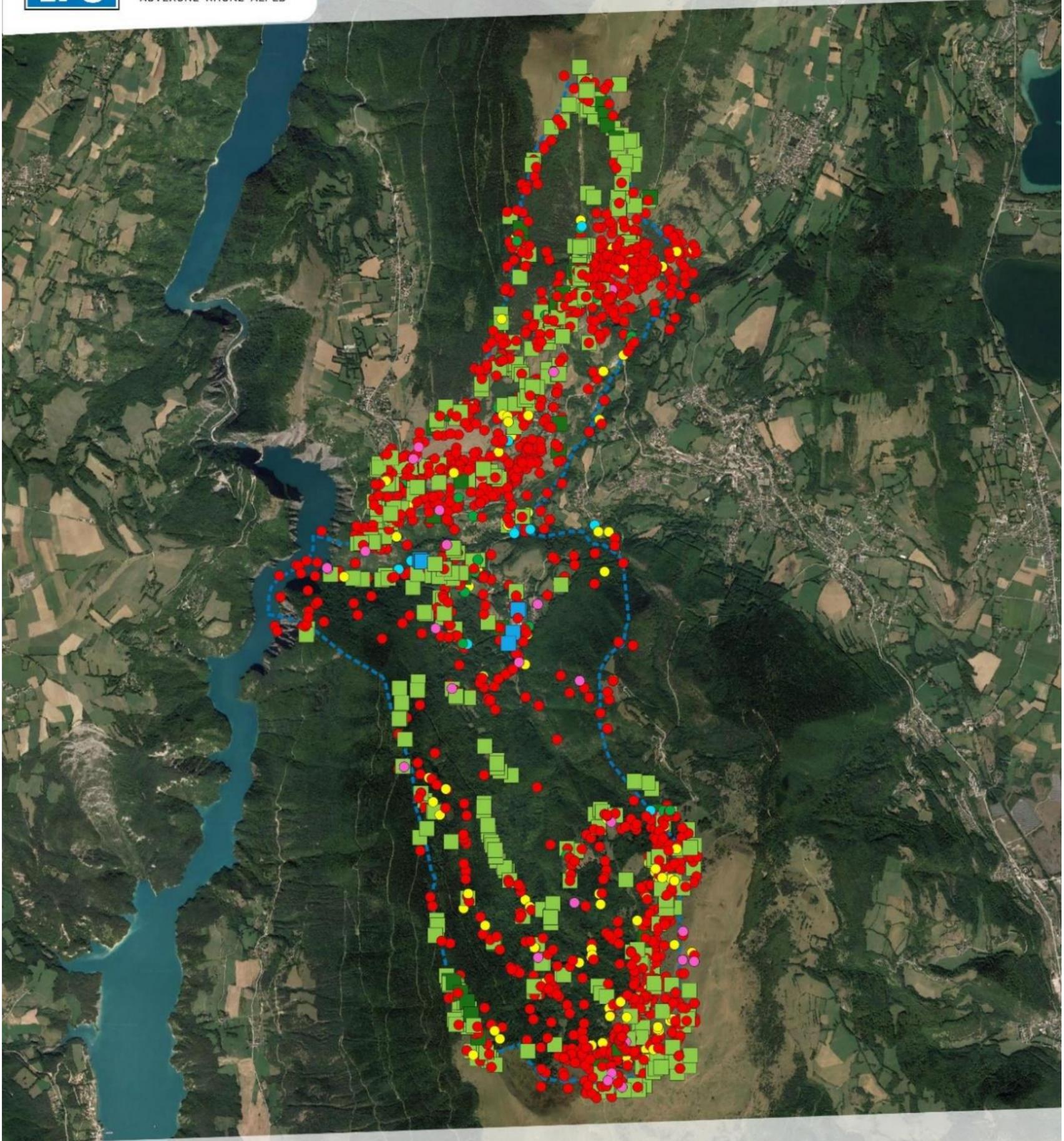
Au niveau spatial, les prospections réalisées à l'occasion de l'ABC viennent compléter les connaissances sur la répartition des données. Les principales observations correspondent à des oiseaux et à des papillons de jour, réparties dans l'ensemble de la commune. Deux secteurs ressortent au vu nombre des données et de la diversité des espèces : les coteaux secs du Majeuil et l'alpage du Sénépy.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données de faune dans la Commune de La Motte-Saint-Martin

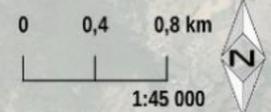


Légende

Limite de la Commune

Données d'observation

- Oiseaux
- Amphibiens
- Reptiles
- Chauves-souris
- Mammifères
- Papillons de jour
- Odonates
- Orthoptères



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-03-09

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



4. Les Oiseaux

a. Cortèges avifaunistiques

Les oiseaux constituent le groupe le mieux connu dans la commune de La Motte-Saint-Martin. Le nombre d'observations recueillies, l'ancienneté des données et la diversité des espèces permettent d'appréhender l'évolution des cortèges avifaunistiques de la commune.

Les oiseaux identifiés à La Motte-Saint-Martin n'ont pas tous la même écologie et ne fréquentent pas le territoire communal aux mêmes endroits et aux mêmes périodes.

La configuration géographique de la commune fait qu'elle se situe sur un axe de migrations d'oiseaux. Ainsi, plusieurs espèces peuvent faire des haltes le long du Drac. C'est le cas de la Grue cendrée ou du Guêpier d'Europe qui n'ont été notés dans la commune que lors de haltes migratoires.

Les massifs montagneux alentours font que certaines espèces, notamment les grands rapaces, peuvent être observés lors de leur transit. Ainsi, l'Aigle royal, le Circaète Jean-le-Blanc ou le Vautour fauve ne font que survoler le territoire.

Par contre, les forêts et boisements sur les versants du Conest et surtout du Sénépy permettent à de nombreuses espèces forestières de se reproduire.

D'autre part, certaines espèces d'oiseaux remarquables sont présentes de manière localisée dans le territoire. Par exemple, l'Hirondelle de rochers, le Faucon pèlerin ou le Grand Corbeau nichent dans les falaises et affleurements et demeurent donc vulnérables aux atteintes sur leurs nids.

Ainsi, de par leurs affinités avec leurs écologies, les oiseaux nicheurs peuvent être regroupés en cortèges.

Il est possible de distinguer les oiseaux **aquatiques**, liés au Drac et aux ruisseaux (exemples : Goéland leucopnée, Bergeronnette des ruisseaux).

D'autres espèces d'oiseaux ne vivent qu'en **milieu boisé ou forestier**. La très forte présence de la forêt permet ainsi à de nombreuses espèces de nicher et/ou de rechercher leur nourriture (comme la plupart des passereaux, la Gélinoite des bois, le Pic noir...).

Certaines espèces sont au contraire dépendantes de milieux **ouverts**, de type agricole ou de prairies. Le Bruant jaune, le Faisan de Colchide ou l'Alouette des champs sont des exemples d'oiseaux vivant dans ces milieux.

Une particularité de La Motte-Saint-Martin réside dans les milieux de montagne, notamment la présence d'**alpages** avec une diversité d'oiseaux liés spécifiquement à ces environnements : Tétrasyre, Venturon montagnard, Monticole de roche... La présence de zones rocheuses, sur



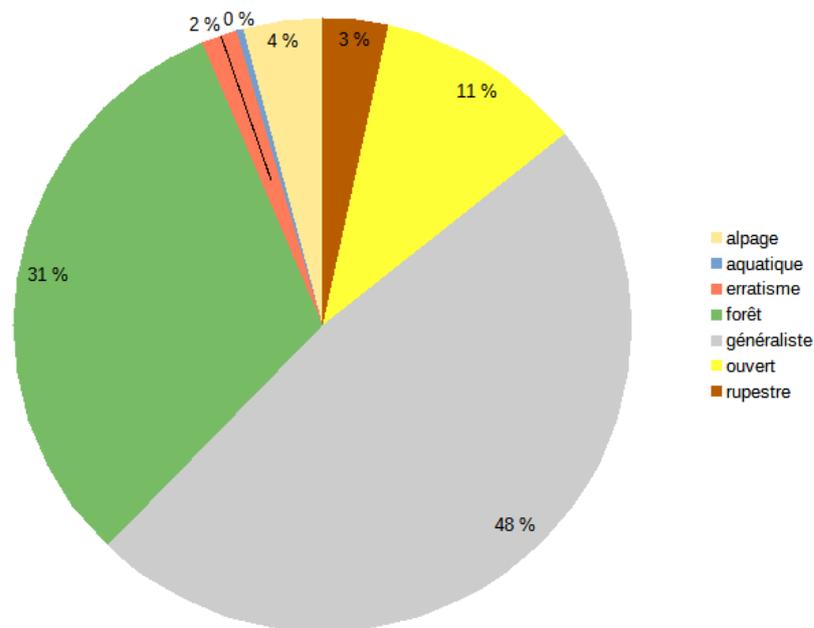


la commune mais également aux environs proches (gorges du Drac) favorise des oiseaux **rupestres**.

Certaines espèces d'oiseaux sont moins inféodées à un milieu, et peuvent vivre dans des contextes très différents, aussi bien en forêt qu'en milieu ouvert, ou même un milieu urbain. Ces espèces sont considérées « **généralistes** ». Ce sont surtout celles-ci qui arrivent à s'adapter à l'urbanisation, et qu'on retrouve dans les parcs et jardins.

Enfin, d'autres espèces ne font que transiter au-dessus de La Motte-Saint-Martin, et peuvent même parfois s'y arrêter, mais ne sont pas liées à l'occupation du sol. Ces oiseaux **erratiques** peuvent soit relier les différents massifs montagneux alentours, soit correspondre à des migrateurs au long cours.

Actuellement, les espèces généralistes sont dominantes à La Motte-Saint-Martin. Elles représentent près de 50 % des observations d'oiseaux. Viennent ensuite les espèces forestières, puis les espèces des milieux ouverts (dont alpages).



Répartition des observations d'oiseaux selon le cortège à La Motte-Saint-Martin

b. Espèces remarquables

Parmi les espèces d'oiseaux, la diversité des rapaces est à noter. Même si certaines espèces comme l'Aigle royal ou le Circaète Jean-le-Blanc ne nichent pas dans le territoire communal, elles utilisent le territoire, au moins pour la recherche de nourriture.





Cinq espèces de rapaces sont nicheurs dans la commune : la Buse variable, le Faucon crécerelle, la Bondrée apivore, l'Épervier d'Europe et l'Autour des palombes.

La **Buse variable** exploite tout le territoire communal, et niche en forêt. Elle est surtout observée dans les milieux ouverts, et notamment les coteaux du Conest.

De même, le **Faucon crécerelle** chasse et niche dans les milieux les plus ouverts, aussi bien les coteaux, les alentours des hameaux et les alpages. Ce faucon peut aussi bien nicher dans un arbre, un bâtiment ou une paroi rocheuse.

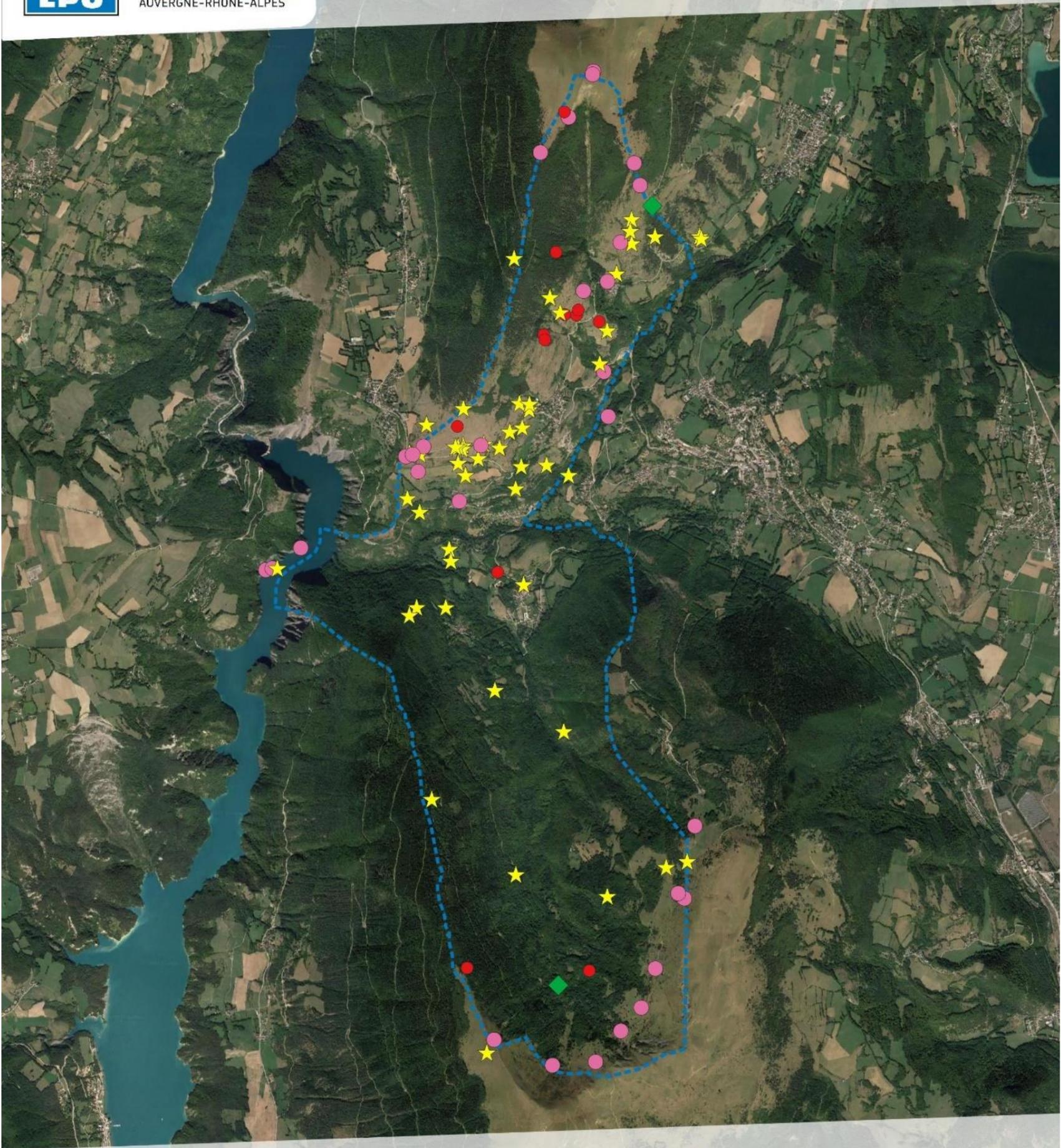
La **Bondrée apivore** et l'**Autour des palombes** sont des espèces nichant dans un arbre un milieu forestier. La Bondrée chasse essentiellement dans les nids d'hyménoptères (guêpes, bourdons) et se rencontre alors souvent en milieu ouvert. L'Autour reste quant à lui plus forestier. Il est présent dans les deux versants boisés de la commune, le Sénépy et le Conest.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données des principaux rapaces nicheurs dans la Commune de La Motte-Saint-Martin

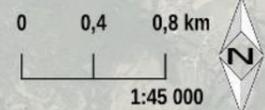


Légende

— Limite de la Commune

Rapaces

- Autour des palombes
- Bondrée apivore
- Buse variable
- Faucon crécerelle



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-03-11

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Pour l'ABC de La Motte-Saint-Martin, l'accent a été mis également sur les rapaces nocturnes. En effet, les versants boisés de l'étage montagnard (surtout présents sur le Sénépy) présentent des potentialités d'accueil pour la **Chevêchette d'Europe** et la **Chouette de Tengmalm**, deux petites chouettes de montagne très localisées et indicatrices de milieux forestiers plutôt en bon état de conservation.

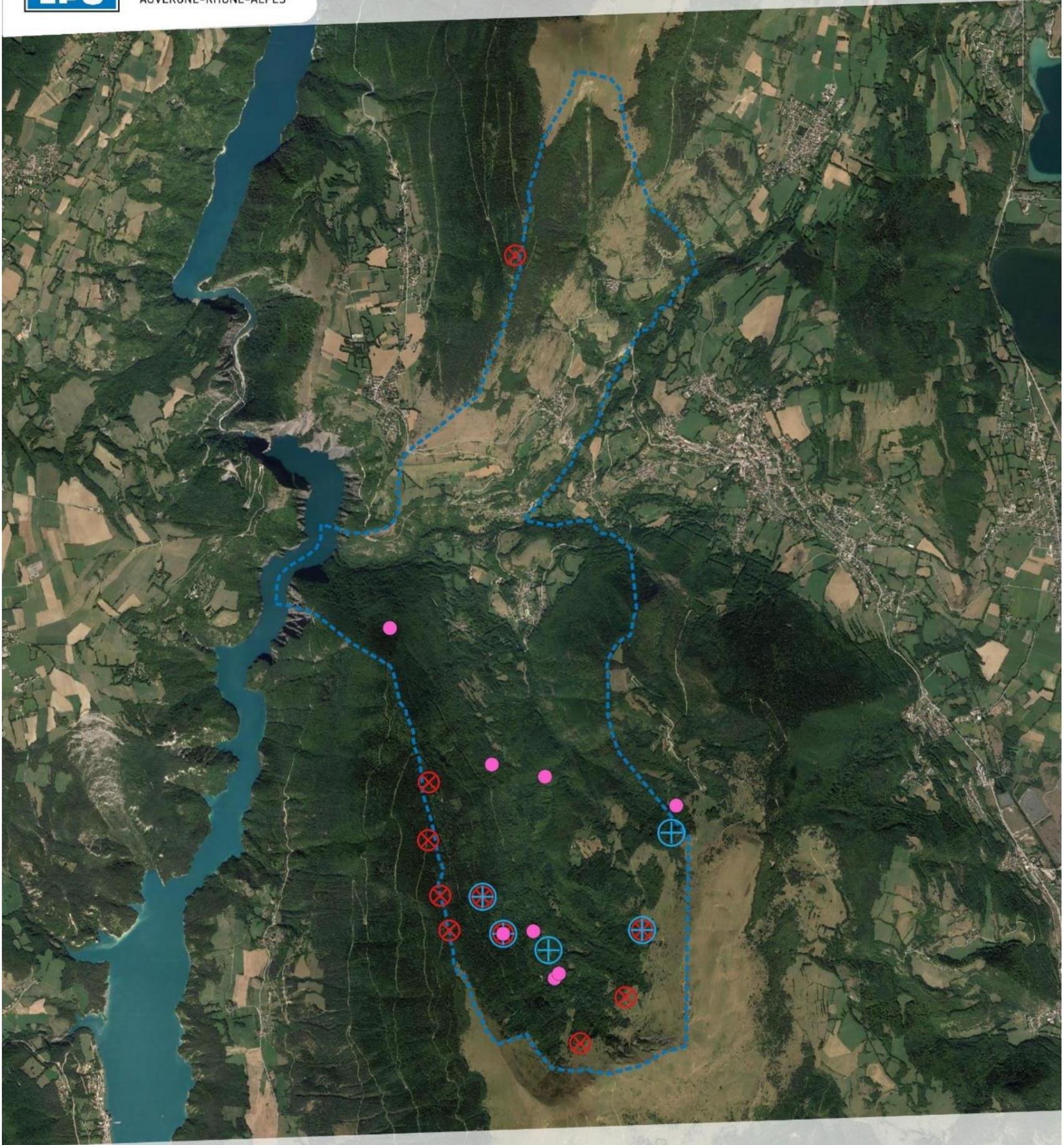
Cet inventaire de 2021 a permis d'identifier 4 territoires de Chouette hulotte dans le versant du Sénépy, et semble confirmer l'absence de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe. Cette dernière reste possible sur le Serre de la Manchette, juste sur la limite avec la commune de Marcieu (réaction de défense de passereaux).





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

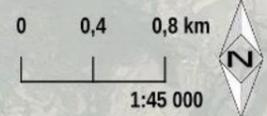
Localisation des données de rapaces nocturnes dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende
Limite de la Commune

Rapaces nocturnes

-  Chouette hulotte
-  Chevêchette d'Europe (absence)
-  Chouette de Tengmalm (absence)



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-03-11
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Enfin, un enjeu ornithologique de la commune de La Motte-Saint-Martin concerne le **Tétras lyre** et la **Gélinotte des bois**.

Le Tétras lyre est présent dans les alpages et la partie supérieure de la forêt du Sénépy et de la Peyrouse. Le maintien de la zone de transition entre les alpages ouverts et la forêt est essentiel à sa conservation.

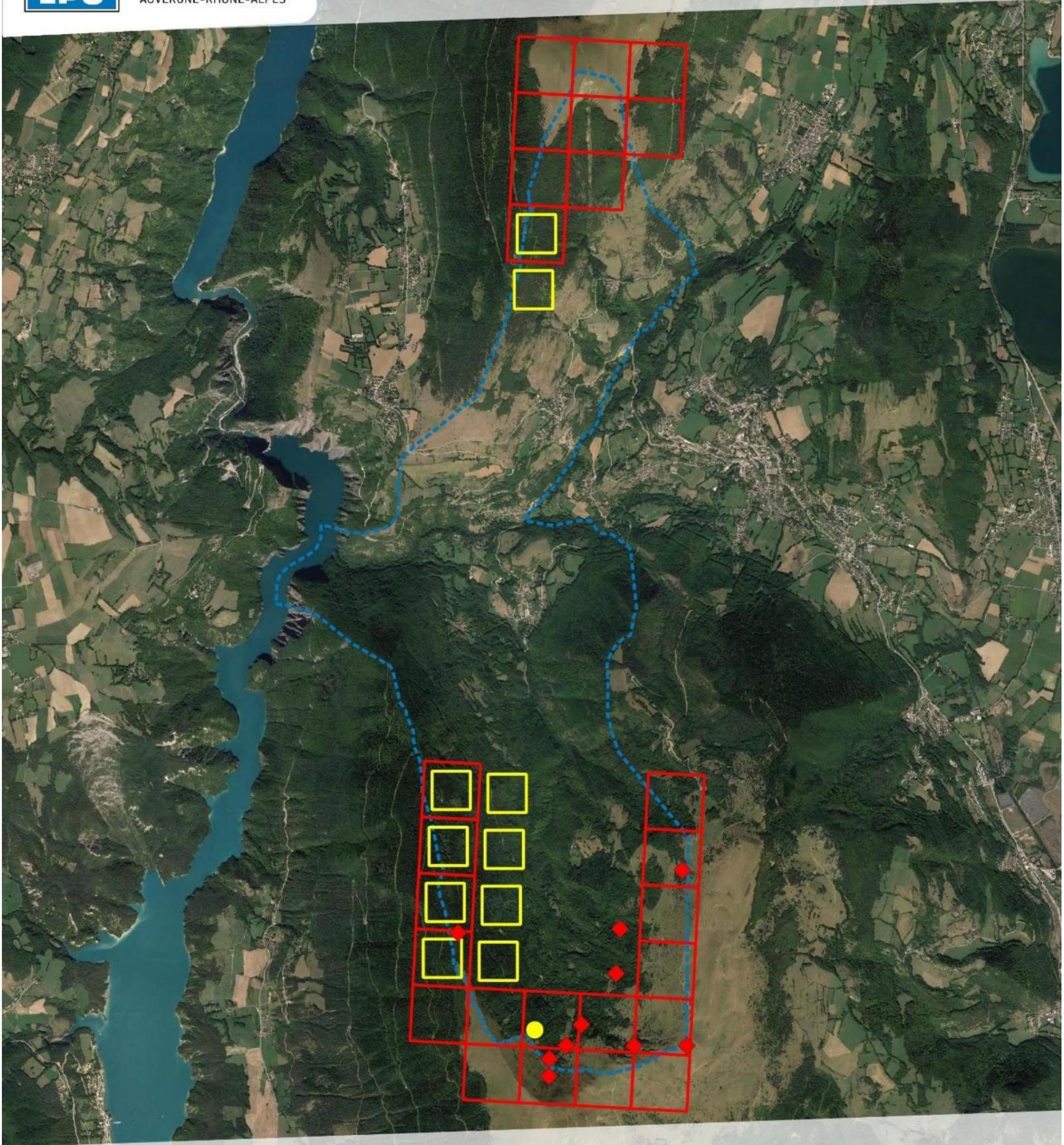
La Gélinotte est plus difficile à connaître du fait de sa grande discrétion. La plupart des données remontent à plus de 10 ans, mais l'espèce est très probablement encore présente dans son aire connue de répartition communale. Des inventaires spécifiques permettraient de mieux connaître l'état de la population de cette espèce remarquable.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données de Tétrasyre et de G linotte des bois dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



L g nde

--- Limite de la Commune

T trasyre

▭ Maille de pr sence

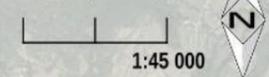
◆ Observation ponctuelle

G linotte des bois

▭ Maille de pr sence

● Observation ponctuelle

0 0,4 0,8 km



1:45 000

Sources : VisioNature (R seau LPO en Auvergne-Rh ne-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, F d ration d partementale des chasseurs de l'Is re

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : Google Satellite

Date de r alisation : 2022-03-11

Conception : R mi FONTERS (LPO Auvergne-Rh ne-Alpes)



5. Les Reptiles et Amphibiens (Herpétofaune)

a. Amphibiens

Quelques données éparées d'amphibiens étaient connues dans la commune de La Motte-Saint-Martin entre 1987 et 2020. La plupart se concentrait dans le fond du vallon du ruisseau du Pérailler et du Rif Montey. Elles concernaient des observations de **Crapaud commun**, de **Salamandre tachetée**, de **Grenouille du type « verte »** et de **Grenouille rousse**.

À proximité immédiate du territoire communal, existe une donnée de chanteurs d'**Alyte accoucheur** dans le hameau des Béthoux (commune de La Motte-d'Aveillans), à une centaine de mètres de La Motte-Saint-Martin. Elle date de 2005.

Pour l'ABC de La Motte-Saint-Martin, des compléments d'inventaires ont également été réalisés sur les amphibiens.

Les observations de 2021 confirment celles des années antérieures : les amphibiens se concentrent surtout dans le fond du vallon du Rif Montey et du ruisseau du Pérailler. Dans cette zone de convergence des écoulements, la plupart des points d'eau, même les plus modestes, sont utilisés par la Salamandre tachetée, la Grenouille rousse et le Crapaud commun.

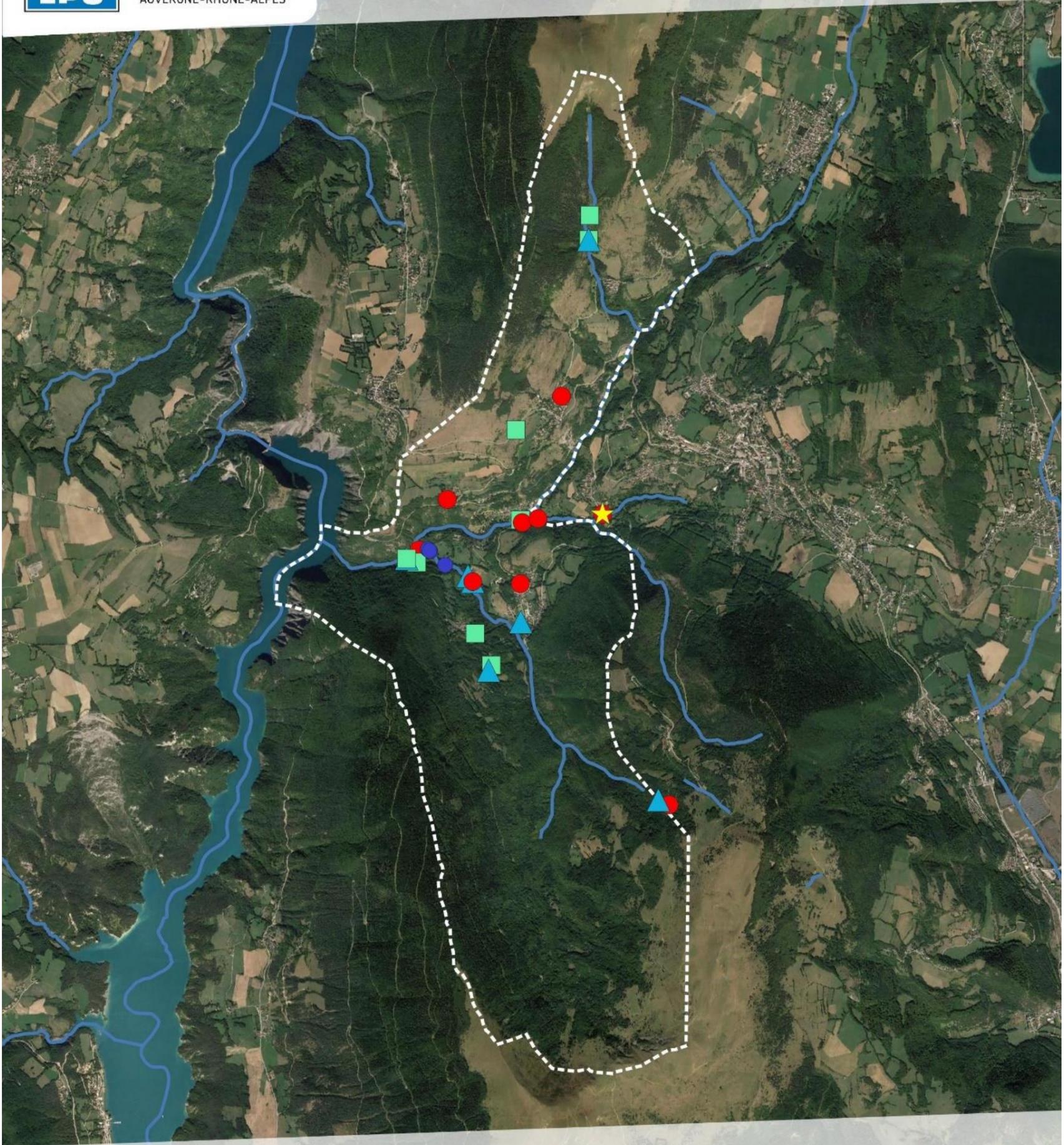
Malgré des prospections ciblées, l'Alyte accoucheur n'a pas été recontacté, même aux Béthoux. La population, vraisemblablement très isolée, semble avoir sérieusement décliné.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données d'amphibiens dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

--- Limite de la Commune
— Principaux cours d'eau

Amphibiens

- ★ Alyte accoucheur
- Crapaud commun
- Grenouille "verte"
- ▲ Grenouille rousse
- Salamandre tachetée

0 0,4 0,8 km
1:45 000



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-03-11
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



b. Reptiles

Les observations de reptiles se concentrent essentiellement dans les coteaux les plus exposés du versant du Conest. Il s'agit essentiellement du **Lézard à deux raies** et du **Lézard des murailles**. Les quelques observations de la **Coronelle lisse** se situent également sur ce versant.

La **Couleuvre verte et jaune** est un serpent assez fréquent, mais apparemment plus cantonné autour du hameau principal de La Motte-Saint-Martin. Tandis que la **Couleuvre helvétique**, très aquatique, n'a été trouvée que dans le Rif Montey et au Majeuil.

6. Les Mammifères

a. Mammifères terrestres

La commune de La Motte-Saint-Martin présente des milieux relativement variés, depuis les berges du Drac jusqu'aux alpages du Sénépy et de la Peyrouse. Le peuplement de mammifères est par conséquent également varié. Ainsi, le Chamois est présent plutôt dans les parties les plus hautes de la commune, et le Hérisson d'Europe, moins montagnard, fréquente le bas de la commune.

Parmi les espèces remarquables, le Cerf élaphe est présent dans la plupart des parties forestières de la commune, avec des zones de brame surtout concentrées dans le versant de la Peyrouse.

À l'inverse, la Marmotte des Alpes reste relativement localisée dans l'alpage du Sénépy (Côte Fouillouse) où elle avait été réintroduite dans les années 1990. À noter également l'observation d'une Marmotte sur le Conest en 2015, massif où les observations de Marmottes demeurent très sporadiques.

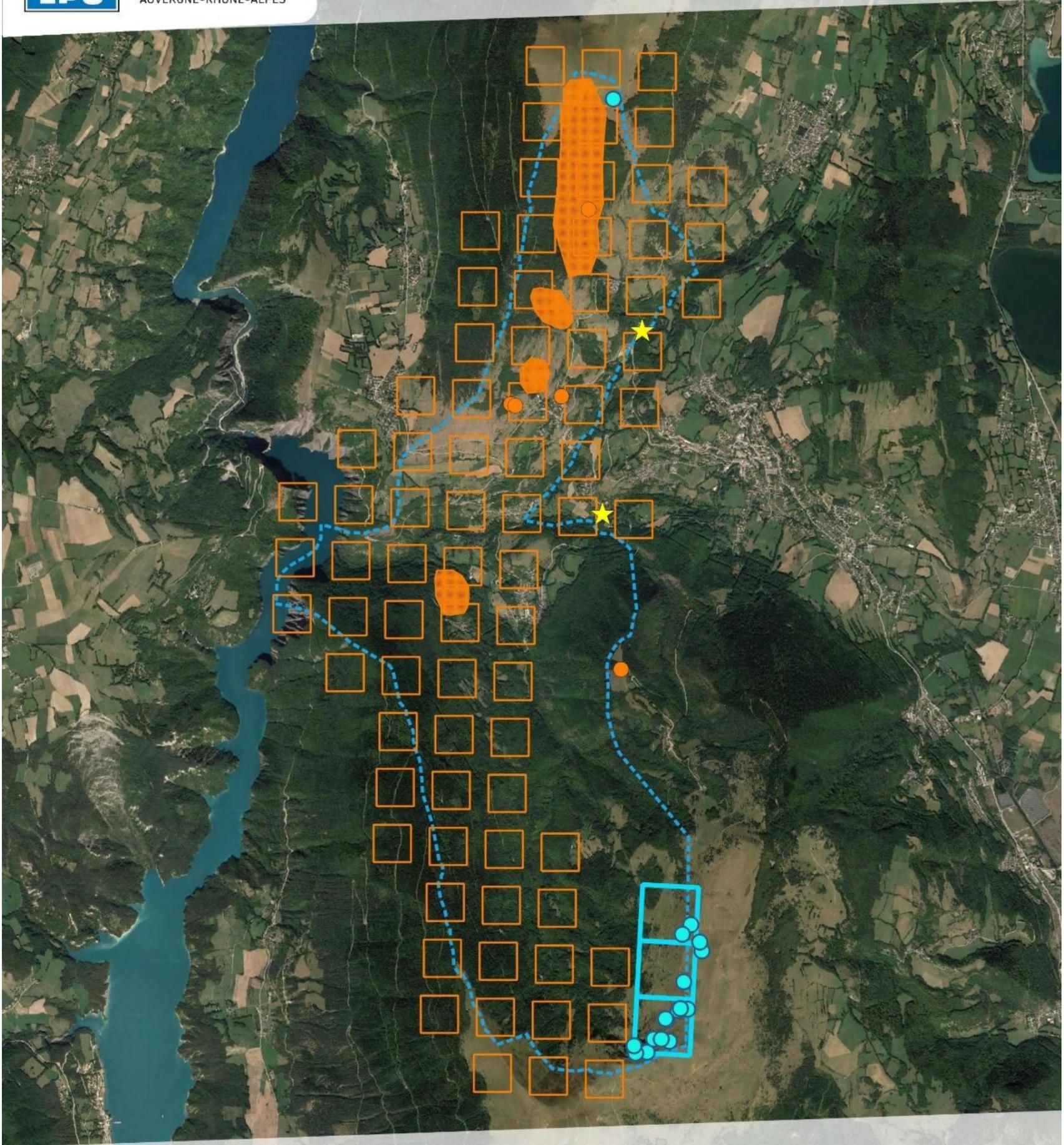
Plusieurs espèces sont présentes quasiment partout dans la commune de La Motte-Saint-Martin : Chevreuil, Renard roux, Sanglier, Martre des pins, Fouine, Lièvre d'Europe et Blaireau.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données de quelques mammifères remarquables dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

--- Limite de la Commune

Cerf élaphe

□ Mailles de présence

● Observation ponctuelle

■ Zone de brame

Marmotte des Alpes

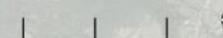
□ Maille de présence

● Observation ponctuelle

Hérisson d'Europe

★ Observation ponctuelle

0 0,4 0,8 km



1:45 000



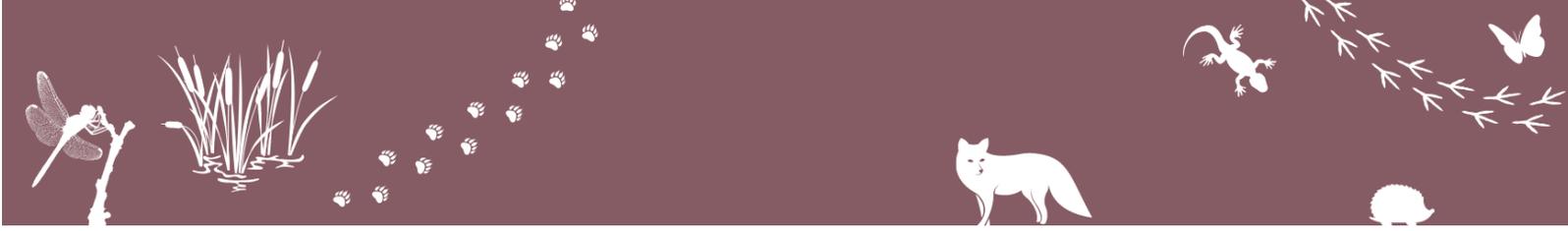
Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : Google Satellite

Date de réalisation : 2022-03-11

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



b. Chauves-souris (Chiroptères)

Les chauves-souris identifiées dans la commune de La Motte-Saint-Martin ne la fréquentent pas de la même façon, ni à la même période. En effet, le domaine vital d'une colonie de chauves-souris comprend un réseau de **gîtes pour la reproduction**, des **terrains de chasse** et ainsi que plusieurs éléments paysagers (y compris linéaires comme les haies) comme **couloirs de déplacements**. Le maintien ou le confortement des corridors biologiques entre massifs, sur une surface bien supérieure au domaine vital, assure la pérennité d'une colonie et les échanges entre les populations.

La commune de La Motte-Saint-Martin se situe dans un contexte essentiellement forestier et agricole. La présence de ces versants boisés et le réseau de ruisseaux facilitent les déplacements de chauves-souris à faible rayon de dispersion (certains murins forestiers notamment). Par ailleurs, les zones en eau sont par nature attractives pour les chauves-souris. Cela concerne aussi bien les petites mares que le lac de Monteynard ; ce dernier surtout pour celles effectuant de grands déplacements (espèces de haut-vol ou migratrices moins exigeantes sur la qualité des continuités écologiques). Les points d'eau servent de terrain de chasse (production d'insectes), mais aussi comme lieu d'abreuvement.

Deux grands types d'espèces de chauves-souris peuvent être distingués : les **espèces aériennes à vol rapide** qui chassent plutôt en milieux ouverts et capturent les insectes au vol (pipistrelles, molosses, sérotines, minioptères et noctules) et les **espèces glaneuses à vol lent** (oreillards, rhinolophes et murins). Par rapport à la sensibilité des chauves-souris à la lumière, les espèces glaneuses semblent beaucoup plus affectées par la lumière et évitent fortement les zones éclairées, plus particulièrement les murins. L'analyse de la présence de ces deux types de chauves-souris dans un territoire permet donc d'obtenir des éléments sur les trames noires existantes.

Les chauves-souris présentes à La Motte-Saint-Martin sont à la fois des espèces forestières (vivant en milieu forestier, soit pour la reproduction, soit pour la chasse, ou encore comme voie de déplacement), des espèces telles que les rhinolophes vivant dans des cavités (combles ou grottes), et des espèces plus ubiquistes (indépendantes d'un milieu particulier).

À l'occasion de l'ABC de La Motte-Saint-Martin, un point particulier sur les chiroptères a été mené pour approfondir les connaissances, et notamment sur la présence de colonies de reproduction.

Ainsi, des prospections de bâtiments et des appels aux habitants sur la présence de chauves-souris dans les maisons ont été réalisés en juillet 2021. Ces recherches complètent celles réalisées au milieu des années 2000 par Drac Nature dans les tunnels de la voie ferrée et dans certaines galeries.





L'église de La Motte-Saint-Martin hébergeait dans les années 1980 une petite colonie d'Oreillard roux, qui n'a plus été retrouvée, y compris en 2021.

Les combles du bâtiment de la mairie n'abritent pas non plus de chauves-souris. Deux autres bâtiments, un au Vivier où des pipistrelles sont présentes, et un proche du château où des chauves-souris gâtent parfois.

Le pont de la route D116 sur le Rif Montey n'est pas favorable pour les chiroptères, mais d'anciens nichoirs sont encore présents sous le tablier. Ils ne sont actuellement pas fonctionnels.

Enfin, deux galeries sont connues dans la commune. La première est la petite galerie, dans une propriété privée en bordure de la route D529 au lieu-dit la Rivoire, qui abrite en hiver quelques chauves-souris. Aucune fréquentation n'a été constatée en période estivale.

La seconde galerie se trouve proche de la retenue sur le Drac. Aucune chauve-souris n'a été observée à l'intérieur, mais l'entrée est fréquentée la nuit par des passages de chiroptères.

En complément de ces recherches de colonies dans le bâti, des prospections nocturnes ont été réalisées la nuit du 29 juillet 2021 pour l'ABC. Elles complètent les inventaires ponctuels réalisées par Drac Nature les années antérieures.

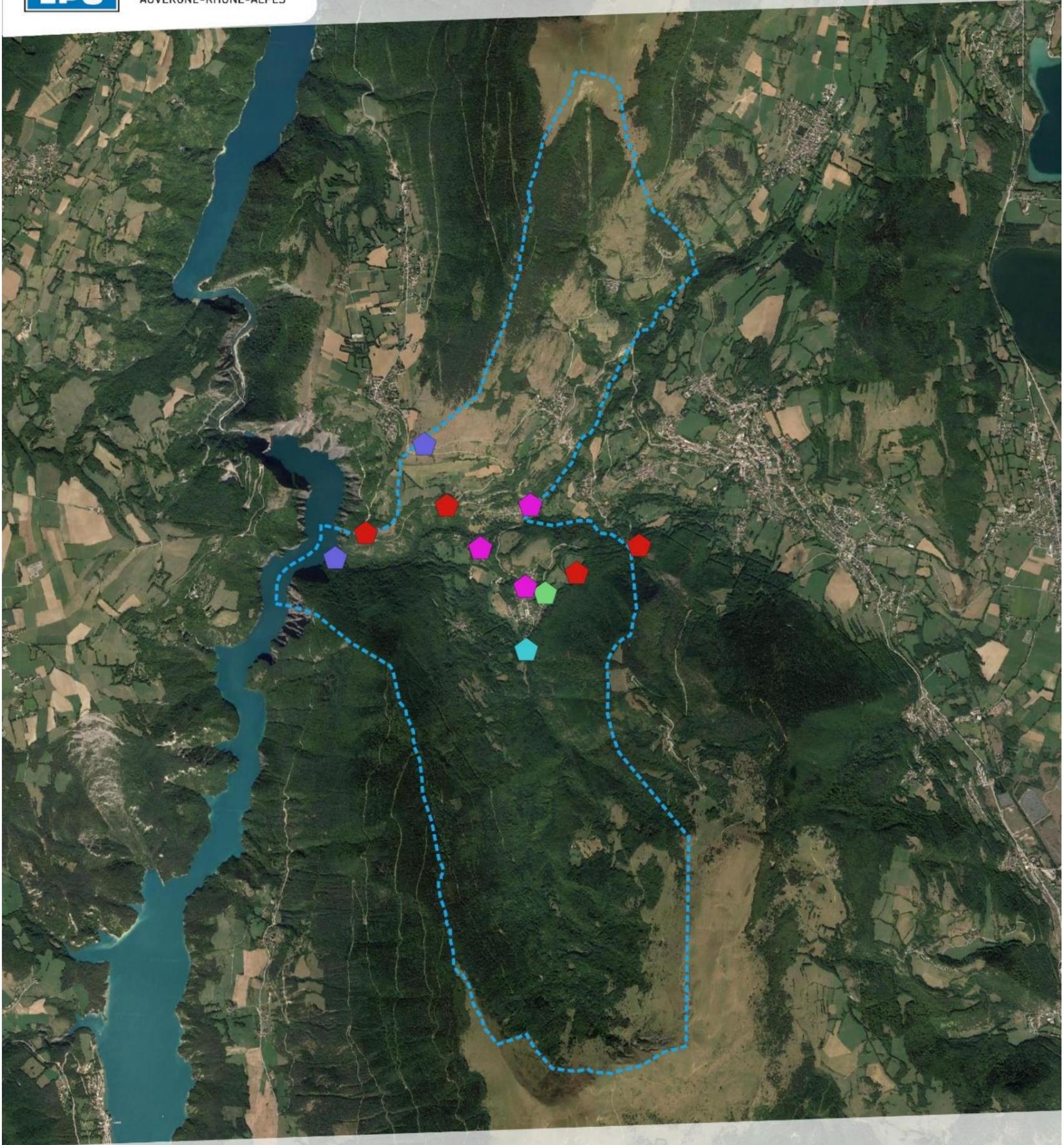
Parmi les différents points d'enregistrement, un se distingue par le nombre de contacts enregistrés dans la nuit du 29 au 30 juillet 2021 et par la diversité et la rareté des espèces présentes. Il s'agit d'un enregistreur installé au pied du château. Sur les 11 espèces détectées, la présence du Grand Rhinolophe et du Petit Rhinolophe est particulièrement remarquable. Ces espèces sont très sensibles à leur environnement et aux éléments constitutifs du paysage (haies, lisières, absence d'éclairage...). Les horaires de contacts témoignent en outre de la présence d'un gîte tout proche. Les combles du château doivent donc abriter ces rhinolophes, et très vraisemblablement d'autres chauves-souris.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des gîtes potentiels ou avérés de chiroptères dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



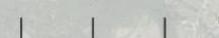
Légende

--- Limite de la Commune

Type de gîte

- église
- galerie
- maison
- pont
- tunnel

0 0,4 0,8 km



1:45 000



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : Google Satellite

Date de réalisation : 2022-03-11

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

7. Les Insectes

a. Les Libellules (Odonates)

Située aux portes du Drac, la commune de la Motte Saint-Martin abrite plusieurs espèces d'Odonates considérées comme plutôt inféodées aux milieux de plaine. Ces espèces sont peu présentes voire absente de reste du territoire Matheysin. Ce fait s'explique par la situation de la commune qui constitue une zone de transition entre la plaine alluviale du Drac et le plateau Matheysin. A ce jour l'**Æschne isocèle** (*Aeshna isoceles*) observée en 2021 au niveau de l'étang du Château n'est connue sur aucune autre commune de la Matheysine ou du Trièves. Cette espèce est localisée en Isère principalement dans les plaines alluviales des cours d'eau les plus importants (Drac, Isère...). **Elle est considérée comme rare à l'échelle régionale.**



Elle a été observée aux côtés de l'**Agrion délicat** (*Ceriagrion tenellum*), très localisé en Matheysine, principalement dans des communes voisines. A l'instar de l'**Æschne isocèle**, l'**Agrion délicat** se retrouve généralement en Isère dans les zones de plaine. Sa répartition est assez éparse au niveau régional ce qui en fait une espèce assez rare

La **Libellule fauve** (*Libellula fulva*) vient compléter ce cortège des espèces de plaine, elle est également présente de manière très ponctuelle en Matheysine.



Au niveau des cours d'eau, nous observons dans plusieurs secteurs le **Cordulégastre bidenté** (*Cordulegaster bidentata*), **espèce patrimoniale inscrite comme « vulnérable » sur la liste rouge régionale des espèces menacées**. Elle est observée à proximité du ruisseau du Majeuil en 2013 et 2019. Sa présence en 2021 n'a pas pu être confirmée. Les prospections de 2021 la localisent également sur le versant nord du Sénépy dans les zones de sources et de suintement du bois d'Arve.



Cordulégastre bidenté
©byncsa_Loup Noally_photothèque du
Groupe Sympetrum

En parallèle, on retrouve des espèces plus communes et ubiquistes au niveau de la mare pédagogique récemment créée (2018) et dans le village au sein d'une mare chez un particulier. Ces espèces sont : la Libellule déprimée (*Libellula depressa*), la Libellule à quatre tache (*Libellula quadrimaculata*), l'Anax empereur (*Anax imperator*), l'Æschne bleue (*Aeshna cyanea*), l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*), l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*), la Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*). Le Caloptéryx vierge méridional (*Calopteryx virgo ssp. Meridionalis*), espèce commune des eaux courantes, a été observé à proximité du ruisseau du Pérailler.

Au total, **16 espèces** ont été inventoriées dont une espèce du genre Sympetrum (mare pédagogique) et une espèce de la famille des Gomphidés (Rif Montey) qui n'ont pas pu être déterminées avec précision.





Les bassins de décantations de la station d'épuration des eaux usées (STEP) sont probablement visités par plusieurs espèces qui n'ont pas pu être relevées faute d'accès au site.

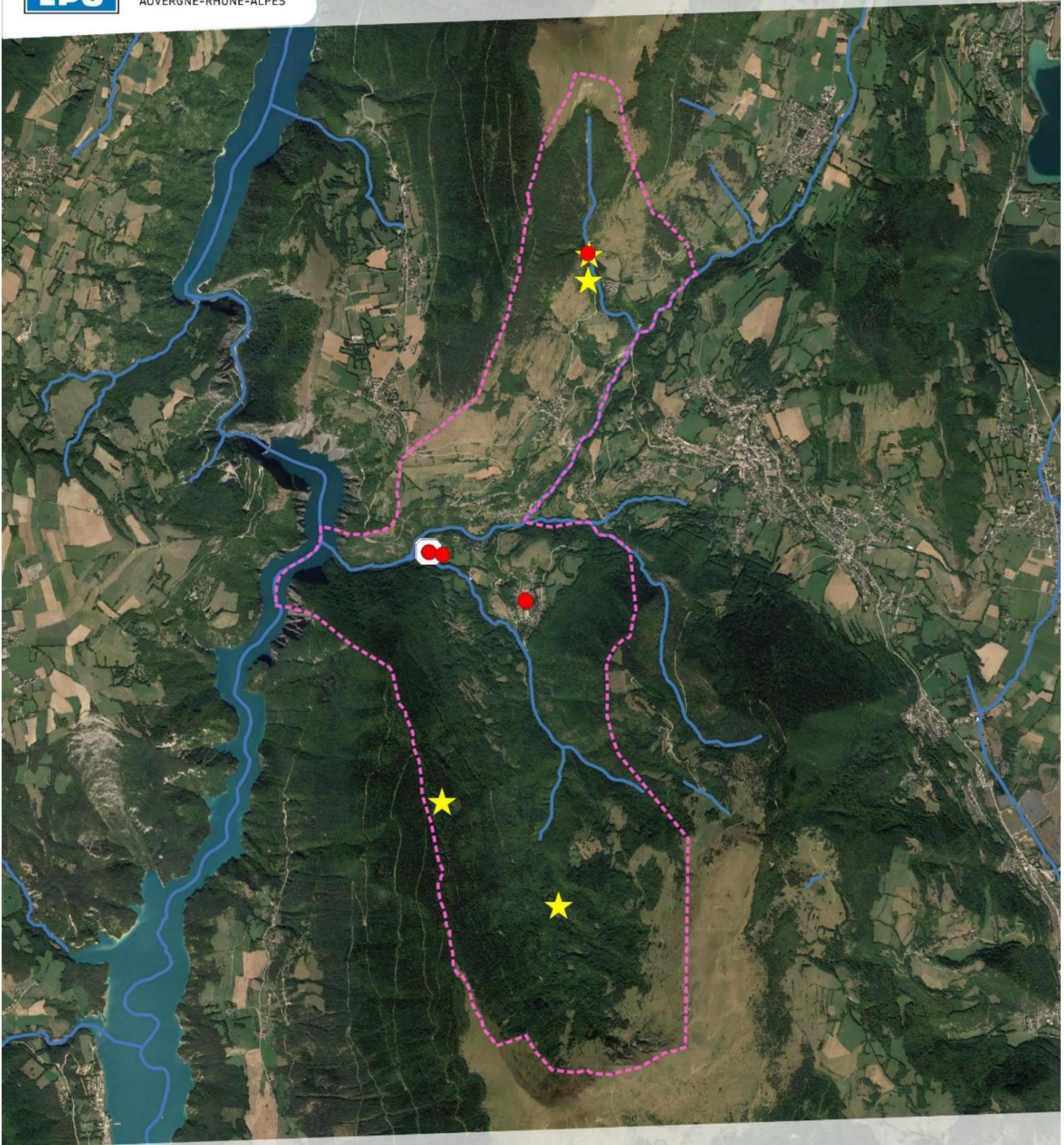
L'étang du Château présente un profil accueillant pour plusieurs espèces assez exigeantes. Il concentre la majorité des espèces connues sur la commune. A ce titre, la préservation d'un bon état de conservation du milieu constitue un enjeu fort.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des odonates remarquables dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

Limite de la Commune

Odonates

Cordulégastre bidenté

Aesche isocèle

autres espèces

0 0,4 0,8 km

1:45 000



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : Google Satellite

Date de réalisation : 2022-03-21

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



b. Les Papillons (Lépidoptères)

Les connaissances sur les papillons de La Motte-Saint-Martin sont relativement récentes et ne concernent que les papillons de jour (Rhopalocères). La première observation à notre disposition date seulement de 2007.

Les observations de papillons se concentrent essentiellement dans les coteaux du Conest, et dans les alpages du Sénépy et du Conest.

Ainsi, les espèces présentes dans la commune sont en très grande majorité des espèces liées aux milieux ouverts, et en particulier celles des pelouses sèches, avec la présence de plusieurs espèces remarquables et protégées : **Azuré de la Croisette** (*Phengaris alcon rebeli*), **Azuré du Serpolet** (*Phengaris arion*) et **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*).



Azuré de la Croisette ©Bruno Fonters



Pontes d'Azuré de la Croisette (points blancs) sur Gentiane croisette à La Motte-Saint-Martin
©Fabien Hublé



Azuré du Serpolet ©Bruno Fonters



Damier de la Succise ©Monique Taïb





Le **Semi-Apollon** (*Parnassius mnemosyne*), autre espèce protégée, fréquente les alpages de la commune.



Semi-Apollon ©Françoise Ledru

D'autres espèces caractéristiques des pelouses sèches sont également présentes. Ce sont en général des papillons très localisés en Isère et dont les statuts de conservation sont défavorables du fait, notamment, de la disparition et de la dégradation de ces pelouses. On peut citer ainsi, l'Azuré du Mélilot (*Polyommatus dorylas*), l'Agreste (*Hipparchia semele*), le Cuivré mauvin (*Lycaena alciphron*), le Mercure (*Arethusana arethusia*) ou encore l'**Hermite** (*Chazara briseis*) en danger d'extinction en Rhône-Alpes et vulnérable en France.



Hermite ©Bruno Fonters

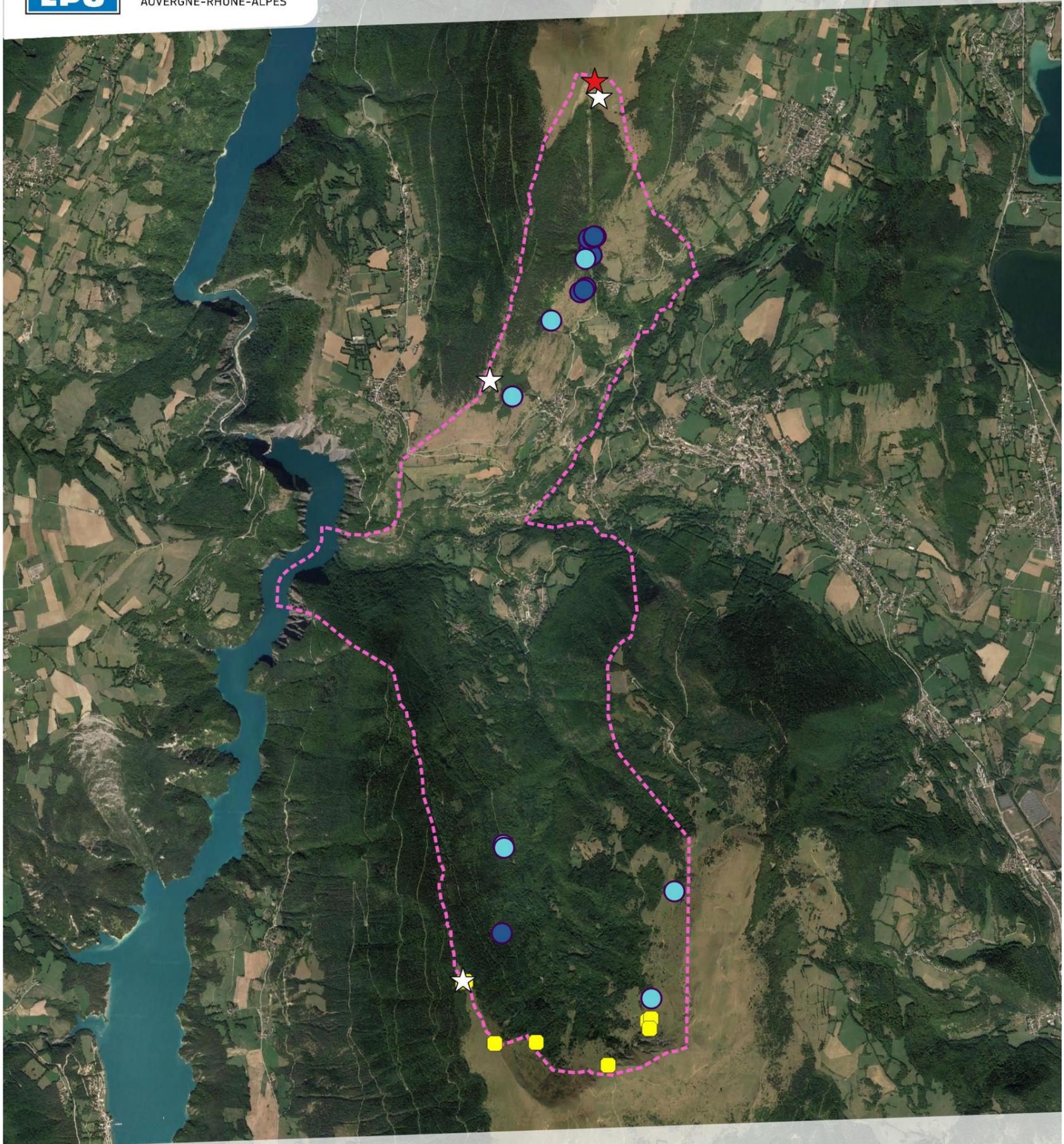
Les papillons typiquement forestiers ou des parcs et jardins sont bien entendu aussi présents dans La Motte-Saint-Martin, mais ce sont ici des espèces encore relativement fréquentes dans le département : Grand Mars changeant (*Apatura iris*), Grand Nacré (*Speyeria aglaja*), Lucine (*Hamearis lucina*), Petit Sylvain (*Limenitis camilla*), Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*), ...





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des papillons de jour remarquables dans la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

Limite de la Commune

Papillons de jour

- Azuré de la Croisette
- Azuré du Serpolet
- Damier de la Succise
- Hermite
- Semi-Apollon

0 0,4 0,8 km

1:45 000

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-07-21

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



c. Les Criquets et Sauterelles (Orthoptères)

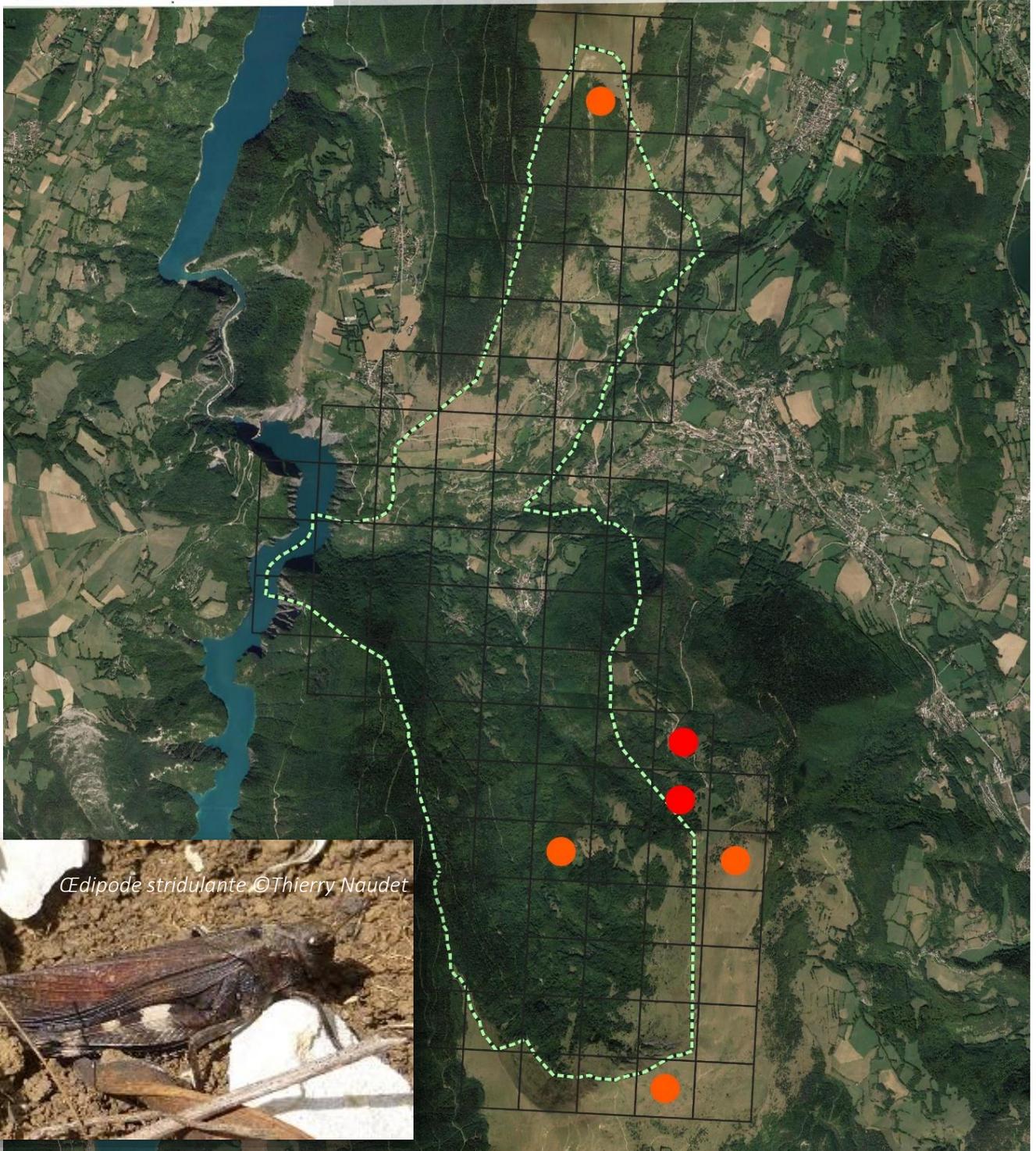
Les connaissances sur les orthoptères restent lacunaires et ne concernent presque que les espèces des pelouses, et en particulier les alpages.

Parmi ces espèces, on retrouve des espèces communes en Isère, comme le Criquet des Bromes (*Euchorthippus declivus*), mais également certaines nettement plus localisées, inféodées à un habitat particulier. C'est le cas notamment de l'**Arcyptère bariolée** (*Arcyptera fusca*) qui vit dans les pelouses d'alpages ou de l'**Ædipode stridulante** (*Psophus stridulus*), dont les populations sont en déclin et qui se trouve en altitude, dans les versants ensoleillés et écorchés.





Localisation des observations de OEdipode stridulante (*Psophus stridulus*)



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes),
La Motte-Saint-Martin, Drac Nature
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2022-07-28
Conception : Anaëlle ATAMANIUK (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

0 0,4 0,8 km



Légende

Observations

- 2000 - 2019
- 2020 - 2021

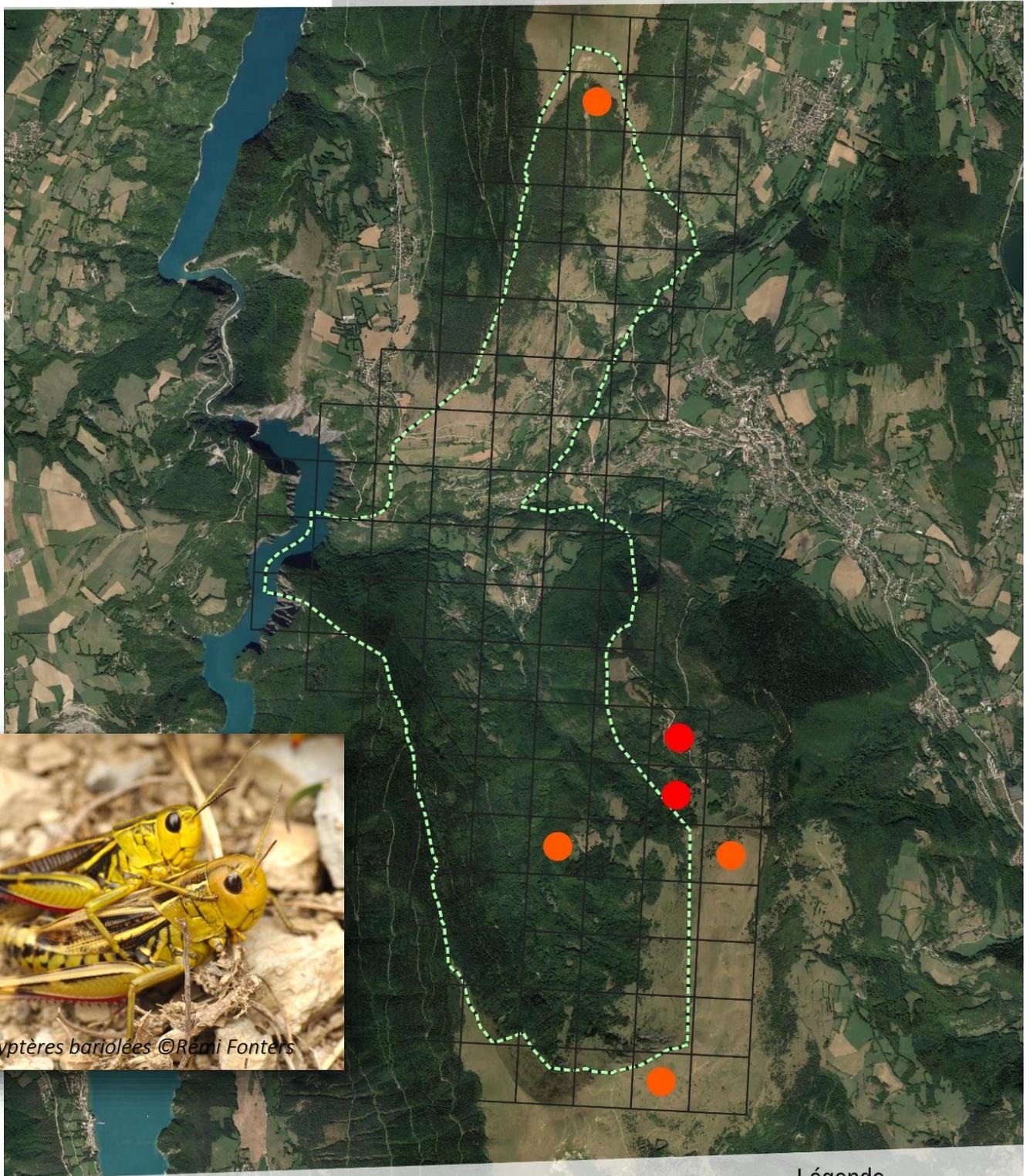
- Grille 500 x 500 m
- ▬ Limite communale





ABC La Motte Saint-Martin

Localisation des observations de OEdipode stridulante (*Psophus stridulus*)



Arcyptères bariolées ©Rémi Fonters

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes),
La Motte-Saint-Martin, Drac Nature
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2022-07-28
Conception : Anaëlle ATAMANIUK (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

0 0,4 0,8 km



Légende

Observations

- 2000 - 2019
- 2020 - 2021

- Grille 500 x 500 m
- ▬ Limite communale



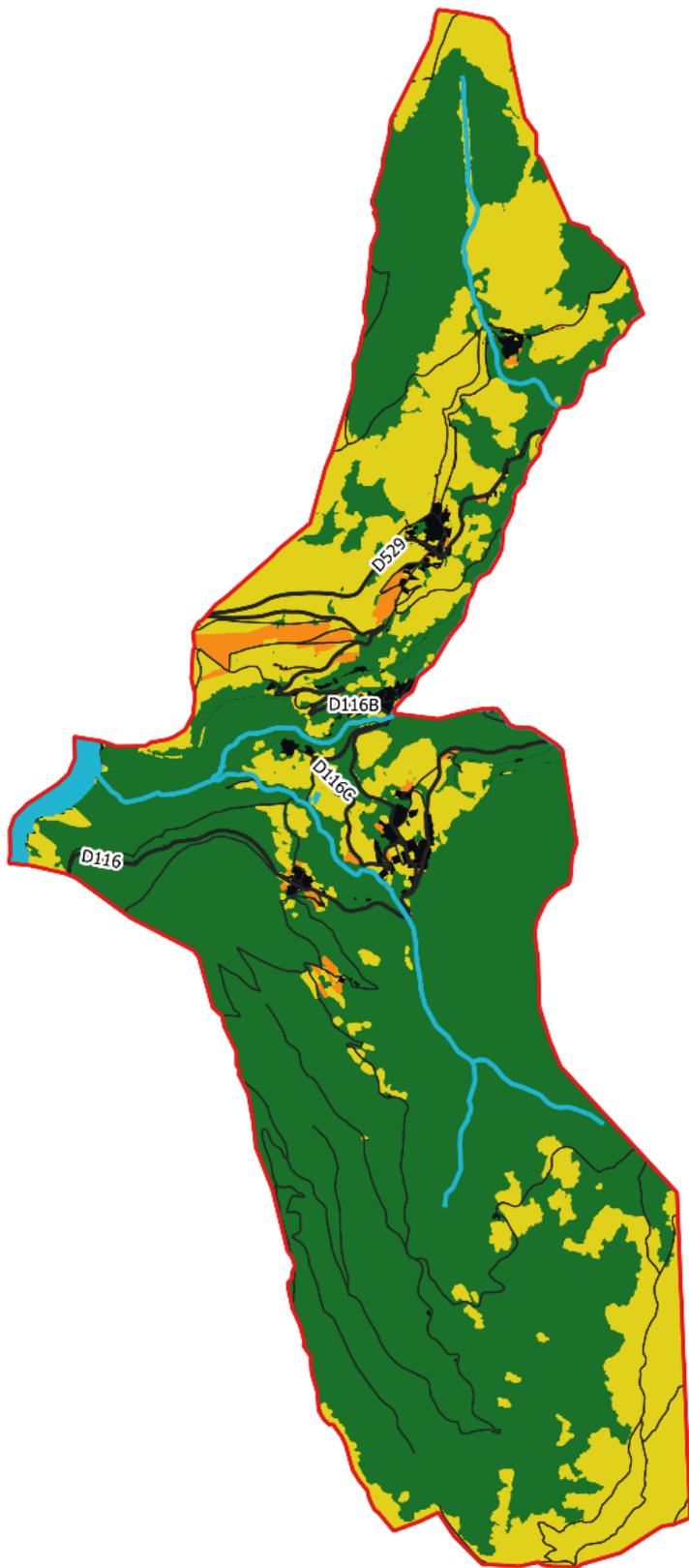


8. Corridors et continuités écologiques

Essentiellement composé de boisements et de milieux agricoles (prairies et cultures), le territoire de la commune de La Motte-Saint-Martin est peu morcelé. Les principaux obstacles aux déplacements de la faune sont liés à l'urbanisation (route et habitations). Cet impact reste cependant limité.

Dans la commune, la trame bleue est liée principalement au ruisseau du Pérailler, à ses affluents et à quelques points d'eau alors que la trame verte est soutenue par l'ensemble du territoire et notamment les forêts, les prairies et un réseau de haies important. Bien que peu impacté sur sa partie courante, le Pérailler se jette dans le lac de barrage du Monteynard, limitant le potentiel piscicole de la rivière.





Légende

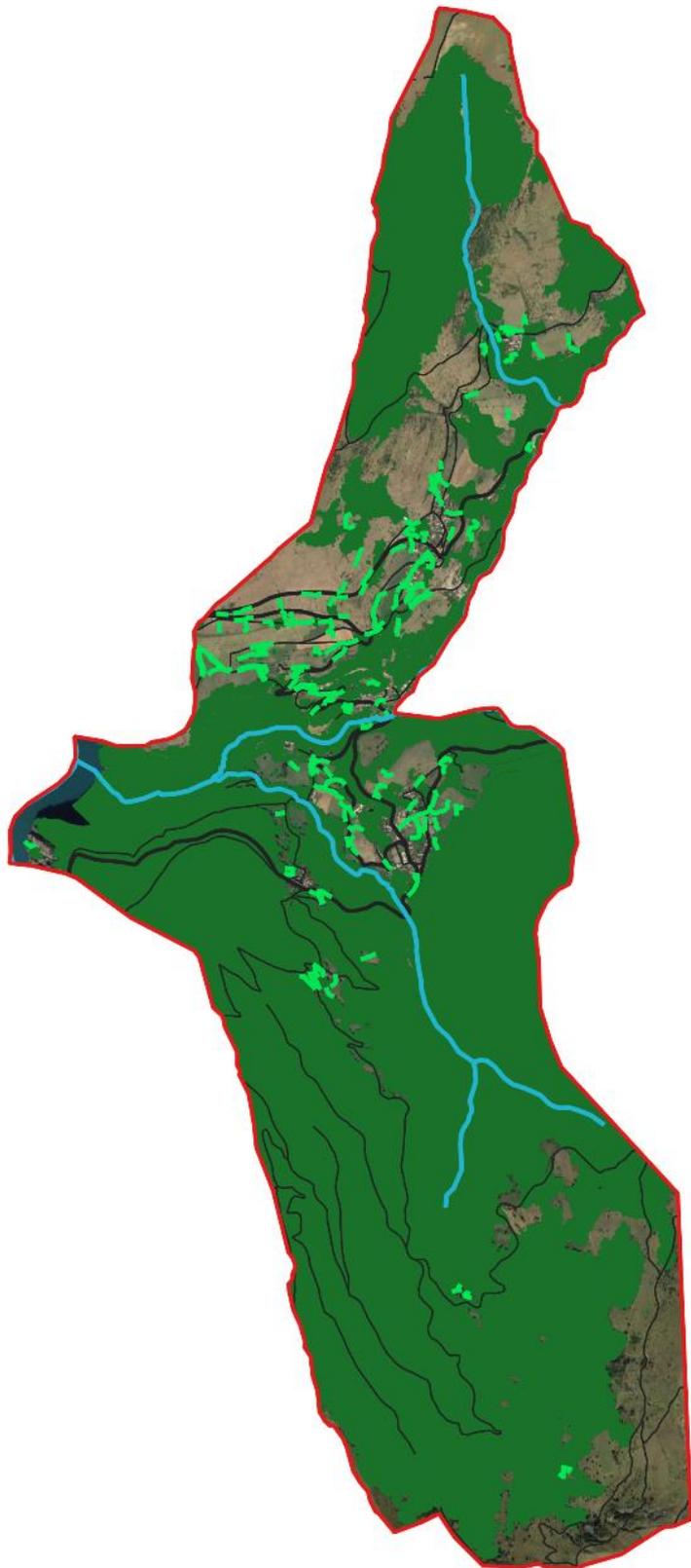
- Limite communale
- Réseaux hydrographique
- Routes principales
- Routes secondaires

Occupation des sols

- Eaux de surface
- Prairies
- Boisements
- Habitats agricoles
- Zones artificielles

0 500 1 000 m





Légende

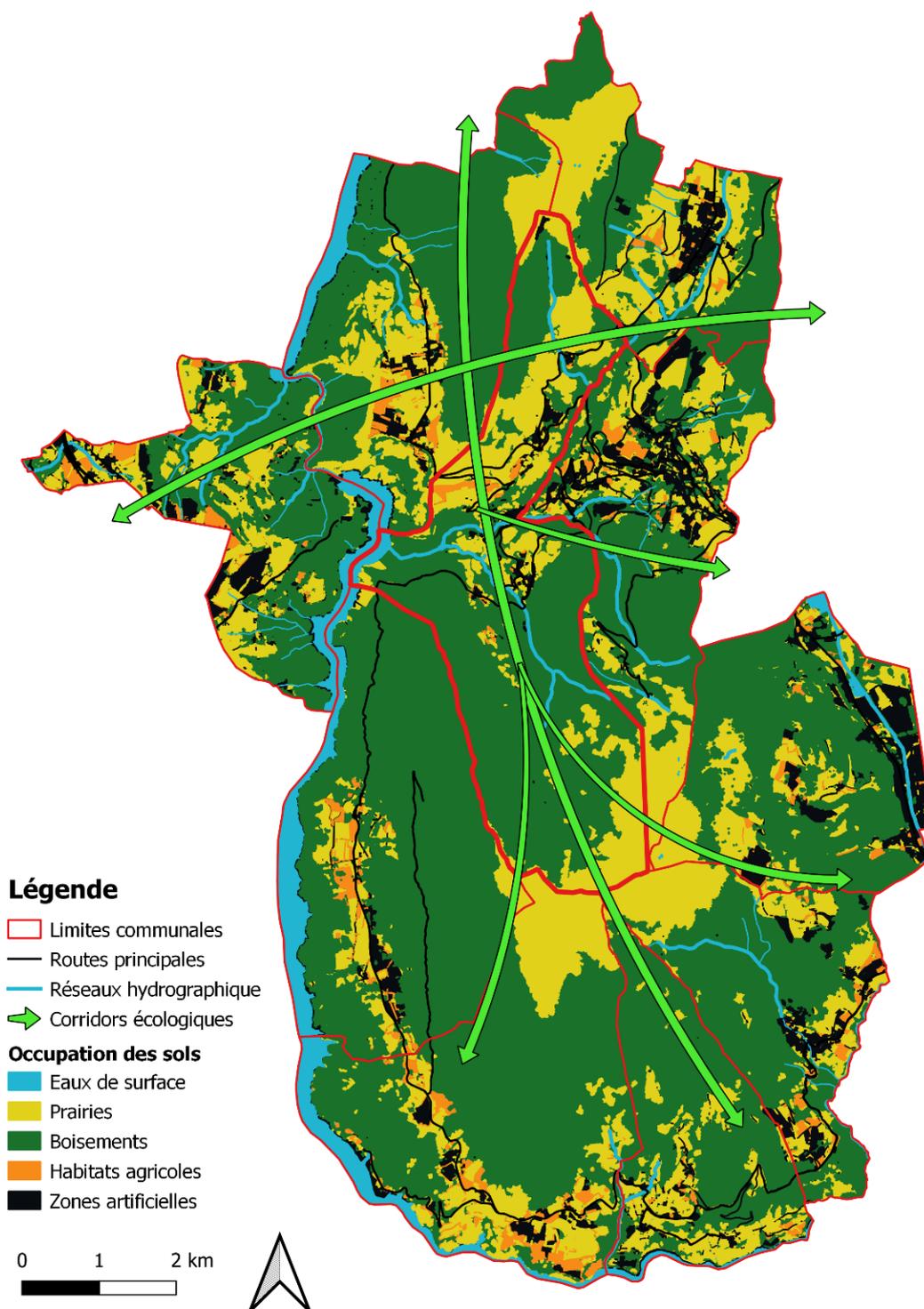
-  Limite communale
 -  Réseaux hydrographique
 -  Routes principales
 -  Routes secondaires
 -  Haies
- Occupation des sols**
-  Boisements

0 500 1 000 m





À un niveau supralocal, la commune est située à un carrefour topographique, entre la retenue du barrage de Monteynard à l'ouest, le plateau Matheysin à l'est, la montagne du Conest au nord et le Senépy au sud. Cette localisation, ainsi que l'emprise de la commune, très étendue du nord au sud, font du territoire un point de passage pour de nombreuses espèces.

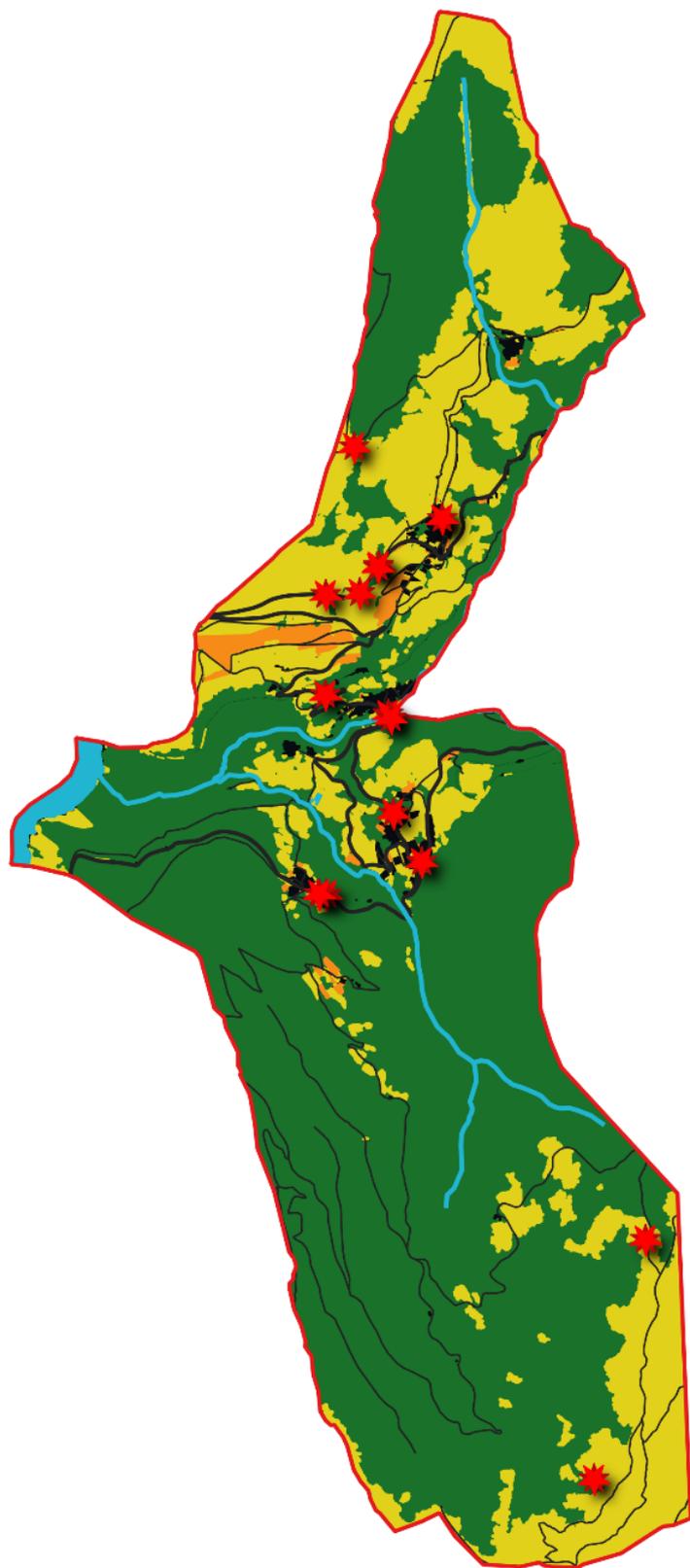




La carte précédente localise la commune au sein de son environnement proche, formé ici par les communes adjacentes. Le lac de Monteynard limite fortement les déplacements est-ouest pour la faune terrestre. Un passage le long des gorges du Drac à l'aval du barrage semble cependant possible. À l'ouest, La Motte-d'Aveillans représente une zone plus densément peuplée qui peut cependant être contournée par le nord ou le sud pour rejoindre l'Oisans via le plateau Matheysin. Enfin les déplacements nord-sud ne sont contraints que par la route départementale 529 qui est très passante. La route départementale 116 qui relie La Motte-Saint-Martin à Marcieu, bien que moins passante, est également accidentogène pour la faune.

L'ensemble des collisions recensées dans le territoire communal est répertorié sur la carte suivante. Les écrasements notés sur la route D529 concernent principalement des mammifères (renard, blaireau, chevreuil) alors que ceux localisés sur la route D116 concernent des amphibiens et des reptiles, sensibles à des fréquentations routières moindres (déplacement lent, thermorégulation sur le bitume). Il est probable que de petits animaux soient également impactés au niveau de la route D529 mais le trafic (passage à grande vitesse, trafic important) ne permet pas de détecter ces collisions.





Légende

- ★ Écrasements routiers
- ▭ Limite communale
- Réseaux hydrographique
- Routes principales
- Routes secondaires

Occupation des sols

- Eaux de surface
- Prairies
- Boisements
- Habitats agricoles
- Zones artificielles

0 500 1 000 m





À La Motte-Saint-Martin, les enjeux liés aux continuités écologiques semblent limités. Le caractère rural et le faible taux d'urbanisation du territoire communale permettant à la faune des déplacements encore aisés. Le lac de Monteynard et la route D529 représentent cependant deux obstacles qui limitent les déplacements de la faune.



PARTIE 4 :
SYNTHESE DE LA
CONNAISSANCE ET DES ENJEUX
DE LA BIODIVERSITE A
LA MOTTE SAINT-MARTIN





1. Évaluation de la connaissance de la biodiversité communale

a. Connaissance de la flore

Concernant la flore, les principales données existantes pour la commune de La Motte-Saint-Martin proviennent principalement des connaissances compilées dans la base de données INFLORIS de Gentiana (**4016 données**) et de la base de données du PIFH, Pôle d'Information Flore et Habitats (**4918 données**).

Sur ces 8934 données, **1782 ont été recueillies en 2021** à l'occasion des inventaires menés pour l'ABC de la Motte Saint-Martin.

La grande majorité des données flore sont issues de botanistes confirmés ou professionnels et sont récentes.

L'ensemble de ces données fait état de **916 taxons (espèces et sous espèces)** sur la commune, la plupart revus récemment.

En effet 70 % de ces taxons ont été observés dans les 5 dernières années et 55 % en 2021.

Concernant les taxons observés, 8 taxons sont des mousses pour 908 taxons de plantes vasculaires. Cette disparité s'explique par l'absence de prospections ciblées sur les mousses.

Pour les plantes vasculaires, la représentativité des familles est conforme à ce que l'on observe sur le territoire national, à savoir une dominance des Astéracées (Composées). Sur la Motte Saint-Martin on observe une représentation un peu plus élevée de Poacées (graminées) en raison de l'importance des milieux ouverts, un grand nombre de taxons d'orchidées également

En complément des données bibliographiques, les prospections de 2021 ont données lieu à **179 relevés** sur la commune pour **1836 données** recueillies.

Au total, ce sont plus de 9000 données flore qui ont été analysées pour cet Atlas de la Biodiversité Communale.

Au regard de ces données, on peut dire aujourd'hui que la connaissance de la flore sur la commune de La Motte-Saint-Martin est **bonne voire très bonne**.

Une limite tout de même : cette connaissance ne peut être considérée comme exhaustive. En effet, certaines espèces précoces, telles que des annuelles à floraison courte ainsi que les espèces peu représentées sur la commune ont pu échapper à l'expertise.





b. Connaissance de la faune

La compilation des données existantes dans l'ensemble de la commune de La Motte-Saint-Martin, complétée par les inventaires spécifiques réalisés en 2021, permet d'avoir une **bonne vision de la faune de la commune**, même si des approfondissements peuvent s'avérer nécessaires (Gélinotte des bois, chauves-souris...). Cela concerne bien entendu les vertébrés (hors poissons) et les principaux insectes (orthoptères, lépidoptères et odonates).

Des lacunes apparaissent par conséquent pour des taxons plus difficilement accessibles, méconnus et/ou nécessitant des analyses en laboratoire pour identifier les espèces. Certains de ces groupes peuvent avoir un réel intérêt en tant qu'indicateur de la qualité de microhabitats ou du sol : poissons, hyménoptères, vers, collembolés... Des actions ultérieures visant à améliorer les connaissances sur ces animaux seraient intéressantes à mettre en œuvre.

2. Synthèse des enjeux de biodiversité

a. Synthèse des enjeux floristiques

Les pelouses sèches concentrent une grande partie des enjeux flore et habitats surtout sur la partie sud de la commune.

Le maintien de ces milieux passe par un maintien des pratiques pastorales extensives sur de grandes surfaces. C'est un enjeu essentiel sur la commune.

Les forêts au regard de leur surface sur la commune, présentent moins d'enjeux de conservation hormis certaines hêtraies sèches et les hêtraies ou hêtraies sapinières qui présentent quelques espèces très particulières (Epipactis à petites fleurs, Cardamine bulbifère).

Les zones humides, peu représentées sur la commune, sont des éléments importants pour la biodiversité et la diversité végétale en général. Les boisements humides mais également les petits marais qui ponctuent la partie nord de la commune sont importants à conserver. Certaines orchidées comme la Dactylorhize couleur incarnat et l'Épipactis des marais s'y développent, mais aussi toute une série d'espèces adaptées à ces milieux.

Une attention doit être faite sur certaines espèces attractives qui peuvent être soumise à la cueillette. C'est le cas du Sabot de Vénus dont la localisation des stations sur la commune a volontairement été omise de ce rapport pour éviter tout risque de cueillette. Un effort de sensibilisation doit être fait.

Parmi les pelouses subalpines (alpages), les pelouses de pentes fraîches à Laïche ferrugineuse, présentes uniquement au sud de la commune, sont les plus intéressantes du fait de la



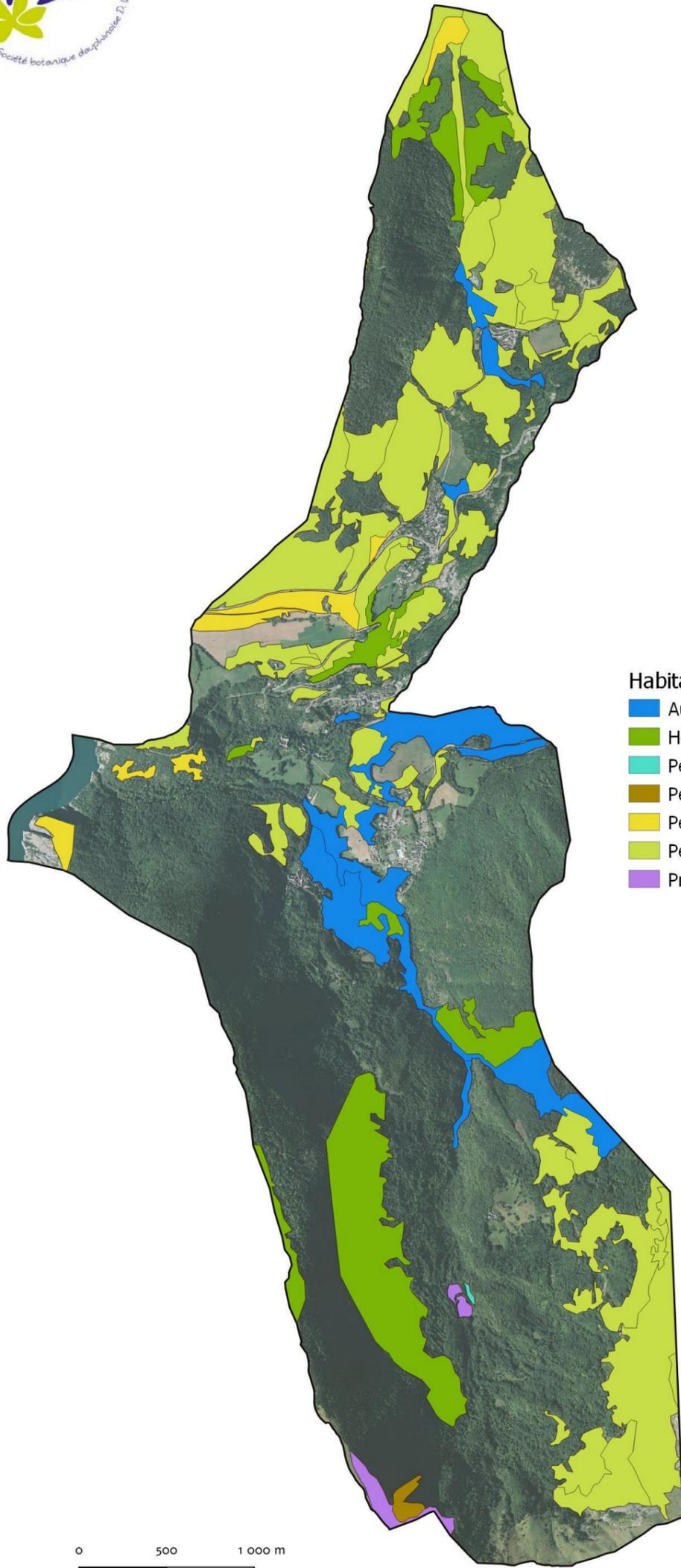
particularité de la flore qu'elles accueillent. Des plantes rares comme la Renoncule thora ou la Renoncule vénéneuse y trouvent refuge. Une attention particulière sur ces milieux devra être mise en place lors de la gestion du pâturage.

Enfin, un des enjeux flore à court terme est le cantonnement des populations de Bunias qui menacent fortement la biodiversité des espaces prairiaux.





Localisation des habitats à plus forts enjeux de conservation sur La Motte Saint Martin



Habitats présentant les plus forts enjeux

-  Aulnaie-frênaies riveraines
-  Hêtraies et hêtraies-pinèdes sylvestres semi-sèches
-  Pelouses acidiphiles
-  Pelouses calcicoles des pentes fraîches
-  Pelouses calcicoles sèches à brome dressé
-  Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à brome dressé
-  Prairies de fauche de montagne



b. Synthèse des enjeux faunistiques

Les connaissances issues de ce diagnostic sur la faune permettent d'identifier des secteurs de la commune qui regroupent des enjeux en termes de conservation.

Ainsi, en considérant la présence de cortèges espèces inféodées à un certain milieu naturel, la présence d'espèces patrimoniales et l'état de conservation des milieux, il est possible de déterminer des secteurs d'importance écologique dans la commune :

- **Coteaux du Mollard et du Majeuil** : ce versant concentre la majorité des espèces liées aux milieux ouverts et aux pelouses sèches (papillons et oiseaux surtout). Le maintien de ces milieux est essentiel, et passe par des pratiques agricoles et pastorales extensives.
- **Alpages du Sénépy et de la Peyrouse** : dans le territoire communal, ces alpages ne représentent qu'une petite surface par rapport au reste du massif. Il est donc plus pertinent de prendre en compte les massifs du Sénépy et du Conest dans leur globalité pour une gestion favorable à la faune, et en particulier aux galliformes de montagne et aux mammifères.





Côtes Fouillouses, dans l'alpage du Sénépy. ©Monique Taïb, mars 2021

Ces milieux sont soumis à de nombreuses activités qui peuvent être impactantes par rapport à la faune et aux habitats naturels. Un travail à mener collectivement sur ces pratiques est indispensable, notamment sur :

- la pratique du ski et des raquettes dans les zones d'hivernage du Tétrasy lyre,
- la pénétration dans le massif du Sénépy par les nombreuses pistes forestières en période de nidification des oiseaux
- l'augmentation de la pratique du trail et du vélo tout terrain (surtout électrique) dans des secteurs de nidification jusqu'alors peu fréquentés entre avril et août
- la chasse
- etc.

Plus anecdotique, les passages canadiens permettant le passage de véhicules tout en empêchant le bétail de traverser peuvent constituer des pièges mortels pour la faune. Ainsi,





celui qui se trouve vers le Serre Leycons forme une cuve sans exutoire et des animaux ont été retrouvés morts au fond (Campagnol provençal *Microtus duodecimcostatus*, carabes...). La création d'une ouverture dans le fond est indispensable.



*Passage canadien dangereux pour la faune qui tombe dans une cuve bétonnée sans échappatoire.
©Monique Taïb, mars 2021*

- **Les cours d'eau et la mare du château** : l'ensemble du chevelu de ruisseaux affluents du Rif Montey et du ruisseau de Pérailler, ainsi que les zones humides connexes, constituent les seules zones en eau naturelles de la commune de La Motte-Saint-Martin. Même si les amphibiens et les libellules fréquentent essentiellement la confluence de ces cours d'eau au niveau des hameaux, c'est l'entièreté des linéaires qui est à considérer comme un enjeu. Cette « trame bleue » est aussi importante pour la faune piscicole (non étudiée ici).





Ruisseau en forêt, vers la Pouya. ©Monique Taïb, février 2021

La **mare du château** est également très importante. Ce point d'eau, d'origine artificielle, héberge une importante végétation aquatique qui permet aux amphibiens, et surtout aux odonates, de se reproduire. Afin de conserver son intégrité, il est nécessaire d'entretenir ses berges quand la végétation devient trop importante et de proscrire tout apport de poissons.

- **Le château** : ce bâtiment remarquable de la commune n'a pas pu faire l'objet de visite pour rechercher les animaux, et notamment les chauves-souris. Cependant, des enregistrements d'ultrasons à l'occasion de l'élaboration du présent diagnostic témoignent de la présence de 11 espèces de chauves-souris, dont certaines menacées, dans le château, ou à proximité immédiate : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), ... La restauration du bâtiment est indispensable ; les travaux sur la toiture sont à faire en priorité pour éviter de dégrader le reste de la bâtisse. Il est nécessaire aussi de préserver le château contre le vandalisme (un bâtiment





voisin a brûlé en 2020) pour d'une part sauvegarder l'édifice, mais également préserver la tranquillité des chauves-souris qui gîtent à l'intérieur.

- **Les boisements du Sénépy** : les grands ensembles forestiers du Sénépy (et dans une moindre mesure du Conest) sont diversifiés et ne présentent pas nécessairement d'enjeux majeurs. Certains secteurs toutefois se distinguent, en particulier les zones de hêtraies grâce à la présence de gros arbres, et les boisements plus humides associés aux cours d'eau. Les zones forestières en transition avec les alpages constituent aussi des enjeux, notamment par rapport au Tétralyre et à la Gêlinotte des bois.



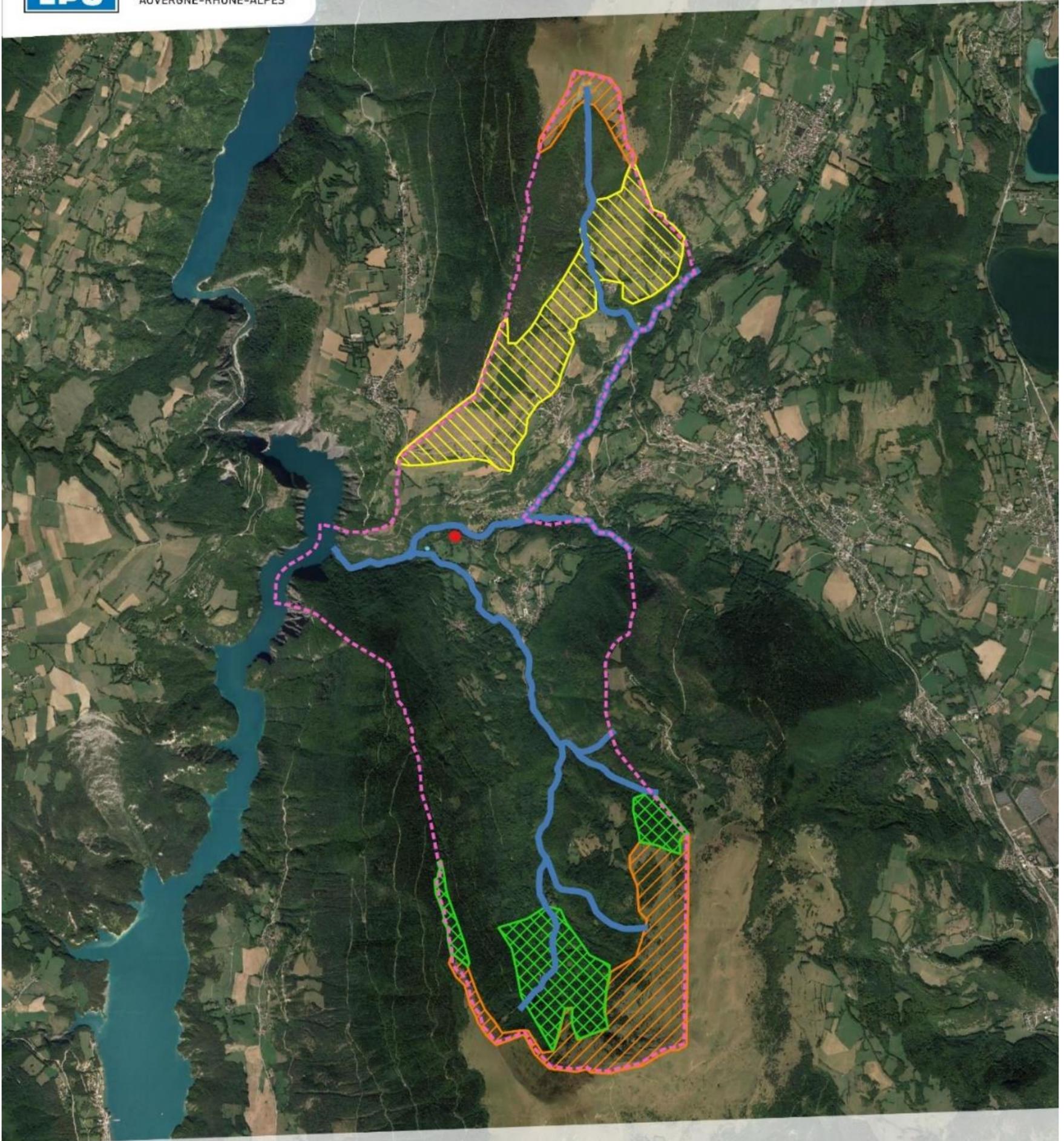
Hêtraie près de la Pouya, avec des arbres de tailles très différentes. ©Monique Taïb, février 2021





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secteurs à enjeux faunistiques prioritaires de la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

- Limite de la Commune
- Secteurs à enjeux faunistiques prioritaires**
- Alpage
- Coteau sec
- Forêt
- Château
- Mare
- Cours d'eau

0 0,4 0,8 km

1:45 000

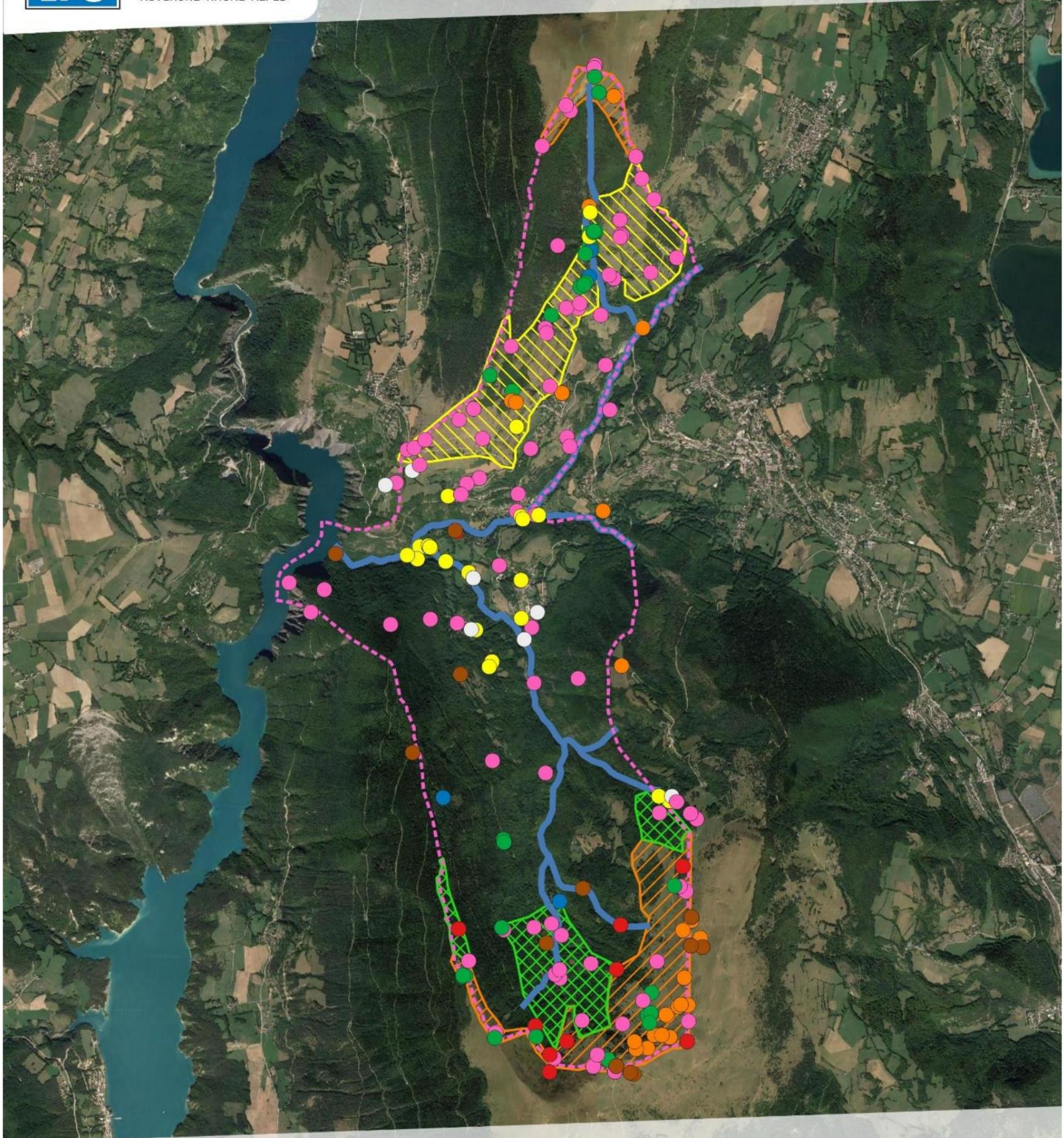


Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-08-05
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secteurs à enjeux faunistiques prioritaires et espèces remarquables de la Commune de La Motte-Saint-Martin



Légende

--- Limite de la Commune

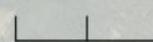
Secteurs à enjeux faunistiques prioritaires

- Alpage
- Coteau sec
- Forêt
- Château
- Mare
- Cours d'eau

Espèces remarquables

- Rapaces
- Gelinotte et Tétrax lyre
- Mammifères
- Chiroptères
- Serpents
- Amphibiens
- Odonates
- Papillons de jour

0 0,4 0,8 km



1:45 000



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère

Limites administratives : OpenStreetMap

Fonds de carte : Google Satellite

Date de réalisation : 2022-08-05

Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

PARTIE 5 :

ANIMATION DE LA

DEMARCHE ABC





1. Gouvernance et implication des parties prenantes

Différents comités et ateliers ont été mis en place afin de s'assurer de la mobilisation d'un maximum des acteurs du territoire : habitants, élus, administrations, associations locales, organismes publics en lien avec la biodiversité, ...

Au final, ce sont quatre types d'organes qui ont participé à l'élaboration et l'animation de l'ABC de La Motte-Saint-Martin.

a. Le Comité de pilotage

Afin de mettre en œuvre le projet D'ABC, un **comité de pilotage** a été créé en vue d'être mobilisé pour toutes les phases importantes de l'ABC (lancement, analyse des enjeux, définition du plan d'action, intégration dans une démarche plus globale et suites à donner à la démarche).

Ce COPIL était constitué des personnes suivantes :

Présents :

Franck GONNORD – Maire de La Motte St Martin

Christian DUHAUT - 1er Adjoint au Maire

Olivier CLOT - 2e Adjoint au Maire

Mélanie EYMERY - Service administratif

Laurent MILESI - Représentant des équipes techniques

Christophe MARTIN - Service Technique

Isabelle ALLINEI - Directrice de l'école

Jean-François JOSE - Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDC 38)

Sébastien ZIMMERMANN- Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDC 38)

Tristan ORECCHIONI - ONF

Marie-Claire MENUJER - Association Histoire & Patrimoine

Audrey PAGANO - Conservatoire d'espaces naturels Isère (CEN 38)

Sébastien RAYOT – Communauté de Communes de la Matheysine

Amandine LEMERCIER - Responsable espaces naturels et ruraux au CG38

Sébastien BESSON - SYMBHI

Fabien MULYK – SYMBHI et Département de l'Isère

Patrick WANTUCH - EDEIS EXPLOITATION DU TRAIN DE LA MURE

Marie-Noëlle BOYER – Elue de Notre Dame de Vaulx

Angélique PRUVOST- Chargée de mission et animatrice nature à Drac Nature

Blanche GOMEZ – CAP Biodiv (AMO biodiversité)





Il s'est réuni les :

- 27 janvier 2021, pour le lancement du projet et la présentation de la démarche
- 30 septembre 2022 pour la restitution des résultats de l'analyse des enjeux
- 25 novembre 2022 pour la présentation du plan d'action et l'intégration de ce plan d'action dans une démarche plus globale à l'échelle du territoire

b. Le Comité de suivi

Par ailleurs, un **comité de suivi** a été constitué dès le démarrage du projet avec 3 élus, le représentant de l'AMO Biodiversité de la commune et Drac Nature. Il s'est assuré de la bonne mise en œuvre des actions prévues, et a veillé au respect du planning et du budget pendant toute la durée de l'ABC. Il s'est réuni autant que de besoin en fonction de l'avancée des différentes phases, fonctionnant beaucoup par échanges de mails et réunions en visio. Dynamique, ce comité de suivi a permis, malgré le contexte sanitaire compliqué et les aléas inhérents à tout projet, de mettre en œuvre toutes les actions prévues en 2021-2022, en particulier les inventaires de terrain, la récolte des données naturalistes et de contexte auprès des très nombreux acteurs du territoire, les animations grand public et le travail d'analyse et de cartographie.

c. Les Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées dans le cadre de cet ABC et ont mobilisé de nombreux habitants de la commune.

La **première réunion publique** de lancement s'est tenue le 27 février 2021. L'objectif était d'informer la population sur la démarche, le projet, son déroulé, l'implication souhaitée des populations et le planning des animations prévues.

La **deuxième réunion publique** s'est tenue le 08 octobre 2022. Elle a permis la restitution des résultats des inventaires de 2021-2022 et de l'analyse des enjeux qui en découle, et a permis de poser le cadre pour l'atelier de co-construction du plan d'action

La **troisième réunion publique** s'est tenue le 05 décembre 2022. Elle a permis la présentation du plan d'action issu des réflexions de l'atelier de co-construction.

d. L'Atelier de co-construction du plan d'actions

Sur la base des inventaires de terrain et de l'analyse des enjeux identifiés sur la commune, l'AMO et Drac Nature ont animé le 19 novembre 2022, avec les habitants de la commune et la mairie, un **atelier collectif de co-construction du plan d'action**.

Si ce plan d'actions, de la responsabilité de la mairie, reste à une échelle communale, il s'inscrit forcément dans un contexte local, inter-communal, régional et national. C'est pourquoi un





travail s'en est suivi avec les membres du comité de pilotage pour apporter de la cohérence entre l'action de La Motte-Saint-Martin et les activités et politiques publiques déjà en cours ou à venir sur le territoire.

2. Actions de mobilisation et de sensibilisation

Outre les réunions publiques d'information et l'atelier de co-construction, l'animation de l'ABC de La Motte-Saint-Martin a principalement constitué en la tenue de sorties naturalistes programmées les 20 mars, 10 avril, 22 mai, 26 juin 2021 par l'association Drac Nature et le 26 mai l'association Gentiana.

Le programme (ci-dessous) a été diffusé sur les réseaux sociaux locaux, via des newsletters, dans la presse locale et aux participants des différentes sorties.





LA MOTTE SAINT MARTIN
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE (2020-2022)

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PAR ET POUR TOUS

Une démarche portée par l'Office
Français de la Biodiversité

3 axes majeurs pour notre commune

- **Amélioration de la connaissance** sur la faune, la flore et les habitats naturels de notre territoire
- **Information, sensibilisation, implication** des habitants, des scolaires et des acteurs locaux
- Élaboration d'un **plan d'actions** concrètes avec les habitants

2021 : Réalisation des inventaires par 3 partenaires : Drac Nature, LPO et Gentiana

2022 : Rédaction de l'atlas, analyse des enjeux, élaboration du plan d'actions

UN PROJET COLLABORATIF AVEC TOUS !

Plus d'informations : www.lamottesaintmartin.fr

Nous contacter : abc@lamottesaintmartin.fr

PROGRAMME DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC 2021

* SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION EN FONCTION DE LA MÉTÉO

Samedi 20 mars 2021 - 9h30 / 12h30

Drac Nature

Classification des espèces, pourquoi, comment ?

Ces animaux qui vivent la nuit



Date à définir (samedi avril 2021 - 14h / 17h)

Drac Nature

Se familiariser avec les oiseaux



Samedi 22 mai 2021 - 14h / 17h

Drac Nature

Les invertébrés terrestres

La chasse aux noisettes



Mercredi 26 mai 2021 - 14h / 16h

Gentiana

La flore

"Sauvages de ma rue"



Samedi 26 juin 2021 - 9h30 / 17h

Drac Nature

La vie foisonnante de la mare



Inscriptions par mail : mairie@lamottesaintmartin.fr





Le programme des sorties a été revu en cours d'année pour s'adapter au contexte sanitaire, qui a rendu difficile à la fois la possibilité de poser une date fixe et de donner des informations précises sur l'organisation des sorties très compliquées. Ce contexte a forcément joué en la défaveur du volet animation en 2021.

Par ailleurs, la difficulté à mobiliser la population suite à cette crise sanitaire s'est également faite ressentir lors des réunions publiques. En effet, si la première réunion publique de février 2021 a su mobiliser une part importante de la population, les réunions suivantes ont vu une nette baisse de fréquentation, et ce malgré une communication importante (flyers, communication sur le site et en mairie, SMS individuels d'invitation). La population sondée a expliqué être plus intéressée par les actions « de terrain » que par les réunions, point qui a été fortement pris en compte lors des réflexions quant au futur plan d'action.

LA MOTTE SAINT MARTIN

Plan d'action de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Le samedi 3 décembre, à 10h30 en Mairie

Venez échanger sur les actions prévues en faveur de la biodiversité sur votre commune.

Au programme :

- présentation des principaux résultats des inventaires faune-flore menés sur la commune
- discussion autour des actions qui seront mises en place dès 2023 pour préserver la faune et la flore

Pour toute question, vous pouvez contacter Mélanie CORNET :
06 60 97 42 35





Concernant les animations toutefois, et grâce à l'adaptabilité et la motivation des animateurs et de la mairie, toutes les sorties ont bien eu lieu. A noter que **les animations du 22/05/2021 ont été inscrites et valorisées au programme de la fête de la Nature.**

Le public ciblé était familial, amateur et visait à faire découvrir au grand public d'une part la richesse de la biodiversité de leur environnement direct, et d'autre part les techniques des naturalistes, tant théorique (comment utiliser une clef de détermination, les bases de la classification des espèces, les enjeux et menaces sur la biodiversité, ...) que pratique avec des sorties accompagnées sur le terrain pour découvrir les plantes, les oiseaux, les insectes, ... en utilisant les outils naturalistes (jumelles, filet à papillon, épuisette, ...).

Lors de ces animations, une communication a été faite sur les différents dispositifs **d'inventaires participatifs** avec une invitation à se concentrer dans le cadre de l'ABC sur « faune-isère » et "sauvage ma rue" pour pouvoir disposer des données dans le travail de synthèse des enjeux par la LPO et Gentiana.

Les outils de détermination (notamment clés simplifiées) proposés ont été majoritairement ceux des campagnes Vigie-Nature (notamment Vigie Nature Ecole). L'accent a été mis sur les taxons ou espèces les plus facilement reconnaissables sans disposer de grandes compétences naturalistes.

A l'issue des animations, différents documents ont été remis aux participants et mis à disposition sur une plateforme en ligne (dossier partagé).

Enfin, une animation auprès des élèves de l'école a également été réalisée le 3/06/2021.

3. Communication

La **commune** a créé sur son **site internet** un onglet consacré à l'atlas de la biodiversité (<https://www.lamottesaintmartin.fr/vie-pratique/abc-atlas-de-la-biodiversite-communale/>), et a par ailleurs relayé toutes les sorties sur son fil info. Elle a également informé tous les habitants par des flyers et des sms à chaque sortie.

Drac Nature, association coordinatrice du projet, a également communiqué sur son **site internet** (<https://dracnature.fr/atlas-de-la-biodiversite-communale-abc-de-la-motte-saint-martin-programme-des-animations/>) sur le projet d'ABC de La Motte Saint Martin et le programme des animations et a mis en place un **drive partagé** avec les participants aux animations nature. Ils ont également envoyé une **lettre d'information** le 29/06/2021 sur



l'avancement des différents inventaires avec photos à la liste de diffusion des habitants intéressés par la démarche ABC.

Afin de donner de la visibilité au projet, la journaliste locale du Dauphiné libéré a été invitée à chacun des COPIL, réunion ou sorties où, presque à chaque fois, un article est paru. C'est d'ailleurs cette publicité locale qui a incité une autre commune du plateau Matheysin à se lancer dans la démarche et à candidater à l'appel à projets 2021 dont elle a été lauréate.

Enfin, les résultats des inventaires de terrain et de l'atelier de co-construction, en plus d'être présentés en comité de pilotage aux parties prenantes locales ainsi qu'au habitants en réunion publique, ont été mis à disposition sur les sites internet de Drac Nature et de la mairie. Ils ont également fait l'objet d'une communication plus large à travers la presse locale.

LA MOTTE-SAINT-MARTIN

La commune a lancé son projet d'atlas de la biodiversité

Le lancement officiel de l'atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) s'est déroulé mercredi, espace Jean-Magnat. Candidate lors d'un appel à projets lancé au niveau national, la commune se retrouve lauréate parmi 156 candidatures (5 projets en Auvergne Rhône-Alpes). Le but est d'établir un inventaire de la faune et de la flore sur la commune (quelles espèces, combien, etc.), de cartographier la commune, le tout pour agir en faveur de la biodiversité.

C'est Blanche Gomez, ingénieur écologue, présidente de l'Association française interprofessionnelle des écologues, par ailleurs habitante du village, initiatrice du projet auprès de la municipalité, qui a ouvert la réunion pour expliquer en quoi consistait cet ABC qui sera cofinancé à hauteur de 80 % par l'Office français de la biodiversité. Le budget global de l'opération est estimé à 40 000 € pour une durée maximale de 36 mois. À savoir : un nouvel



Angélique Pruvost, de Drac Nature.

appel à projets est lancé cette année ; les inscriptions seront acceptées jusqu'au 15 mars.

Un enjeu mondial

Puis, Angélique Pruvost de l'association Drac Nature a présenté la démarche, inscrite dans un contexte mondial de déclin croissant de la biodiversité, qui se déroulera en 3 étapes : l'acquisition de connaissances à partir de données naturalistes ; l'implication des habitants et des différents acteurs du projet ; l'élaboration d'un plan d'ac-

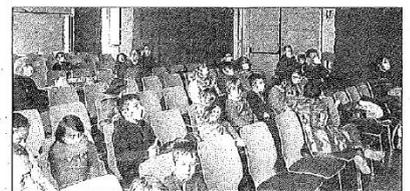
tions en faveur de la biodiversité. Il y aura 2 organes de gouvernance, le comité de pilotage qui regroupera les représentants de tous les acteurs du territoire et un comité de suivi.

Rappelant que la biodiversité est l'ensemble du vivant et son fonctionnement, humains compris, Angélique Pruvost a insisté sur la nécessité d'inclure les habitants afin qu'ils soient acteurs de la biodiversité sur leur commune. Sur le terrain, Drac Nature, Gentiana et la Ligue pour la protection des oiseaux offriront un accompagnement technique aux divers ateliers qui animeront le projet, le tout dans une démarche d'échanges. Dans un premier temps, il va falloir actualiser et affiner les enjeux relatifs aux habitats patrimoniaux. L'élaboration d'un calendrier pour les animations et formations des habitants et autres personnes intéressées est en cours. Une réunion publique est prévue le 27 février.

Dominique BERTHOIN

LA MOTTE-SAINT-MARTIN

La biodiversité au cœur des débats



Les enfants étaient nombreux parmi le public.

Samedi avait lieu la première animation grand public au menu du projet d'établissement d'un Atlas de biodiversité communal (ABC). Compte tenu du contexte sanitaire, l'intervention menée par Angélique Pruvost de "Drac Nature", initialement prévue sur le terrain, s'est déroulée à l'espace Jean-Magnat sur le thème : "classification des espèces, pourquoi, comment ?". L'animatrice est remontée bien loin, à la création de la Terre, pour illustrer, via un diaporama, l'échelle de l'évolution de la vie sous toutes ses formes.

Cette longue mais passionnante explication, entrecoupée d'encouragements à destination du public qualifié de maillon important dans la constitution de l'Atlas, invité à se reconnecter avec son territoire, à participer et à s'intéresser à son environnement, n'a atteint sa cible que partiellement. Les familles présentes ont petit à petit quitté la salle, la théorie n'étant pas le point fort des enfants qui ont rapidement pris des fourmis dans les jambes.

C'est devant des rangs clairsemés que s'est poursuivi

l'information visant, dans un second temps, à aborder « ces animaux qui vivent la nuit » tels que chauve-souris, rapaces, amphibiens, micro-mammifères et libellules.

Il reste à souhaiter que la prochaine animation puisse se dérouler, en milieu naturel, de manière plus ludique et tangible à la fois. Un programme a été défini pour ces phases d'observation qui se dérouleront jusqu'à l'été.

Dominique BERTHOIN

RENDEZ-VOUS

- Samedi 10 avril de 14 à 17 h pour "se familiariser avec les oiseaux"
- Samedi 22 mai de 14 à 17 h pour "les invertébrés terrestres. La chasse aux noisettes".
- Mercredi 26 mai de 14 à 16 h pour "la flore"
- Samedi 26 juin toute la journée autour de la mare pédagogique.
- D'autres animations sont prévues avec les élèves de l'école et la commune est à même d'organiser des opérations au plus près de la nature comme une journée citoyenne de nettoyage du village.





LA MOTTE-SAINT-MARTIN

La population a découvert le projet ABC (Atlas de biodiversité communal)



Angélique Pruvost (à gauche) de Drac Nature, et Blanche Gomez, pilote du projet ABC.

Au cours de la première réunion publique consacrée à la présentation de la démarche ABC (Atlas de biodiversité communal), Blanche Gomez, ingénieur écologue habitant La Motte-Saint-Martin, à l'origine du projet, s'est adressée aux quelques personnes présentes samedi. Elle a expliqué la genèse de l'opération qui se déroulera pendant plusieurs années sur le territoire communal dans le but d'aboutir à un plan d'actions qu'il faudra mettre en œuvre. Rien ne se fera sans l'implication de la population, toutes générations confondues.

Un prochain rendez-vous a été proposé le samedi 15 mars

pour une animation grand public ainsi que plusieurs animations avec les scolaires.

Afin que la démarche soit bien connue et appropriée par tous, des relais se sont manifestés dans chacun des hameaux afin de bien communiquer sur tous les événements prévus. Les élus réfléchissent à une communication plus large via des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et à la création d'une page dédiée, voire un système de forum pour échanger sur le site internet de la commune.

Angélique Pruvost, chargée de mission à "Drac Nature" a ensuite apporté des compléments d'informations sur cet

ABC qui s'étalera sur 36 mois, d'un budget global de 40 000 €, subventionné à hauteur de 80 % par l'OFB (Office français de la biodiversité), une opportunité d'aller plus loin dans la connaissance de la commune en se lançant dans une démarche de structuration et de reconnaissance de ses actions en faveur de la biodiversité.

Deux autres associations, la LPO Isère (Ligue de protection des oiseaux) et Gentiana (plus spécialisée dans l'étude de la flore), sont partenaires du projet.

Le début des inventaires de terrain par les experts commencera en mars/avril.

Dominique BERTHOIN

LA MOTTE-SAINT-MARTIN

Ils ont découvert les fleurs sauvages de la rue

C'était la quatrième sortie sur le programme des cinq animations nature de l'atlas de la biodiversité communale (ABC). "Sauvages de ma rue" est un programme de science citoyenne qui s'est déroulée samedi après-midi autour du bâtiment mairie/école/espace culturel Jean-Magnat.

Antoine Briffaud, guide animateur de l'association Gentiana, partenaire de l'ABC, avait pris le temps de faire quelques pas préalables dans le bourg et avait noté « des orchidées plein les jardins » ! Six participants adultes et une jeune Coline, botaniste en herbe, sont allés sous la houlette bienveillante de l'animateur, à la découverte de l'étonnante diversité des plantes sauvages qui poussent dans ce milieu anthropisé, entre les pavés, les gravillons, qui grimpent aux murs et rampent sous les pieds. Particu-



Six adultes et une petite fille ont participé à cette sortie botanique avec Antoine Briffaud, guide animateur de l'association Gentiana. Photos Le DL/D.B.

lièrement visibles sous les pieds de chacun, des trèfles, des lotiers mais aussi dans les anfractuosités des murs, des fougères, des plantes grasses à observer. Munis de loupes, le petit groupe a her-

borisé pendant plus de deux heures, démontrant qu'en très peu de temps et de surface, la diversité végétale était déjà très forte.

Cette sortie a permis également de noter la présence de plusieurs



s'avère importante pour les élus qui ne manqueront pas de prévoir, dans le cadre du plan d'actions qui découlera de l'ABC, sa gestion comme action prioritaire.

La dernière sortie prévue dans le thème de l'ABC est programmée pour ce samedi 26 juin, de 9 h 30 à 17 h, et se déroulera autour de la mare pédagogique, de sa faune, de sa flore et du fonctionnement des zones humides. Elle sera aussi l'occasion d'un repas partagé. Attention : cette animation ayant lieu à l'extérieur se fera sous réserve de bonne météo, sinon elle sera repoussée à une date ultérieure.

D.B.

Inscription à la mairie pour la sortie du 26 juin : mairie@lamottesaintmartin.fr





04 38D-38H

Environnement



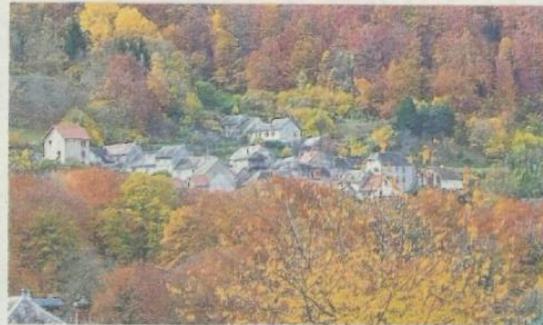
Mercredi 19 mai 2021 | 13

UN ATLAS POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DE SA COMMUNE

LA MOTTE-SAINT-MARTIN, EN ISÈRE, A CRÉÉ ET ALIMENTE UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ QUI RÉPERTORIE LA RICHESSE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR LA COMMUNE.

L'aurait de l'appel à candidature lancé par l'Office français de la biodiversité, le village de La Motte-Saint-Martin, en Isère, s'est lancé dans la création d'un atlas de la biodiversité. Le but est d'établir un inventaire de la faune et de la flore sur la commune (quelles espèces, combien, etc.) et de le cartographier. La commune s'est dotée d'un comité de pilotage afin d'encadrer la démarche participative avec les habitants et l'école. Chacun peut apporter sa contribution aux côtés de la mairie et de trois associations, Drac Nature, la LPO et Gentiana. Fin mars, un premier atelier a permis aux participants de comprendre la classification du vivant, pourquoi et comment reconnaître les différentes espèces, en s'intéressant en particulier aux animaux nocturnes. Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur, il n'a pas encore été possible de vivre le projet sur le terrain. Dans un avenir proche, des animations grand public seront organisées sur les oiseaux, les invertébrés, la chasse aux noisettes grignotées par les muscardins, les plantes, les

L'objectif d'un ABC est d'aboutir à une meilleure connaissance des enjeux de biodiversité de sa commune.
PHOTO D.B.



fleurs et une journée complète autour de la mare pédagogique. L'objectif d'un ABC est d'aboutir à une meilleure connaissance des enjeux de biodiversité de sa commune et de co-construire avec les habitants, un plan d'actions pour la préserver. On peut imaginer, à l'issue de l'ABC, une meilleure gestion des espaces verts, la réouverture de sentiers de randonnée avec panneaux pédagogiques, la distribution de flyers pour la gestion des espèces invasi-

ves... Ce projet novateur et prometteur pour la commune et ses populations a été proposé par une consultante/formatrice sur les questions de biodiversité, habitante du village. Il a bénéficié de subventions à hauteur de 80 % du budget et devrait s'étaler sur deux ou trois années avant une publication des résultats et de leur présentation en réunion publique.

DOMINIQUE BERTHOIN



PARTIE 6 : PLAN D'ACTION COMMUNAL





Le plan d'action communal a été élaboré conjointement avec les habitants et les élus de la commune, lors d'un atelier le 19 novembre 2022.

Trois thématiques ont été explorées lors de cette matinée :

- Les propositions visant à **lutter**, par exemple contre les espèces exotiques envahissantes
1 action a été retenue pour cette thématique.
- Les propositions visant à **restaurer / renforcer** (les populations, les habitats, les trames, ...)
3 actions ont été retenues pour cette thématique.
- Les propositions visant à **préserver et/ou valoriser** la biodiversité sur la commune
9 actions ont été retenues pour cette thématique.

La plupart des actions concernent ainsi des opérations de préservation et/ou valorisation de la biodiversité. En effet, l'ABC a montré que le territoire communal présentait d'ores-et-déjà une belle richesse en matière de biodiversité et qu'aucune menace majeure quant à cette dernière n'avait été identifiée. Le choix des actions s'est donc centré sur l'information et la sensibilisation des usagers des milieux naturels, afin de s'assurer que, au cours des prochaines années, ces milieux et les espèces qu'ils abritent demeurent dans un bon état de conservation.

Les fiches en pages suivantes présentent les 13 actions du plan d'action communale de La Motte Saint-Martin en faveur de la Biodiversité.

Chaque action a été priorisée afin que la commune puisse orienter ses efforts vers les actions les plus pertinentes.

Le tableau en page suivante récapitule l'ensemble des actions du plan d'action.



Thématique	Action	Priorité	Pilote	Échéance	Périmètre d'action	Moyens / Partenaires	Financement	Indicateur
Valoriser	Création d'une Commission Nature <i>Réseau Sentinelle, Sorties Nature</i>	I	CMJ avec appui Commission Nature	2023	Territoire communal	Associations naturalistes	- Budget de la commission - Bénévolat	- nombre de participants à la commission
	Amélioration des moyens de communication auprès des habitants <i>(site, newsletter, forum, plaquettes, ...)</i>	I	CMJ avec appui Mairie	2023	Mairie	Associations naturalistes	Bénévolat	- nombre de visiteurs sur la page du site
	Réouverture de chemins de randonnées avec panneaux pédagogiques	I	CMJ avec appui Commission Nature	démarrage en 2023, réalisation sous 5 ans	A définir la 1ère année	FDC38	à définir	- Mise à jour de la carte locale des chemins de randonnée - Mesure de la fréquentation
	Installation de panneaux d'information sur les zones sensibles	I	Mairie	2024	Territoire communal	Associations naturalistes, FDC38	à définir	- nombre de panneaux posés
	Concertation avec les forestiers	I	Mairie	dès 2023, annuel	Territoire communal	ONF, propriétaires privés volontaires, assos naturalistes, FDC38	Bénévolat	- rapport annuel de la réunion de concertation - suivi LPO tous les 5 ans (Chouettes de montagne, Gelinotte des bois)
	Concertation avec les agriculteurs existants ou futurs	I	Référent au sein de la Commission Nature	dès 2023, selon besoins	Territoire communal	Association SITADEL, Assos naturalistes, FDC38	Appels à projet thématiques	- nombre d'agriculteurs contactés
	Exposition sur le patrimoine naturel de la commune	II	Association historique des Amis de La Motte Les Bains	Automne 2023	En mairie	Associations naturalistes	Bénévolat	- article presse - nombre d'entrées
	Sensibilisation des scolaires à la biodiversité	II	Ecole	démarrage en 2023, réalisation tous les 3 ans	Territoire communal	Associations naturalistes	- Dispositifs contrat de rivière - Nature et Découverte	- nombre de sorties scolaires
	Installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris	III	CMJ	2024	Village	Associations naturalistes	Bénévolat	- nombre de nichoirs posés
Restaurer / Renforcer	Renforcement du réseau de mares	II	Commission Nature	dès 2023	Terrains particuliers et agriculteurs	Assos naturalistes, FDC38	à définir	- nombre de mares créées - suivi odonates par asso naturaliste tous les 3 ans
	Renforcement du réseau de haies	II	Commission Nature	dès 2023	Terrains particuliers et agriculteurs	Assos naturalistes, FDC38	Agence de l'Eau	- linéaire de haies créées / renforcées - nombre de trognons créés
	Réouverture de cavités à chauve-souris	II	Commission Nature	dès 2024	Territoire communal	Bénévolat	à définir	- suivi chiroptère par asso naturaliste tous les 3 ans
Lutter	Mise en place de chantiers participatifs pour la lutte contre les EEE	I	Commission Nature	dès 2024	Territoire communal	<u>1ère année</u> : SYMBHI, associations naturalistes <u>Par la suite</u> : commission nature	à définir	- nombre de chantiers participatifs organisés par an





ACTION 1 : Création d'une Commission Nature

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : 2023

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

L'objectif de la première action est la création d'une **commission au sein du Conseil Municipal** dédiée aux sujets relatifs à la Biodiversité.

Cette commission sera composée d'habitants et élus sensibilisés à la préservation de la biodiversité. Elle travaillera en étroite collaboration avec le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**, permettant ainsi d'impliquer la jeunesse dans les différentes actions menées. *Trois habitants, sensibilisés grâce aux animations, ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette commission, qui a vocation à s'agrandir.*

Les principales missions de la Commission Nature seront :

- **D'organiser des sorties Nature avec les habitants**
Quelques thématiques ont d'ores et déjà été proposées lors de l'atelier (plantes comestibles, formation et accompagnement à l'utilisation des applications de sciences participatives, ...).
- **De mettre en place un réseau Sentinelles de la Nature avec les habitants**, afin de suivre les stations d'espèces emblématiques identifiées lors de l'ABC (par exemple le Sabot de Vénus).
- **De valoriser les initiatives existantes sur la commune en faveur de la biodiversité** (sorties natures, chantiers participatifs, mare pédagogique, nichoirs, ...).
- D'une manière générale, **d'être l'interlocuteur privilégié pour les projets liés à la biodiversité sur la commune.**

Moyens et Partenaires

La commune pourra s'appuyer sur les associations naturalistes et l'AMO ayant réalisé l'ABC pour accompagner les habitants dans leurs actions, notamment pour l'organisation des sorties Nature et du réseau Sentinelles de la Nature.





Financement

La commune allouera un budget annuel à la Commission Nature pour la réalisation des différentes actions d'animation.

Les différentes actions s'appuieront également sur le temps de bénévolat des habitants.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de participants à la Commission Nature
- le nombre de sorties Nature et/ou du réseau Sentinelles organisées par an





ACTION 2 : Amélioration des moyens de communication auprès des habitants

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : 2023

Périmètre d'action : Mairie

Objectifs

La réalisation de l'ABC et notamment les animations ont mis en avant un besoin, de la part des habitants et des usagers des milieux naturels (promeneurs, randonneurs, agriculteurs, VTTistes, skieurs, ...) d'être mieux informés sur le patrimoine naturel, à la fois sur la connaissance de ce dernier et sur les actions réalisables à leur échelle pour préserver la biodiversité.

Sachant qu'il existe à l'heure actuelle de nombreux outils permettant de répondre à ces attentes, l'objectif de cette action se déclinera en trois axes :

1. Centraliser les données relatives à la biodiversité

Il pourra s'agir par exemple, des études, guides et fiches techniques, ... qui ont été présentés lors des animations Nature. Cette base de données sera amenée à être enrichie au fur et à mesure des besoins recueillis, par exemple, par la Commission Nature.

2. Rendre les données facilement accessibles aux habitants

en les diffusant via des canaux qu'ils ont l'habitude d'utiliser : le site internet de la commune, des plaquettes disponibles en mairie, ...

Pour cette action, les jeunes via le CMJ seront fortement sollicités pour la réalisation de supports ergonomiques et attractifs.

3. Communiquer auprès des habitants sur les actions en cours en faveur de la biodiversité sur leur commune,

par exemple via une Newsletter, un groupe WhatsApp, un forum, ...

Moyens et Partenaires

La commune pourra s'appuyer sur les associations naturalistes et l'AMO ayant réalisé l'ABC pour accompagner les habitants dans leurs actions, notamment pour la fourniture des données, guides, ... relatifs à la biodiversité.





Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de la commission Nature et du CMJ.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de visiteurs sur la page du site internet dédiée à la Biodiversité





ACTION 3 : Réouverture de chemins de randonnées avec panneaux pédagogiques

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : 2028

Périmètre d'action : à définir la 1^{ère} année

Objectifs

Les promeneurs sont nombreux sur la commune et la demande forte quant à la **réouverture de chemins de randonnées**.

Cette action sera réalisée sur la base des résultats de l'ABC, afin de s'assurer de ne pas porter atteinte à d'éventuelles espèces remarquables identifiées, et sera réalisée en dehors des périodes de reproduction de la faune pour éviter tout dérangement (automne ou hiver).

Elle sera couplée à la **pose de panneaux pédagogiques** en début de cheminement permettant d'informer et de sensibiliser les usagers des chemins à la préservation de la biodiversité.

Réalisés sur la base des résultats des inventaires issus de l'ABC, ils informeront notamment les promeneurs sur :

- les espèces observables (mise en valeur données issues de l'ABC)
- un rappel des bons comportements à adopter en nature et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces derniers

Et indiqueront que la commune est sensible pour sa biodiversité.

La réalisation des panneaux sera pilotée par le CMJ, en partenariat avec les chasseurs.

Moyens et Partenaires

La commune pourra s'appuyer sur la Fédération de Chasse pour le choix des chemins à réouvrir et les mentions à faire figurer sur les panneaux pédagogiques, ainsi que sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC.





Financement

Un financement dédié de type subvention sera recherché pour la réalisation de cette action.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- la mise à jour de la carte locale des chemins de randonnée
- une mesure de la fréquentation des chemins de randonnée





ACTION 4 : Installation de panneaux d'information sur les zones sensibles

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

Afin d'anticiper la fréquentation croissante des milieux naturels par les usagers (randonneurs, VTTistes, skieurs (ski de randonnée), ...), il sera créé et installé à l'entrée des zones particulièrement fréquentées (par exemple le Majeuil) un **panneau type** rappelant :

- Les principaux enjeux biodiversité sur la commune, permettant ainsi une valorisation de l'ABC
- Une mention indiquant que la commune est sensible en matière de biodiversité
- Un rappel des règles de bonne conduite dans les milieux naturels (règles de cueillette, respect des périodes de reproduction, des zones de tranquillité, ...)
- les risques encourus en cas de non-respect de ces règles

Moyens et Partenaires

La commune pourra s'appuyer sur la Fédération de Chasse et les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC pour la création du panneau et la définition des lieux d'installation.

Financement

Un financement dédié de type subvention sera recherché pour la réalisation de cette action.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de panneaux posés





ACTION 5 : Concertation avec les forestiers

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : annuel dès 2023

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

La réalisation de l'ABC a montré des enjeux et potentialités fortes au niveau des boisements et lisières, notamment avec des habitats favorables aux Chouettes de montagne, à la Gêlinotte des bois, au Tétràs et la présence de nombreuses chauves-souris,

Toutefois, le diagnostic a aussi montré qu'une grande partie des boisements est jeune et qu'une amélioration de cet habitat peut être mise en place.

Chaque année, la mairie et l'ONF se réunissent pour définir le plan de coupe sur les boisements communaux. L'objectif de cette action est :

- **D'élargir ce groupe de travail aux propriétaires particuliers volontaires**
- **De se concerter sur un plan de coupe et d'aménagement global** qui permettrait à la fois de répondre aux besoins de chacun en matière de fourniture de bois et de tendre vers une augmentation des habitats favorables à la biodiversité, par exemple en mettant en place des îlots de sénescence, en favorisant les trognons, ...

Moyens et Partenaires

Pour cette action, la commune pourra s'appuyer sur :

- l'Office National des Forêts (ONF)
- les propriétaires privés de boisements volontaires
- la Fédération de Chasse
- les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC.





Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des élus.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le rapport annuel de la réunion de concertation avec les forestiers
- la réalisation, tous les 5 ans, d'un suivi ornithologique des populations de Chouettes de montagnes et Gêlinotte des bois, afin de mesurer l'efficacité du plan de coupe et si besoin de mettre en place des mesures correctrices.





ACTION 6 : Concertation avec les agriculteurs existants ou futurs

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité I

Echéance : dès 2023

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

L'ABC a montré des enjeux forts au niveau des prairies et pelouses sèches (enjeux flore et insectes), milieux qui par ailleurs présentent un bon état de conservation sur la commune.

L'objectif est de maintenir le bon état de conservation de ces milieux via la concertation avec les principaux exploitants de ces habitats : les agriculteurs.

Par ailleurs, une nouvelle exploitation est sur le point d'être créée sur la commune. Cette action permettra d'accompagner les nouveaux agriculteurs pour une installation vertueuse en faveur de la biodiversité.

Cette concertation, piloter par un référent dédié au sein de la Commission Nature, consistera principalement à :

- Informer les agriculteurs sur les enjeux biodiversité sur leurs exploitations respectives. Pour ce faire, le référent s'appuiera sur les résultats de l'ABC
- Informer les agriculteurs sur les mesures existantes en faveur de la biodiversité (PAEC, mesures pour les haies, le bocage, les trognes, rampes dans les abreuvoirs, ...)
- Diffuser (via le site internet) les outils de bonne pratique à destination des agriculteurs

Moyens et Partenaires

Pour cette action, la commune pourra s'appuyer sur :

- L'association SITADEL (Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local) qui travaille avec tous les agriculteurs, élus et autres acteurs du territoire pour le maintien et le développement de l'agriculture en Sud Isère.
- les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC
- la Fédération de Chasse





Financement

Un financement dédié de type appel à projet thématique sera recherché avec les différents partenaires pour appuyer les agriculteurs dans leurs projets de préservation de la biodiversité.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre d'agriculteurs contactés





ACTION 7 : Exposition sur le patrimoine naturel de la commune

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité II

Echéance : Automne 2023

Périmètre d'action : en mairie

Objectifs

Chaque automne, l'Association historique des Amis de La Motte Les Bains organise une exposition historique sur la commune qui, pour l'année 2022, a accueilli environ 700 visiteurs.

Pour son édition 2023, l'association organisera son **exposition sur le thème du patrimoine naturel de la commune**. Si le programme précis reste à fixer, cette exposition aura pour but de :

- Valoriser des résultats issus de l'ABC
- Proposer une analyse comparative historique de la biodiversité de la commune par l'un de ses habitants
- Faire un focus et sensibiliser sur les espèces exotiques envahissantes et les méthodes de lutte
- Faire connaître la Trogne et son importance sur le territoire Matheysin

Moyens et Partenaires

La commune pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC pour la réalisation de son exposition.

Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de l'Association historique des Amis de La Motte Les Bains.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- l'article presse
- le nombre d'entrées à l'exposition





ACTION 8 : Sensibilisation des scolaires à la biodiversité

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité II

Echéance : dès 2023, tous les 3 ans

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

Avec la réalisation de l'ABC et au vu de la présence d'une mare pédagogique, de nombreux outils existent sur la commune pour sensibiliser les maternelles et primaires à la préservation de la biodiversité.

Aussi, l'école communale pilotera-t-elle cette action de formation et de sensibilisation des écoliers à la préservation de la biodiversité, au moins une fois tous les 3 ans afin que chaque élève ait pu s'intéresser au sujet dans son cursus.

En lien avec la Commission Nature, elle pourra également s'appuyer sur les initiatives qui émergeront des actions des habitants : découverte des plantes comestibles, permaculture, nichoirs, création de mares, ...

Moyens et Partenaires

Les institutrices pourront s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC pour l'animation de sorties nature par exemple.

Financement

Un financement dédié de type appel à projet thématique (dispositif contrat de rivière, Nature et Découvertes, ...) sera recherché pour financer cette action.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de sorties scolaires





ACTION 9 : Installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris

Thématique Préserver / Valoriser

Priorité III

Echéance : 2024

Périmètre d'action : Village

Objectifs

L'objectif essentiel d'installation de nichoirs chez les habitants et sur les bâtiments communaux sera d'informer et de sensibiliser des habitants et des scolaires à la biodiversité et en particulier sur les chauves-souris. En effet, il s'agit d'un enjeu important sur la commune avec la présence d'une population vraisemblablement reproductrice de Grand Rhinolophe au niveau du Château.

Cette action sera pilotée par le Conseil Municipal des Jeunes et pourra se décliner comme suit :

- Fabrication et installation des nichoirs par et chez les habitants volontaires
- Mise à disposition des plans sur le site internet de la commune
- Suivi des nichoirs dans le cadre du réseau Sentinelles de la Nature
- Communication et sensibilisation des scolaires et des habitants autour notamment des chauves-souris

Moyens et Partenaires

Le Conseil Municipal des Jeunes pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC pour la réalisation des nichoirs.

Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres du CMJ.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de nichoirs posés





ACTION 10 : Création et renforcement du réseau de mares

Thématique Restaurer / Renforcer

Priorité II

Echéance : dès 2023

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

Sur la commune, des enjeux forts au niveau des zones humides ont été identifiés, en particulier concernant les libellules. Par ailleurs et à l'échelle plus large du territoire Matheysin, on observe depuis plusieurs années un important déclin des populations d'amphibiens.

Même si, à l'échelle de la commune, les milieux humides sont bien conservés, le renforcement du maillage de zones humides prend donc tout son sens à l'échelle du territoire Matheysin, d'autant plus que La Motte Saint-Martin se révèle être une porte d'entrée pour de nombreuses espèces remontant depuis la vallée du Drac.

L'action de renforcement du réseau de mares, pilotée par la Commission Nature, consistera à :

- **former les habitants et agriculteurs à créer une mare fonctionnelle pour la biodiversité**
- soutenir et renforcer les populations locales d'amphibiens et libellules en proposant une **diversité de typologie de mares** (profondes ou non, peu ou très végétalisées, ...)
- **mettre à disposition les outils et guides aux habitants** sur le site internet

Moyens et Partenaires

La Commission Nature pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC et sur la Fédération des Chasseurs pour la réalisation des mares.

Financement

Un financement dédié de type subvention sera recherché pour la réalisation de cette action.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de mares créées
- la réalisation d'un suivi des libellules par une association naturaliste tous les 3 ans afin de vérifier la fonctionnalité et l'efficacité des mares





ACTION 11 : Création et renforcement du réseau de haies

Thématique Restaurer / Renforcer

Priorité II

Echéance : dès 2023

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

A l'échelle du plateau Matheysin, des enjeux forts existent sur le bocage et en particulier sur la "Trogne". En effet, omniprésents en Matheysine, ces arbres têtards, taillés régulièrement au fil du temps, sont très productifs tout en hébergeant une faune et une flore très riche. Leur extraordinaire densité en Matheysine constituent une ressource potentielle importante pour répondre localement à différents besoins (énergie, enrichissement des sols, litière et fourrages pour les animaux...).

L'action de renforcement du réseau de haies, pilotée par la Commission Nature, consistera ainsi à :

- former les habitants et agriculteurs à créer une haie fonctionnelle pour la biodiversité
- former et sensibiliser les habitants et agriculteurs à tailler les vieux arbres en trogne plutôt qu'à les abattre
- soutenir et renforcer le réseau de haies local
- mettre à disposition les outils et guides aux habitants sur le site internet

Moyens et Partenaires

La Commission Nature pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC et sur la Fédération des Chasseurs pour la formation et la sensibilisation des habitants et agriculteurs.

Financement

Un financement dédié de type subvention (Agence de l'Eau) sera recherché pour le renforcement des haies, notamment pour les agriculteurs.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le linéaire de haies créées / renforcées
- le nombre de trognes créées





ACTION 12 : Réouverture de cavités à chauve-souris

Thématique Restaurer / Renforcer

Priorité II

Echéance : dès 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

L'ABC a montré des enjeux forts sur les chauves-souris sur la commune avec notamment la présence d'une population de Grand Rhinolophe au niveau du Château.

Par ailleurs, la commune se situe dans un contexte minier dans lequel de nombreuses cavités et galeries ont été condamnées et bouchées.

L'objectif principal de cette action, pilotée par la Commission Nature, sera :

- d'identifier les cavités et galeries potentiellement accueillante pour les chauves-souris et sans danger pour la population
- rouvrir et sécuriser (grille) ces cavités pour fournir (entre autres) des gîtes d'hibernation aux chauves-souris

Moyens et Partenaires

La Commission Nature pourra s'appuyer sur les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC pour la réalisation de cette action.

Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de la Commission Nature.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le suivi chauves-souris des cavités tous les 3 ans par une association naturaliste





ACTION 13 : Mise en place de chantiers participatifs pour la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Thématique Lutter

Priorité I

Echéance : dès 2024

Périmètre d'action : Territoire communal

Objectifs

L'ABC a montré des enjeux modérés mais à prendre en compte concernant les espèces exotiques envahissantes, et en particulier une plante : le Bunias d'Orient. Cette espèce, présente sur le territoire communal sans être pour l'instant préoccupante, est toutefois en très forte expansion à l'échelle du territoire Matheysin. Elle pose particulièrement problème dans les cultures et les prairies semi naturelles en se substituant aux plantes locales. Or des enjeux forts (flore et insectes) ont été identifiés dans les prairies de la commune.

Aussi des actions doivent être menées rapidement pour freiner sa dynamique.

Partant du constat que les habitants de la commune sont volontaires pour faire et agir, la Commission Nature organisera, en collaboration avec le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) et les associations naturalistes, des chantiers participatifs pour lutter contre les EEE et en particulier le Bunias d'Orient.

Les objectifs de ces chantiers seront essentiellement de former les habitants à :

- identifier les EEE présentes sur la commune (flore) et les raisons pour lesquelles lutter contre ces dernières
- mettre en œuvre les mesures pour les éradiquer ou les contenir

Et mettre à disposition les outils et guides aux habitants sur le site internet.

Moyens et Partenaires

La Commission Nature pourra s'appuyer la première année sur :

- le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère)
- les associations naturalistes ayant réalisé l'ABC

Par la suite, les habitants pourront capitaliser sur l'expérience de la Commission Nature en la matière.





Financement

Cette action reposera essentiellement sur le temps de bénévolat des membres de la Commission Nature. Un financement dédié de type subvention sera recherché si besoin avec l'aide du SYMBHI.

Indicateurs

Un indicateur de la bonne réalisation de cette action pourra être :

- le nombre de chantiers participatifs organisés par an





CONCLUSION

La Motte Saint Martin, de par sa situation géographique, présente *in fine* une biodiversité riche, diversifiée et en bon état de conservation.

En effet, son gradient altitudinal, qui varie de 486m à 1712m, lui confère une grande variété de milieux naturels, allant des forêts de pente d'expositions différentes aux prairies sèches, pâtures et alpages, en passant par les ruisseaux, falaises des berges de rivière et autres zones humides.

Par ailleurs, sa situation d'ouverture sur la vallée du Drac lui confère un statut de porte d'entrée pour de nombreuses espèces qui transitent via la commune et remontent vers les massifs qui l'entourent.

Le village se répartit en 5 hameaux sur une surface totale de 14,6 km², ce qui en fait l'une des plus grandes en termes de surface de la communauté de communes. Les zones urbanisées sont isolées des principaux axes routiers. De fait, la trame urbaine laisse largement circuler la faune et la flore entre les grands massifs qui l'entourent et n'est en aucun cas un frein au déplacement des espèces, y compris des chauves-souris.

Concernant la flore, la commune présente une très belle diversité spécifique, avec non moins de 916 espèces recensées dont 48 sont considérées comme patrimoniales. Et parmi ces dernières, 9 espèces sont protégées.

Concernant les habitats, ce sont non moins de 16 habitats d'intérêt communautaire (protégés au niveau européen) qui ont été identifiés sur la commune. Les pelouses sèches concentrent une grande partie des enjeux flore et habitats, surtout sur la partie sud de la commune. Les zones humides, peu représentées sur la commune, sont des éléments importants pour la biodiversité et la diversité végétale en général, en particulier concernant les boisements humides et les petits marais qui ponctuent la partie nord de la commune. Les forêts au regard de leur surface sur la commune, présentent moins d'enjeux de conservation hormis certaines hêtraies sèches et les hêtraies ou hêtraies sapinières qui présentent quelques espèces très particulières.

Concernant la faune vertébrée, les principaux enjeux concernent les chauves-souris, avec non moins de 11 espèces recensées à proximité immédiate du Château et surtout une population vraisemblablement reproductrice de Grand Rhinolophe dans le bâtiment.





Mais également les insectes, avec en particulier une espèce rare de libellule recensée au niveau de la mare du Château : l'Aeschne isocèle, ainsi que le Cordulégastre bidenté, observé à proximité du ruisseau du Majeuil et dans les zones de sources et de suintement du versant Nord du Sénépy.

Toujours concernant les insectes, les pelouses sèches des coteaux du Mollard et du Majeuil concentre la majorité des espèces liées aux milieux ouverts et aux pelouses sèches (papillons et oiseaux surtout) et sont donc essentielles au maintien de ces populations.

Enfin, les oiseaux ne sont pas en reste avec de fortes potentialités pour les Chouettes de montagne, la présence de la discrète Gélinoite des bois et du Tétraz lyre.

Concernant la faune, ce sont donc essentiellement le Château, les zones humides, les pelouses sèches, les boisements anciens et les zones de transition avec les alpages qui représentent de forts enjeux sur la commune.

La biodiversité de la Motte Saint-Martin présentant globalement un bon état de conservation, il est donc logique que le plan d'action coconstruit avec les habitants s'oriente vers des actions de sensibilisation et de valorisation, afin de préserver les milieux et les espèces qu'ils abritent de toute dégradation. Informer, sensibiliser et mieux connaître le patrimoine naturel de la commune seront donc les maître-mots, pour les années à venir, de la politique de la commune en matière de biodiversité.





ANNEXES





ANNEXES

METHODOLOGIES

1. Les habitats naturels

a. Pré-cartographie des habitats

Les données du CBNA concernant les habitats sur la commune ont été extraites et traitées sous QGIS. Les typologies utilisées sont : le code EUNIS, le code CORINE-Biotope, le nom phytosociologique (PVF, Prodrome des végétations de France), et le code du Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes. Un document permet de faire la correspondance entre les différentes typologies utilisées par l'association et ses partenaires.

b. Cartographie de terrain

La précartographie a été complétée par des inventaires de terrain au cours de l'année 2021. L'analyse des données existantes concernant les habitats élémentaires montre qu'il y a sur la commune 10 grands types d'habitats.

2. La Flore

Synthèse des connaissances

Les principales données existantes pour la commune de La Motte-Saint-Martin proviennent principalement des connaissances compilées dans la base de données INFLORIS de Gentiana (**4016 données**) et de la base de données du PIFH, Pôle d'Information Flore et Habitats (**4918 données**).

Sur ces 8934 données, **1782 ont été recueillies en 2021** à l'occasion de l'ABC de la Motte Saint-Martin.

La grande majorité des données flore sont issues de botanistes confirmés ou professionnels et sont récentes.

Période et méthodologie de prospection

La commune a été parcourue de manière à repérer les espèces patrimoniales. Les recherches à vue, en parcourant les sites de façon à cibler les populations connues mais également les habitats et micro-habitats favorables, constituent la méthode permettant de détecter les espèces patrimoniales.

Les espèces patrimoniales déjà repérées sur la commune ou à proximité sont ciblées, mais également toutes autres espèces patrimoniales potentielles.

Les inventaires de terrain ont eu lieu les 05-mars-21, 16-mars-21, 02-avr.-21, 06-avr.-21, 09-avr.-21, 14-avr.-21, 19-avr.-21, 23-avr.-21, 03-mai-21, 08-mai-21, 01-juin-21, 04-juin-21, 16-juin-21, 18-juin-21, 19-juin-21, 20-juil.-21, 23-juil.-21, 27-juil.-21, 29-juil.-21, 10-août-21 et 24-août-21.

Ces dates couvrent l'ensemble de la période de végétation.

Recueil et localisation des pointages

Sur le terrain, chaque relevé d'espèce fait l'objet d'un pointage au GPS réalisé au centre de la station. La localisation exacte des pointages est ensuite vérifiée sur la carte IGN et/ou la photo aérienne.

Chaque observation d'espèce patrimoniale est renseignée comme suit :

- Nom du ou des observateurs ;
- Date d'observation ;
- Les coordonnées géographiques ;
- Une localisation précise complémentaire ;
- La description du milieu ;
- Le nombre de pieds (pour les petites stations dénombrables)

Limites méthodologiques

Même si l'on peut dire aujourd'hui que la connaissance de la flore sur la commune est bonne voire très bonne, cette étude ne constitue pas un inventaire exhaustif.

En effet, certaines espèces précoces, telles que des annuelles à floraison courte ainsi que les espèces peu représentées sur la commune ont pu échapper à l'expertise.

Résultats globaux

Les prospections de 2021 ont donné lieu à **179 relevés** sur la commune pour **1836** données recueillies. La carte ci-dessous représente l'ensemble des relevés sur la commune.

Au total, ce sont plus de 9000 données flore qui sont analysées pour cet Atlas de la Biodiversité Communale.



Localisation des relevés flore sur la Motte Saint Martin



Légende

- Relevés INFLORIS
- Relevés PIFH





3. La Faune

Concernant la faune, une compilation des données existantes a été nécessaire. Pour réaliser cette synthèse, ce travail s'appuie sur les données disponibles mais également sur les données dont dispose la LPO et Drac Nature. La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, en lien avec l'ACCA de La Motte-Saint-Martin, a également participé pour augmenter les connaissances de la faune de la commune.

Ainsi, les données proviennent :

- des bases de données Faune-Isère et DBchiro, gérées par la LPO AuRA ;
- des informations de la FDCI et de l'ACCA de La Motte-Saint-Martin ;
- des données disponibles et de la bibliographie (études précédentes (Sénépy...), DREAL, INPN, communications, articles, publications...);
- de contacts de naturalistes locaux ;
- des appels à informations auprès des habitants de la commune de La Motte-Saint-Martin.

En préalable aux compilations des données disponibles, les premières analyses ont révélé des lacunes sur certains taxons qui sont susceptibles d'apporter des éléments en termes de conservation et de gestion. Ces groupes faunistiques ont ainsi bénéficié de prospections ciblées dans le cadre du diagnostic écologique de l'ABC. Il s'agit des rapaces (en particulier les rapaces nocturnes), des chiroptères, des amphibiens et des odonates.

a. Les rapaces

Concernant les rapaces nocturnes, des prospections spécifiques sur la **Chevêchette d'Europe** et la **Chouette de Tengmalm** ont été réalisées les 22 février, 5 mars et 12 mars 2021. Ces recherches se sont surtout concentrées dans la partie sud de la commune (versant du Sénépy), correspondant au secteur les moins bien connus. D'autres observations plus ponctuelles ont été réalisées entre février et avril sur le versant du Majeuil/la Peyrouse.

Ces recherches sont adaptées du protocole standardisé de suivi des petites chouettes de montagnes développé par le groupe LPO/ONF. Cette méthode consiste à des points d'écoute de 10 minutes. L'utilisation d'enregistrements de chants est nécessaire en cas de chant non spontané (méthode de « la repasse »). L'écoute sur chaque point se décompose de la façon suivante : 2 minutes d'écoute, 3 minutes de repasse, 5 minutes d'écoute. En cas de chant, la repasse est arrêtée afin de limiter le dérangement le plus possible, mais l'écoute reste pour terminer les 10 minutes. Les écoutes pour la Chevêchette d'Europe se déroulent en premier (parcours aller), puis celles pour la Chouette de Tengmalm (parcours retour).



Sont notés également les espèces de passereaux qui répondent dans un rayon de 10 mètres autour de point. En effet, les passereaux peuvent également réagir au chant de la Chevêchette (prédateur). Cette réaction est une agitation manifeste des oiseaux qui se rassemblent en alarmant afin de faire fuir le rapace nocturne entendu.

Pour les rapaces diurnes, les espèces ne sont détectées que lors de prospections à vue dans des biotopes adéquats et aux périodes favorables, à l'occasion des autres sessions de prospections (rapaces nocturnes, mais aussi les autres taxons), et en particulier les dates suivantes : 21 février, 27 février, 5 mars, 12 mars, 18 avril, 22 avril, 4 mai, 6 mai, 10 mai, 22 mai, 17 juin, 26 juin, 6 juillet, 27 juillet et 28 juillet.

Les crêtes et sommets, ainsi que toute autre point de vue permettant d'avoir une vue dégagée sur un grand espace, servent de points d'observation. Les rapaces sont ainsi détectés en vol, lors de leurs déplacements, notamment quand ils planent des ascendances thermiques.

b. Les Amphibiens

Des prospections spécifiques ont été réalisées dans l'essentiel des zones en eau (ruisseaux, mares, écoulements...) de la commune. Elles ont été conduites spécifiquement les 12 mars, 4 mai et 6 mai 2021. Les prospections des odonates permettent également de trouver des amphibiens car les milieux inventoriés sont sensiblement les mêmes, mais à des dates plus tardives. Les recherches se sont surtout concentrées dans la partie sud de la commune (versant du Sénépy), correspondant aux secteurs les moins bien connus de la commune de La Motte-Saint-Martin.

La recherche des amphibiens est basée ici sur le protocole de la boîte à outils de suivi RhoMÉO : au moins 3 visites annuelles par zone humide dont une de nuit. Les dates des visites sont déterminées en fonction des saisons de reproduction des espèces cibles. Les recherches se basent sur des points d'écoute de 10 minutes et, de nuit, par des prospections avec une torche pendant la phase d'activité des tritons.

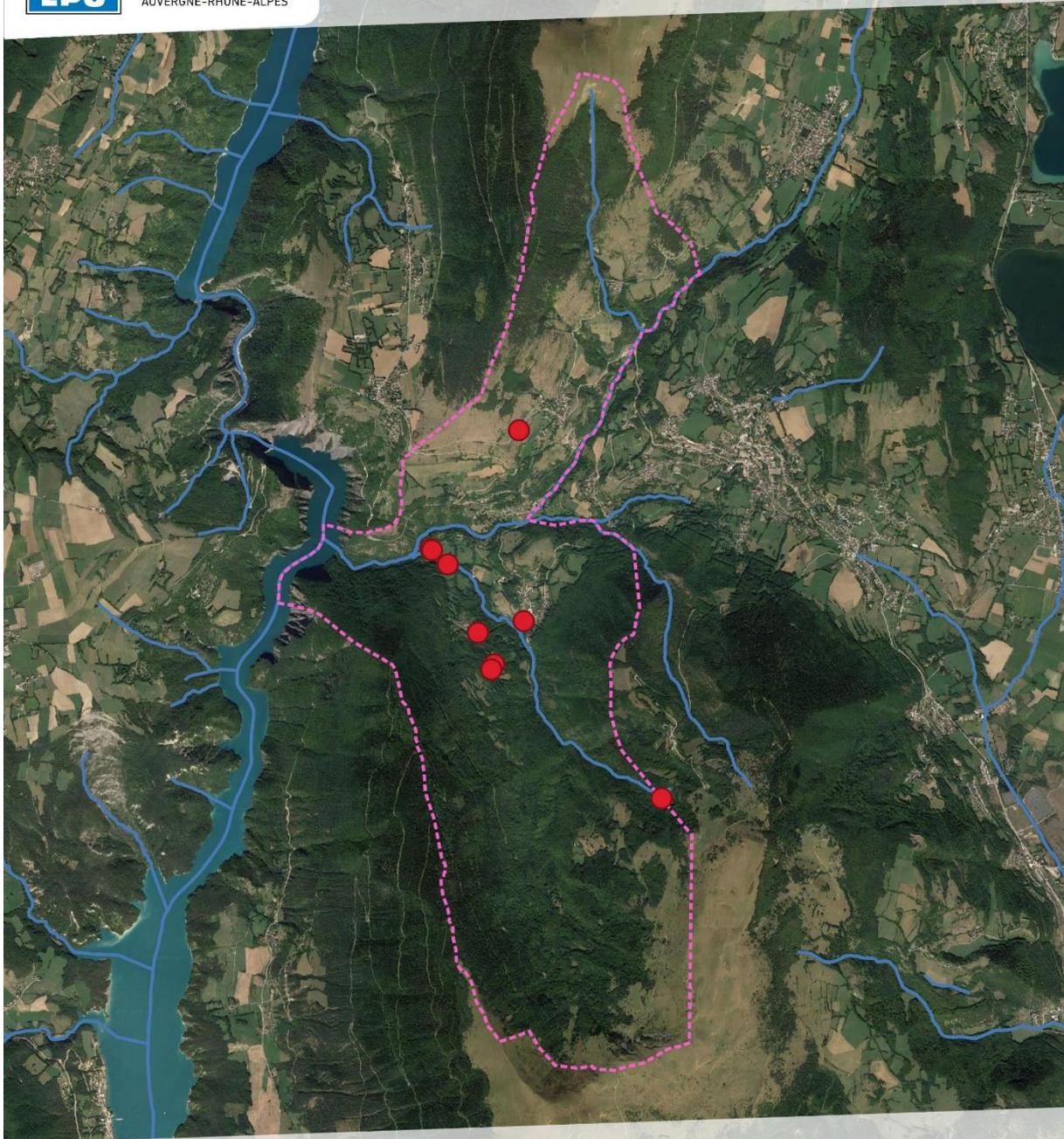
En complément, des prospections plus opportunistes le long de transects de cours d'eau ou autour des points d'eau stagnants permettent de compléter le protocole d'inventaire.

Les appels à observations auprès des habitants apportent aussi des informations supplémentaires, notamment dans les zones les plus urbanisées (observations dans les jardins par exemple).



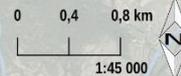
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des observations d'amphibiens dans la Commune de La Motte-Saint-Martin réalisées dans le cadre de l'ABC



Légende

— Limite de la Commune ● Amphibiens 2021



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-08-03
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



c. Les Chauves-souris (chiroptères)

Des appels à observation de chauves-souris posées auprès des habitants permettent de découvrir des colonies dans le bâti. Des recherches dans les bâtiments publics ont également eu lieu en 2021, dans l'église et la mairie.

En complément de ces recherches de colonies dans le bâti, des prospections nocturnes ont été réalisées la nuit du 29 juillet 2021 pour l'ABC. Elles complètent les inventaires ponctuels réalisés par Drac Nature les années antérieures. L'inventaire des chauves-souris se fait en utilisant la méthode d'identification acoustique des espèces grâce à l'écoute et l'analyse des ultrasons qu'elles émettent lors de leurs déplacements nocturnes. Cette méthode acoustique a été réalisée par des écoutes ultrasonores réalisées avec un détecteur manuel, et grâce à la pose d'enregistreurs automatiques (de type *Audiomoths*) déployés sur plusieurs points de la commune.

Une analyse des enregistrements est nécessaire *a posteriori* du terrain. Elle se fait sur ordinateur en plusieurs étapes :

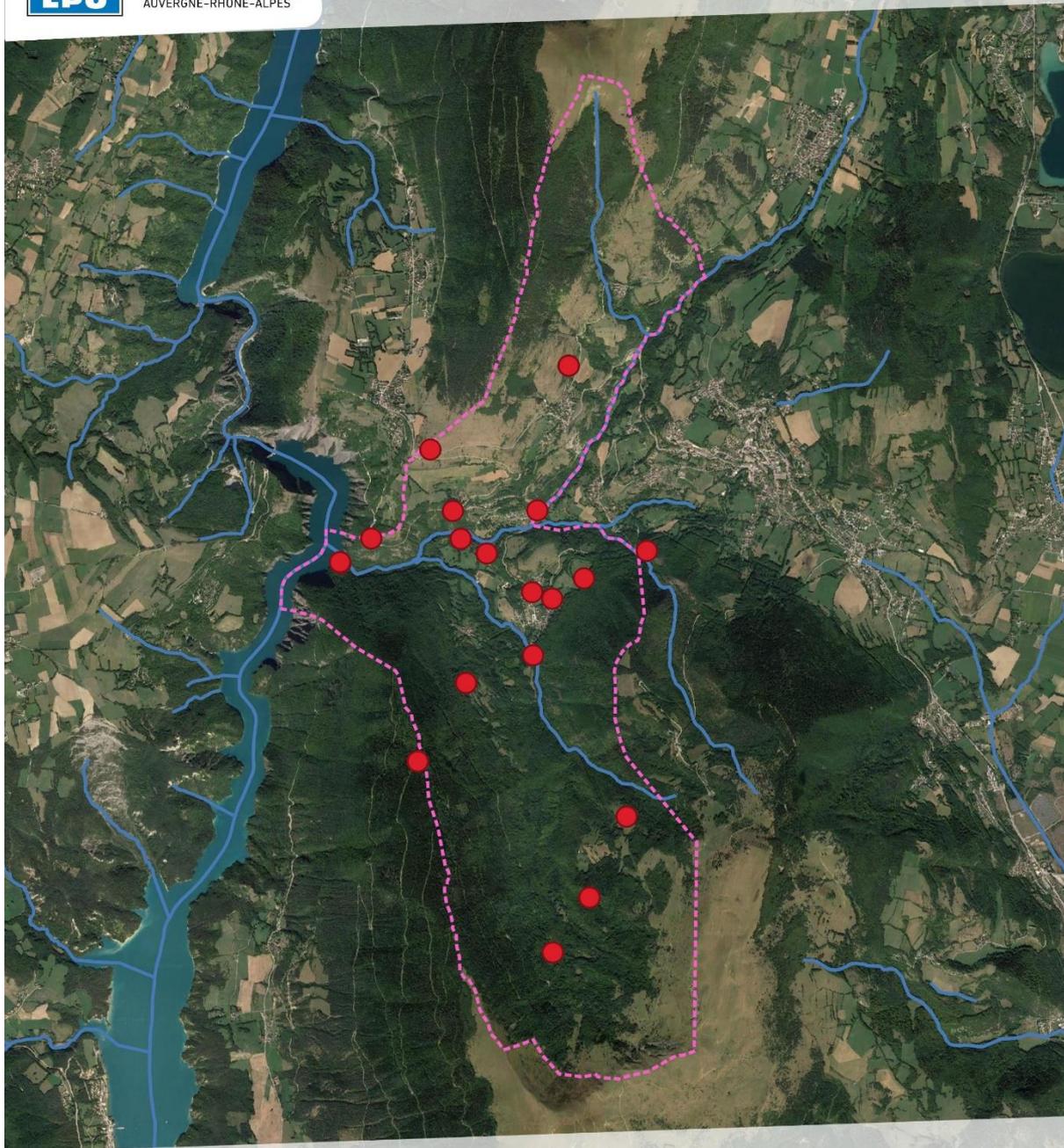
- en premier lieu, à l'aide d'un logiciel classificateur (Tadarida ©MNHN) qui réalise un premier tri des enregistrements en proposant une détermination des groupes d'espèces avec des coefficients de probabilité (ou indice de confiance)
- puis en second lieu, un contrôle et une détermination spécifique grâce à l'application manuelle de la méthode naturaliste développée par M. Barataud (2012) à l'aide d'un logiciel d'analyse sonore (Batsound 4.2 ©Pettersson).

Et le 29 juillet 2021, en début de nuit, a été consacré à des inventaires acoustiques actifs. Ce protocole dit « actif » nécessite l'utilisation d'un détecteur manuel à ultrason en temps réel (D240x ©Pettersson) sur des points d'écoute (10 minutes) et des parcours pendant les premières heures qui suivent le coucher du soleil (environ 3-4 h d'écoute).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

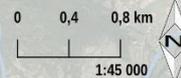
Localisation des observations de chiroptères dans la Commune de La Motte-Saint-Martin réalisées dans le cadre de l'ABC



Légende

— Limite de la Commune

● Chauves-souris 2021



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-08-03
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



d. Les odonates

Les prospections ont été centrées principalement au niveau des étendues d'eau stagnantes. Les données relatives aux espèces inféodées aux cours d'eau ont été recueillies de manière ponctuelle.

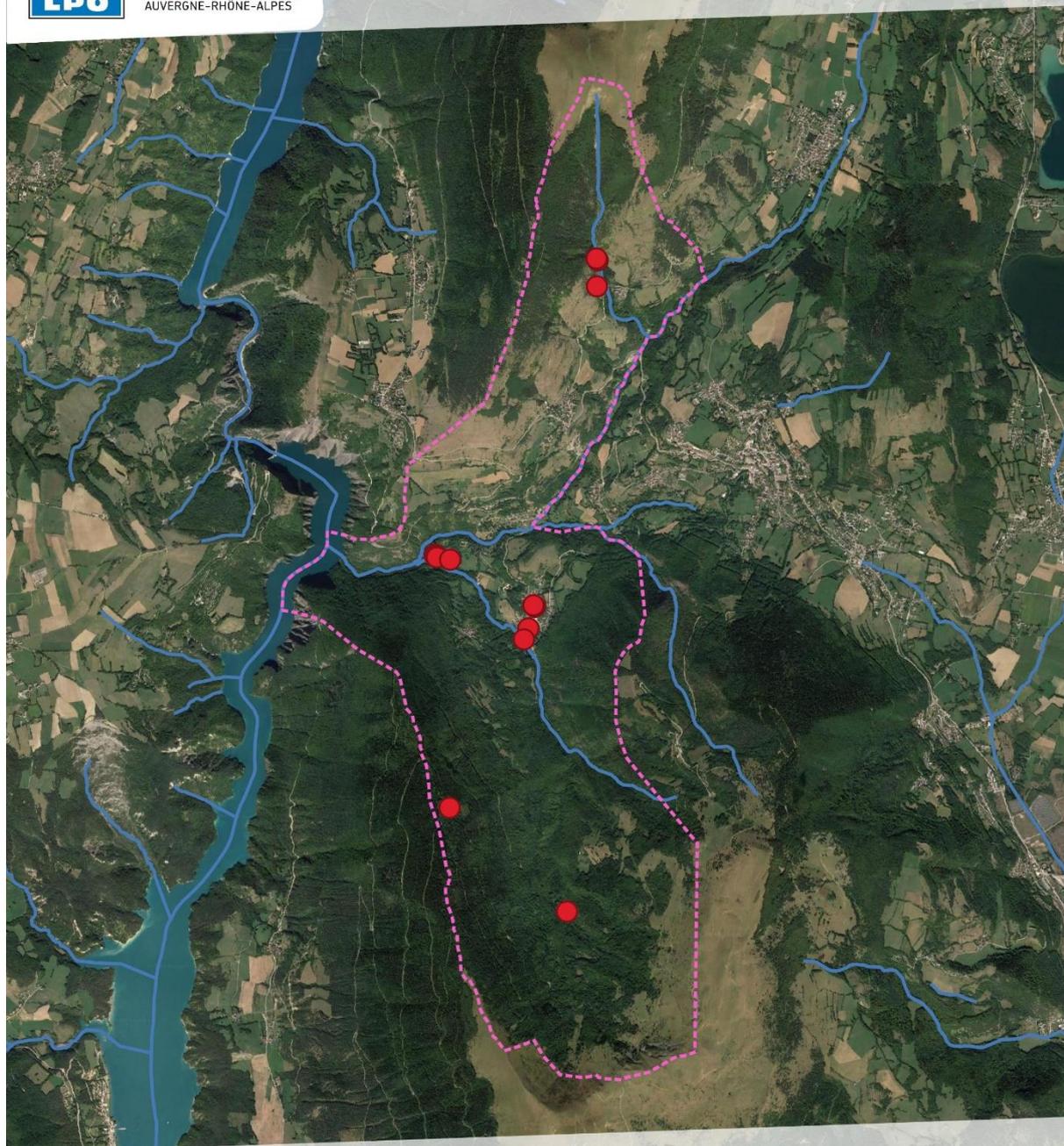
D'une manière générale, les premières émergences de libellules ont été plutôt tardives en 2021. Les premières observations ont été faites le 22 mai. D'autres prospections ciblées ont été effectuées les 17 et 26 juin et le 6 juillet.

La recherche des odonates est basée sur le protocole standardisé du suivi temporel des libellules (STELI), développé par la Société française d'odonatologie et le Muséum national d'histoire naturelle. Il consiste, sur un site donné, à le parcourir pendant une durée minimale de 30 minutes. Les relevés sont faits à vue et, le cas échéant, par capture. L'observateur a la possibilité de compléter les inventaires par la recherche des exuvies ou des larves. Les relevés sont répétés 3 fois par session, chaque passage étant distant au maximum de 15 jours.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

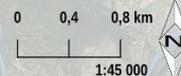
Localisation des observations d'odonates dans la Commune de La Motte-Saint-Martin réalisées dans le cadre de l'ABC



Légende

— Limite de la Commune

● Odonates 2021



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes), Drac Nature, Commune de La Motte-Saint-Martin, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : Google Satellite
Date de réalisation : 2022-08-03
Conception : Rémi FONTERS (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

LISTES DES ESPECES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE LA MOTTE SAINT-MARTIN

1. La Flore

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin	Plante vasculaire	Pinaceae	2021						
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre	Plante vasculaire	Sapindaceae	2021						
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Erable de Montpellier	Plante vasculaire	Sapindaceae	2003						
<i>Acer opalus</i> Mill., 1768	Erable à feuilles d'obier	Plante vasculaire	Sapindaceae	2021						
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Erable plane	Plante vasculaire	Sapindaceae	2021						
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Erable sycomore	Plante vasculaire	Sapindaceae	2021						
<i>Achillea collina</i> Becker ex Rchb., 1832	Achillée des collines	Plante vasculaire	Asteraceae	2015						
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Aconitum anthora</i> L., 1753	Aconit anthore	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Aconitum lycoctonum</i> L., 1753	Aconit tue loup	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Actaea spicata</i> L., 1753	Actée en épis	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A.Kern., 1871	Adenostyle à feuilles d'alliaire	Plante vasculaire	Asteraceae	2013						
<i>Adenostyles alpina</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1825	Adenostyle des Alpes	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Moschatelline	Plante vasculaire	Viburnaceae	2021						
<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Herbe aux goutteux	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Aethusa cynapium</i> L., 1753	Petite ciguë	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine commune	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Agrostis alpina</i> Scop., 1771	Agrostis des Alpes	Plante vasculaire	Poaceae	1985						
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide commune	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide blanche ou stolonifère	Plante vasculaire	Poaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit pin	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampant	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Alchemilla coriacea</i> Buser, 1891	Alchémille coriace	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Alchemilla fissa</i> Günther & Schummel, 1819	Alchémille fendue	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Alchemilla flabellata</i> Buser, 1891	Alchémille flabellée	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Alchemilla glabra</i> Neygenf., 1821	Alchémille glabre	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Grande Alliaire	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Allium schoenoprasum</i> L., 1753	Ciboulette	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2011						
<i>Allium scorodoprasum</i> L., 1753	Ail rocambole	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2021	Régionale					
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2010						
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2021						
<i>Alnus alnobetula</i> (Ehrh.) K.Koch subsp. <i>alnobetula</i>	Aulne vert	Plante vasculaire	Betulaceae	2002						
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Passerage à calice persistant	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amaranthe réfléchie	Plante vasculaire	Amarantaceae	2009						B
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambrosie à feuilles d'armoise	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						A
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à odeur de punaise	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021	Nationale 1	Quasi menacé	En Danger			
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande Androsace	Plante vasculaire	Primulaceae	2021			En Danger		Déterminante	
<i>Anemone alpina</i> subsp. <i>alpina</i>	Anémone des Alpes	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2010						
<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	Anémone fausse-Renoncule	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Plante vasculaire	Poaceae	2004						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Plante vasculaire	Poaceae	1998						
Antennaria dioica (L.) Gaertn., 1791	Antennaire dioïque	Plante vasculaire	Asteraceae	2019		Quasi menacé				
Anthemis arvensis L., 1753	Anthémis des champs	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
Anthericum liliago L., 1753	Phalangère	Plante vasculaire	Asparagaceae	1998						
Anthoxanthum alpinum Á.Löve & D.Löve, 1948	Flouve des Alpes	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Persil sauvage	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
Anthyllis vulneraria subsp. alpestris (Kit. ex Schult.) Asch. & Graebn., 1908	Anthyllide alpestre	Plante vasculaire	Fabaceae	2010						
Anthyllis vulneraria subsp. vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle jaune des sables	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Aphanes arvensis L., 1753	Aphanes des champs	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie commune	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette des dames	Plante vasculaire	Brassicaceae	2010						
Arabis alpina L., 1753	Arabette des Alpes	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
Arabis auriculata Lam., 1783	Arabette à oreillettes	Plante vasculaire	Brassicaceae	2010						
Arabis ciliata Clairv., 1811	Arabette à fleurs en corymbe	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
Arabis collina subsp. collina	Arabette des collines	Plante vasculaire	Brassicaceae	2000						
Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	Arabette hirsute	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
Arabis scabra All., 1773	Arabette scabre	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
Arctium minus (Hill) Bernh., 1800	Petite Bardane	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Arctostaphylos uva-ursi (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours commun	Plante vasculaire	Ericaceae	2021						
Arenaria multicaulis L., 1759	Sabline fausse-moehringie	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2019						
Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
Argyrolobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe	Plante vasculaire	Fabaceae	2015						
Aria edulis (Willd.) M.Roem., 1847	Alouchier, Alisier blanc	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
Arnica montana L., 1753	Arnica	Plante vasculaire	Asteraceae	2010				Réglementation Cueillette		
Arrhenatherum elatius subsp. elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental, avoine élevée	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Artemisia absinthium L., 1753	Absinthe	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre	Plante vasculaire	Asteraceae	2004						
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	Plante vasculaire	Asteraceae	2011						
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Arum maculé	Plante vasculaire	Araceae	2021						
<i>Aruncus dioicus</i> (Walter) Fernald, 1939	Barbe de bouc	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Asarum europaeum</i> L., 1753	Asaret d'Europe	Plante vasculaire	Aristolochiaceae	2021						
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie	Plante vasculaire	Rubiaceae	2003						
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753		Plante vasculaire	Aspleniaceae	2010						
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Ceterach officinal	Plante vasculaire	Aspleniaceae	1998						
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh., 1799	Doradille des fontaines	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2010						
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Rue des muralis	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2019						
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2010						
<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm., 1795	Doradille du nord	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2010						
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire noir	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2021						
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey., 1964	Capillaire	Plante vasculaire	Aspleniaceae	1992						
<i>Asplenium viride</i> Huds., 1762	Doradille verte	Plante vasculaire	Aspleniaceae	2019						
<i>Aster alpinus</i> L., 1753	Aster des Alpes	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Astragale-réglisse	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Astragalus hypoglottis</i> L., 1771	Astragale rouge	Plante vasculaire	Fabaceae	1952						
<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Astrantia major</i> L., 1753	Grande Astrance	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Athamanta cretensis</i> L., 1753	Athamante de Crète	Plante vasculaire	Apiaceae	1872						
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	Plante vasculaire	Athyriaceae	2013						
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Folle Avoine	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Avena sativa</i> L. subsp. <i>sativa</i>	Avine des champs	Plante vasculaire	Poaceae	1847						
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
<i>Bartsia alpina</i> L., 1753	Bartsie des Alpes	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2019						
<i>Bellidiastrum michelii</i> Cass., 1817	Aster fausse-pâquerette	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Betonica hirsuta</i> L., 1771	Bétoine des montagnes	Plante vasculaire	Lamiaceae	2002						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Bétoine officinale	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau blanc	Plante vasculaire	Betulaceae	2021						
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Centaurée perfoliée	Plante vasculaire	Gentianaceae	2021						
<i>Blitum bonus-henricus</i> (L.) Rchb., 1832	Epinard sauvage	Plante vasculaire	Amaranthaceae	2021						
<i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. ex Link, 1827	Souchet comprimé	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Micrope dressée	Plante vasculaire	Asteraceae	2021	Régionale					
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon	Plante vasculaire	Poaceae	2009						
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1801	Botryche lunaire	Plante vasculaire	Ophioglossaceae	2010						
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize moyenne	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Bromopsis benekenii</i> (Lange) Holub, 1973		Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome dressé	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973	Brome rude	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Bromus commutatus</i> Schrad. subsp. commutatus	Brome	Plante vasculaire	Poaceae	2010						
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome mou	Plante vasculaire	Poaceae	1998						
<i>Bryonia cretica</i> subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968	Bryone	Plante vasculaire	Cucurbitaceae	2010						
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddléia de David	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2021						A
<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Grémil des champs	Plante vasculaire	Boraginaceae	2004						
<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	Roquette d'orient	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						B
<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Terre noix, Marron de terre	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Bupthalmum salicifolium</i> L., 1753	Œil de Bœuf	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Plante vasculaire	Apiaceae	2021					Déterminante	
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux	Plante vasculaire	Apiaceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Bupleurum longifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles longues	Plante vasculaire	Apiaceae	2010					Déterminante	
<i>Bupleurum praealtum</i> L., 1756	Buplèvre élevé	Plante vasculaire	Apiaceae	2000						
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L., 1753	Buplèvre fausse renoncule	Plante vasculaire	Apiaceae	2019						
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	Plante vasculaire	Apiaceae	1889						
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis	Plante vasculaire	Buxaceae	2010						
<i>Calamagrostis varia</i> (Schrad.) Host, 1809	Calamagrostide bigarrée	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905	Calépine irrégulière	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911		Mousse	Pylaisiaceae	2021						
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune commune	Plante vasculaire	Ericaceae	2019						
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Campanula cochleariifolia</i> Lam., 1785	Campanule naine	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula rapunculoides</i> L., 1753	Campanule fausse-raiponce	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula rhomboidalis</i> L., 1753	Campanule à feuilles en losange	Plante vasculaire	Campanulaceae	2019						
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	Plante vasculaire	Campanulaceae	2010						
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Bourse à pasteur	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Cardamine bulbifera</i> (L.) Crantz, 1769	Cardamine à bulbilles	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021		Quasi menacé	Vulnérable		Déterminante	
<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) O.E.Schulz, 1903	Dentaire pennée	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hirsute	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine irritabile	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz, 1769	Dentaire digitée	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Carduus defloratus</i> L., 1759	Chardon à pedoncules nus	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Carduus nutans</i> L., 1753	Chardon penché	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laiche précoce	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex davalliana</i> Sm., 1800	Laiche de Davall	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laiche digitée	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laiche en petite étoile	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Carex ferruginea</i> Scop., 1772	Laiche ferrugineuse	Plante vasculaire	Cyperaceae	1990						
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laiche glauque	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex flava</i> L., 1753	Laiche jaune	Plante vasculaire	Cyperaceae	2010						
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laiche de Haller	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laiche hérissée	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex leersii</i> F.W.Schultz, 1870 [nom. cons.]	Laiche divergente	Plante vasculaire	Cyperaceae	2009						
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laiche à beaux fruits	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin, 1804	Laiche à fruits luisants	Plante vasculaire	Cyperaceae	2017						
<i>Carex montana</i> L., 1753	Laiche des montagnes	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopoda</i> Willd., 1805		Plante vasculaire	Cyperaceae	2010						
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laiche faux Panic	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laiche en panicules	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laiche à épis espacés	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex sempervirens</i> Vill., 1787	Laiche toujours verte	Plante vasculaire	Cyperaceae	2019						
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laiche des bois	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laiche tomenteuse	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
<i>Carlina acanthifolia</i> All., 1773	Carlina à feuilles d'acanthé	Plante vasculaire	Asteraceae	2021				Interdiction cueillette		
<i>Carlina acaulis</i> subsp. <i>caulescens</i> (Lam.) Schübl. & G.Martens, 1834	Carlina acaule, Baromètre	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina vulgaire	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	Plante vasculaire	Betulaceae	2021						
<i>Carum carvi</i> L., 1753	Carvi	Plante vasculaire	Apiaceae	2002						
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier	Plante vasculaire	Fagaceae	2021						
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Scleropoa rigide	Plante vasculaire	Poaceae	2003						
<i>Caucalis platycarpos</i> L., 1753	Caucalis	Plante vasculaire	Apiaceae	2017						
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Centaurea scabiosa</i> subsp. <i>alpestris</i> (Hegetschw.) Nyman, 1879	Centaurée alpestre	Plante vasculaire	Asteraceae	2002						
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn subsp. <i>erythraea</i>	Petite centaurée	Plante vasculaire	Gentianaceae	2015						
<i>Centranthus angustifolius</i> (Mill.) DC., 1805	Centranthe à feuilles étroites	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2010						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère pâle	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à longues feuilles	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	Plante vasculaire	Orchidaceae	2019						
<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>strictum</i> Gaudin, 1828	Céraiste droit	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2019						
<i>Cerastium brachypetalum</i> Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste des fontaines	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à petites étamines	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Cerintho minor</i> L., 1753	Mélinet	Plante vasculaire	Boraginaceae	2021						
<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite Linaire	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Chaerophyllum aureum</i> L., 1762	Cerfeuil doré	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Chamaemespilus alpina</i> (Mill.) K.R.Robertson & J.B.Phipps, 1991	Sorbier petit néflier	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande Chélidoine	Plante vasculaire	Papaveraceae	2006						
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrilla junciforme	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	Plante vasculaire	Onagraceae	2010						
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Cirsium morisianum</i> Rchb.f., 1853	Cirse de Moris	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse de marais	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse lancéolé	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite vigne-blanche	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Climacium dendroides</i> (Hedw.) F.Weber & D.Mohr, 1804		Mousse	Climaciaceae	2021						
<i>Clinopodium grandiflorum</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament à grandes fleurs	Plante vasculaire	Lamiaceae	2019						
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Calament clinopode	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	Orchis grenouille	Plante vasculaire	Orchidaceae	2010		Quasi menacé				
<i>Colchicum alpinum</i> DC., 1805	Colchique des Alpes	Plante vasculaire	Colchicaceae	2010						
<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	Colchique d'automne	Plante vasculaire	Colchicaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021				Réglementation Cueillette		
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Plante vasculaire	Convolvulaceae	2021						
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle	Plante vasculaire	Cornaceae	2003						
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Plante vasculaire	Cornaceae	2021						
<i>Coronilla minima</i> L., 1756	Petite Coronille	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille bigarrée	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Corydalis intermedia</i> (L.) Mérat, 1812	Corydale intermédiaire	Plante vasculaire	Papaveraceae	2010						
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	Plante vasculaire	Betulaceae	2021						
<i>Cotinus coggygria</i> Scop., 1771	Arbre à perruque	Plante vasculaire	Anacardiaceae	2010						
<i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik., 1793	Cotonéaster intermédiaire	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Cotoneaster pyrenaicus</i> Gand., 1875	Cotonéaster des Pyrénées	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Cotoneaster tomentosus</i> Lindl., 1822	Cotonéaster tomenteux	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine lisse	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine monogyne	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Crépide bisannuel	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench, 1794	Crépide des marais	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide olie	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Crepis pyrenaica</i> (L.) Greuter, 1970	Crépide des Pyrénées	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide de Terre-Sainte	Plante vasculaire	Asteraceae	2006						
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit	Plante vasculaire	Asteraceae	2015						
<i>Crocus vernus</i> (L.) Hill, 1765	Crocus de Naples	Plante vasculaire	Iridaceae	2021						
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Cruciata pedemontana</i> (Bellardi) Ehrend., 1958	Croisette du Piémont	Plante vasculaire	Rubiaceae	2003					Déterminante	
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine	Plante vasculaire	Asteraceae	2021					Déterminante	
<i>Ctenidium molluscum</i> (Hedw.) Mitt.		Mousse		2013						
<i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L., 1774	Cuscute du thym	Plante vasculaire	Convolvulaceae	2021						
<i>Cyanus montanus</i> (L.) Hill, 1768	Centaurée des montagnes	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse, Langue de chien	Plante vasculaire	Boraginaceae	2019						
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Sabot de Vénus	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021	Nationale 1	Quasi menacé			Déterminante	
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	Cystoptéris fragile	Plante vasculaire	Cystopteridaceae	2019						
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang, 1843	Cytise à feuilles sessiles	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Dactylorhize de Fuchs	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize incarnat	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021		Quasi menacé			Déterminante	
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize tacheté	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Dactylorhize à feuilles étroites	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize à odeur de sureau	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie couchée	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Laurier des bois	Plante vasculaire	Thymelaeaceae	2003						
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Daphné bois-gentil	Plante vasculaire	Thymelaeaceae	2010				Réglementation Cueillette		
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Pied d'alouette	Plante vasculaire	Ranunculaceae	1872						
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Œillet Armérie	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021					Interdiction cueillette	
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Œillet de Montpellier	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021					Interdiction cueillette	
<i>Dianthus saxicola</i> Jord., 1852	Œillet giroflé	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021					Interdiction cueillette	
<i>Digitalis grandiflora</i> Mill., 1768	Digitale à grandes fleurs	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2019						
<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2010						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Tamier	Plante vasculaire	Dioscoreaceae	2021						
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère, cabaret des oiseaux	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Dipsacus laciniatus</i> L., 1753	Cardère laciniée	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	1872						
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave aizon	Plante vasculaire	Brassicaceae	2012						
<i>Draba muralis</i> L., 1753	Drave des muralis	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave du printemps	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Dryas octopetala</i> L., 1753	Dryade	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Plante vasculaire	Dryopteridaceae	2019						
<i>Dryopteris villarii</i> (Bellardi) Woyn. ex Schinz & Thell., 1915	Dryoptéris de Villars	Plante vasculaire	Dryopteridaceae	2019						
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Pied de coq	Plante vasculaire	Poaceae	2009						
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Chardon bleu	Plante vasculaire	Asteraceae	2006						
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine	Plante vasculaire	Boraginaceae	2019						
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Chiendent des chiens	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Epilobium angustifolium</i> L., 1753	Epilobe à feuilles étroites	Plante vasculaire	Onagraceae	2019						
<i>Epilobium dodonaei</i> Vill. subsp. <i>dodonaei</i>	Epilobe à feuilles étroites	Plante vasculaire	Onagraceae	2010						
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissé	Plante vasculaire	Onagraceae	2021						
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Epilobe des monagnes	Plante vasculaire	Onagraceae	2021						
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Epilobe des marais	Plante vasculaire	Onagraceae	2021						
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Epilobe à petites fleurs	Plante vasculaire	Onagraceae	2021						
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis pourpre-noir	Plante vasculaire	Orchidaceae	2019						
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis helleborine	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021	Régionale				Déterminante	
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021		Quasi menacé			Déterminante	
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Plante vasculaire	Equisetaceae	2021						
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Plante vasculaire	Equisetaceae	2021						
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande Prêle	Plante vasculaire	Equisetaceae	2021						
<i>Eragrostis minor</i> Host, 1809	Eragrostide	Plante vasculaire	Poaceae	2009						
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Erigeron acre	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Erigeron alpinus</i> L., 1753	Erigeron des Alpes	Plante vasculaire	Asteraceae	1830						
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						B
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						A
<i>Erigeron glabratus</i> Hoppe & Hornsch. ex Bluff & Fingerh., 1825	Erigeron glabre	Plante vasculaire	Asteraceae	2002						
<i>Erigeron neglectus</i> A.Kern., 1871	Erigeron négligé	Plante vasculaire	Asteraceae	1990						
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Erodium à feuilles de cigüe	Plante vasculaire	Geraniaceae	2021						
<i>Erucastrum gallicum</i> (Willd.) O.E.Schulz, 1916	Erucastre de France	Plante vasculaire	Brassicaceae	2010						
<i>Erucastrum nasturtiifolium</i> subsp. <i>nasturtiifolium</i> (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Erucastre à feuilles de Cresson	Plante vasculaire	Brassicaceae	2004						
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hirsute	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						
<i>Ervilia sylvatica</i> (L.) Schur, 1853	Vesce des bois	Plante vasculaire	Fabaceae	2010						
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Erysimum montosicola</i> Jord., 1858	Vélar	Plante vasculaire	Brassicaceae	1885						
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	Plante vasculaire	Celastraceae	2021						
<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Mill., 1768	Fusain à larges feuilles	Plante vasculaire	Celastraceae	2021						
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe à feuilles d'amandier	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe à feuilles de cyprès	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753	Euphorbe douce	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe naine	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753	Euphorbe en faux	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>verrucosa</i> (Fiori) Pignatti, 1973	Euphorbe à tête jaune d'or	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Réveille matin	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
<i>Euphrasia officinalis</i> L., 1753	Euphrase officinale	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck, 1794	Euphrase de Salzbourg	Plante vasculaire	Orobanchaceae	1998						
<i>Euphrasia stricta</i> D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fayard	Plante vasculaire	Fagaceae	2021						
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Renouée-Liseron	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
<i>Festuca cinerea</i> Vill., 1786	Fétuque cendrée	Plante vasculaire	Poaceae	1998						
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Festuca laevigata</i> Gaudin, 1808	Fétuque lisse	Plante vasculaire	Poaceae	2012						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque marginée	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Cotonnière d'Allemagne	Plante vasculaire	Asteraceae	2000						
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière en pyramide	Plante vasculaire	Asteraceae	2003						
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des près	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Spirée filipendule	Plante vasculaire	Rosaceae	2021					Déterminante	
<i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet, 1984	Arabette à feuilles de chou	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Plante vasculaire	Oleaceae	2021						
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana étalé	Plante vasculaire	Cistaceae	2021						
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinal	Plante vasculaire	Papaveraceae	2021						
<i>Gagea fragifera</i> (Vill.) E.Bayer & G.López, 1989	Gagée fistuleuse	Plante vasculaire	Liliaceae	1875						
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune	Plante vasculaire	Liliaceae	2021	Nationale 1				Déterminante	
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée des champs	Plante vasculaire	Liliaceae	2021	Nationale 1				Déterminante	
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium anisophyllum</i> Vill., 1779	Gaillet	Plante vasculaire	Rubiaceae	2002						
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium aristatum</i> L., 1762	Gaillet des bois	Plante vasculaire	Rubiaceae	2019						
<i>Galium boreale</i> L., 1753	Gaillet boréal	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021					Déterminante	
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuille d'asperge	Plante vasculaire	Rubiaceae	2010						
<i>Galium lucidum</i> All., 1773	Gaillet luisant	Plante vasculaire	Rubiaceae	2004						
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet mollugine	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium obliquum</i> Vill., 1779	Gaillet oblique	Plante vasculaire	Rubiaceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet nain	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium rotundifolium</i> L., 1753	Gaillet à feuilles rondes	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Genista germanica</i> L., 1753	Genêt d'Allemagne	Plante vasculaire	Fabaceae	2019					Déterminante	
<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt pileux	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genistrelle, Genêt sagitté	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Gentiana acaulis</i> L., 1753	Gentiane de Koch	Plante vasculaire	Gentianaceae	2021						
<i>Gentiana angustifolia</i> Vill., 1787	Gentiane à feuilles étroites	Plante vasculaire	Gentianaceae	2019						
<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisette	Plante vasculaire	Gentianaceae	2021		Quasi menacé	Quasi menacé		Déterminante	
<i>Gentiana lutea</i> L., 1753	Gentiane jaune	Plante vasculaire	Gentianaceae	2021				Réglementation Cueillette		
<i>Gentiana punctata</i> L., 1753	Gentiane ponctuée	Plante vasculaire	Gentianaceae	2010						
<i>Gentiana verna</i> L., 1753	Gentiane du printemps	Plante vasculaire	Gentianaceae	2021						
<i>Gentianopsis ciliata</i> (L.) Ma, 1951	Gentiane ciliée	Plante vasculaire	Gentianaceae	2014						
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin	Plante vasculaire	Geraniaceae	2021						
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium à feuilles découpées	Plante vasculaire	Geraniaceae	2003						
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	Plante vasculaire	Geraniaceae	1889						
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	Plante vasculaire	Geraniaceae	2019						
<i>Geranium nodosum</i> L., 1753	Géranium noueux	Plante vasculaire	Geraniaceae	2021						
<i>Geranium phaeum</i> L., 1753	Géranium	Plante vasculaire	Geraniaceae	2013						
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	Plante vasculaire	Geraniaceae	2021						
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à robert	Plante vasculaire	Geraniaceae	2021						
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	Plante vasculaire	Geraniaceae	2004						
<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium rouge-sang	Plante vasculaire	Geraniaceae	2019						
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois	Plante vasculaire	Geraniaceae	2019						
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Globularia cordifolia L., 1753	Globulaire à feuilles en cœur	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
Glyceria notata Chevall., 1827	Glycérie à feuilles pliées	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Orchis moucheron	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
Gymnadenia nigra (L.) Rchb.f., 1856	Nigritelle, Orchis vanillé	Plante vasculaire	Orchidaceae	1990						
Gymnadenia nigra subsp. corneliana (Beauverd) J.-M.Tison, 2010	Nigritelle rose	Plante vasculaire	Orchidaceae	1999						
Gymnadenia nigra subsp. rhellicani (Teppner & E.Klein) J.-M.Tison, 2010	Nigritelle	Plante vasculaire	Orchidaceae	2019						
Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851	Dryopteris du calcaire	Plante vasculaire	Cystopteridaceae	2019						
Gypsophila repens L., 1753	Gypsophile	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	1998						
Hedera helix L., 1753	Lierre	Plante vasculaire	Araliaceae	2021						
Hedlundia mougeotii (Soy.-Will. & Godr.) Sennikov & Kurtto, 43	Alisier de Mougeot	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Héliantheme commun	Plante vasculaire	Cistaceae	2021						
Helianthemum oelandicum var. italicum (L.) DC., 1813	Héliantheme d'Italie	Plante vasculaire	Cistaceae	2021						
Helictochloa pratensis (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	Plante vasculaire	Poaceae	2010						
Helictotrichon sedenense (Clarion ex DC.) Holub subsp. sedenense	Avoine des montagnes	Plante vasculaire	Poaceae	1972						
Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
Heracleum sphondylium L., 1753	Grande berce	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
Heracleum sphondylium subsp. sphondylium L., 1753	Grande berce	Plante vasculaire	Apiaceae	2010						
Hieracium amplexicaule L., 1753	Epervière	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						
Hieracium murorum L., 1753	Epervière des murs	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						
Hieracium prenanthoides Vill., 1779	Epervière faux prénanthe	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
Hieracium umbellatum L., 1753	Epervière en ombelle	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						
Hieracium valdepiosum Vill., 1779	Epervière	Plante vasculaire	Asteraceae	1985						
Hieracium villosum Jacq., 1762	Epervière velue	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis à odeur du bouc	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrévide en toupet	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989	Faux-baguenaudier	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Hippophae rhamnoides L., 1753	Argousier	Plante vasculaire	Elaeagnaceae	2021						
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Holosteum umbellatum L., 1753	Holostée en ombelles	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
Homalothecium sericeum (Hedw.) Schimp.		Mousse		2013						
Homogyne alpina (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
Hordelymus europaeus (L.) Harz, 1885	Orge d'Europe	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	Hutchinsie des rochers	Plante vasculaire	Brassicaceae	2004						
Hylotelephium maximum (L.) Holub, 1978	Grand Orpin	Plante vasculaire	Crassulaceae	2010						
Hyoscyamus niger L., 1753	Jusquiame	Plante vasculaire	Solanaceae	1872						
Hypericum hirsutum L., 1753	Millepertuis hirsute	Plante vasculaire	Hypericaceae	2021						
Hypericum maculatum Crantz, 1763	Millepertuis maculé	Plante vasculaire	Hypericaceae	2019						
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	Plante vasculaire	Hypericaceae	2019						
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	Plante vasculaire	Hypericaceae	2021						
Hypericum richeri Vill., 1779	Millepertuis	Plante vasculaire	Hypericaceae	2019						
Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à tiges ailées	Plante vasculaire	Hypericaceae	2021						
Hypnum cupressiforme Hedw.		Mousse		2013						
Hypochaeris maculata L., 1753	Porcelle tachetée	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Hypochaeris radicata L., 1753	Salade de porc	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Iberis amara L., 1753	Ibérís amer	Plante vasculaire	Brassicaceae	1889						
Iberis pinnata L., 1755	Ibérís à feuilles pennées	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
Ilex aquifolium L., 1753	Houx	Plante vasculaire	Aquifoliaceae	2021				Réglementation Cueillette		
Inula conyza DC., 1836	Inule coniza	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
Inula salicina L., 1753	Inule à feuilles de saule	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Iris germanica L., 1753	Iris cultivé	Plante vasculaire	Iridaceae	2021						
Isatis tinctoria L., 1753	Pastel des teinturiers	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Sénéçon à feuilles de roquette	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Jacobée	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Juglans regia L., 1753	Noyer	Plante vasculaire	Jugnadaceae	2010						
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Plante vasculaire	Juncaceae	2010						
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc étalé	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Plante vasculaire	Cupressaceae	2021						
<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>nana</i> (Hook.) Syme, 1868	Genévrier nain	Plante vasculaire	Cupressaceae	2019						
<i>Kernera saxatilis</i> (L.) Sweet, 1827	Kernera des rochers	Plante vasculaire	Brassicaceae	2010						
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Fausse velvete	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Knautia dipsacifolia</i> (Host) Kreutzer, 1840	Knautie à feuilles de cardère	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2013						
<i>Knautia dipsacifolia</i> Kreutzer, 1840	Knautie des bois	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	Koeleria à grandes fleurs	Plante vasculaire	Poaceae	2009						
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	Koelérie pyramidale	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
<i>Koeleria vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koelerie du Valais	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Cytise aubour	Plante vasculaire	Fabaceae	2010						
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Laitue des murailles	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue sériole	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Ortie jaune	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier à feuilles panachées	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lapsane commune	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	Lapsane intermédiaire	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						B
<i>Larix decidua</i> Mill., 1768	Mélèze	Plante vasculaire	Pinaceae	2019						
<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laser de France	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753	Laser à feuilles larges	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021					Déterminante	
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphaca	Plante vasculaire	Fabaceae	2003						
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles	Plante vasculaire	Fabaceae	2011						
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	Plante vasculaire	Fabaceae	1889						
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz., 1783	Gesse à graines sphériques	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Gesse tubéreuse	Plante vasculaire	Fabaceae	2010						
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse du printemps	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Lentille d'eau	Plante vasculaire	Araceae	2021						
<i>Leontodon crispus</i> Vill., 1779	Liondent crépu	Plante vasculaire	Asteraceae	2015						
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage Drave	Plante vasculaire	Brassicaceae	2004						
<i>Leucanthemum adustum</i> (W.D.J.Koch) Gremli, 1898	Marguerite brûlée	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Leucojum vernum</i> L.	Nivéole de printemps	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2021				Interdiction cueillette		
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène	Plante vasculaire	Oleaceae	2021						
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon	Plante vasculaire	Liliaceae	2021				Réglementation Cueillette		
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore	Plante vasculaire	Orchidaceae	2016						
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire striée	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Linaria simplex</i> (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2010						
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire vulgaire	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2019						
<i>Linum alpinum</i> Jacq., 1762	Lin des Alpes	Plante vasculaire	Linaceae	2019						
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	Plante vasculaire	Linaceae	2021						
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles étroites	Plante vasculaire	Linaceae	2015						
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil des champs	Plante vasculaire	Boraginaceae	2010						
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ray-grass anglais	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Lonicera alpigena</i> L., 1753	Camerisier des Alpes	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2019						
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Camerisier Etrusque	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2017						
<i>Lonicera nigra</i> L., 1753	Camerisier noir	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2019						
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2003						
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Camerisier à balais	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Lotus corniculatus subsp. alpinus (DC.) Rothm., 1963	Lotier des alpes	Plante vasculaire	Fabaceae	2002						
Lotus maritimus L., 1753	Tétragonolobe	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Lunaria annua L., 1753	Monnaie du Pape	Plante vasculaire	Brassicaceae	1999						
Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Luzula nivea (Nathh.) DC., 1805	Luzule couleur de neige	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Luzula pediformis (Chaix) DC., 1805	Luzule penchée	Plante vasculaire	Juncaceae	2010						
Luzula pilosa (L.) Willd., 1809	Luzule poilue	Plante vasculaire	Juncaceae	2019						
Luzula sudetica (Willd.) Schult., 1814	Luzule de Suède	Plante vasculaire	Juncaceae	2010						
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Luzula sylvatica subsp. sieberi (Tausch) K.Richt., 1890	Luzule de Sieber	Plante vasculaire	Juncaceae	2021						
Lychnis flos-jovis (L.) Desr., 1792	Lychnis fleur de Jupiter	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	1885						
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron des champs	Plante vasculaire	Primulaceae	2021						
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleue	Plante vasculaire	Primulaceae	2017						
Lysimachia nemorum L., 1753	Lysimaque des bois	Plante vasculaire	Primulaceae	2021						
Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794	Maianthème à deux feuilles	Plante vasculaire	Asparagaceae	2010						
Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	Plante vasculaire	Malvaceae	2021						
Malva setigera Spenn., 1829	Althée hirsute	Plante vasculaire	Malvaceae	2021						
Medicago lupulina L., 1753	Lupuline	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne à petites gousses	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	Trigonelle de Montpellier	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Medicago rigidula (L.) All., 1785	Luzerne de Gérard	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						
Medicago sativa subsp. ambigua (Trautv.) Tutin	Luzerne ambiguë	Plante vasculaire	Fabaceae	2015						
Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	Luzerne à gousses en faux	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						
Melampyrum catalaunicum Freyn, 1884	Melampyre de Catalogne	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
Melica ciliata L., 1753	Melique ciliée	Plante vasculaire	Poaceae	2015						
Melica nutans L., 1753	Melique penchée	Plante vasculaire	Poaceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Melica uniflora Retz., 1779	Melique uniflore	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Melilotus albus Medik., 1787	Mélilot blanc	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						C
Melilotus spicatus (Sm.) Breistr., 1956	Mélilot de Naples	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
Melissa officinalis L. subsp. officinalis	Mélisse officinale	Plante vasculaire	Lamiaceae	2010						
Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles des mélisse	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Mentha longifolia (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Menyanthes trifoliata L., 1753	Trèfle d'eau	Plante vasculaire	Menyanthaceae	2021						
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace	Plante vasculaire	Euphorbiaceae	2021						
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Tabouret perfolié	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
Milium effusum L., 1753	Millet étalé	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Moehringia muscosa L., 1753	Moehringie fausse mousse	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2010						
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2019						
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Monotropa hypopitys L., 1753	Suce-pin	Plante vasculaire	Ericaceae	2019						
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari en toupet	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari grappe	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
Myosotis alpestris F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes	Plante vasculaire	Boraginaceae	2010						
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Plante vasculaire	Boraginaceae	2021						
Myosotis decumbens Host, 1827	Myosotis retombant, Myosotis étalé	Plante vasculaire	Boraginaceae	2021						
Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis très ramifié	Plante vasculaire	Boraginaceae	2004						
Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2010				Réglementation Cueillette		
Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Jonquille	Plante vasculaire	Amaryllidaceae	2021				Réglementation Cueillette		
Nardus stricta L., 1753	Nard raide	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	Néotie nid d'oiseau	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Listère à feuilles ovales	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Noccaea brachypetala</i> (Jord.) F.K.Mey., 1973	Tabouret à pétales courts	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de Vesce	Plante vasculaire	Fabaceae	2004						
<i>Ononis cristata</i> Mill., 1768	Bugrane du Mont Cenis	Plante vasculaire	Fabaceae	2003						
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane natrix	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane naine	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Ononis rotundifolia</i> L., 1753	Bugrane à feuilles rondes	Plante vasculaire	Fabaceae	1889						
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Arrête bœuf	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Onopordon à feuilles d'acanthé	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse	Plante vasculaire	Ophioglossaceae	2021	Régionale				Déterminante	
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys de Botteron	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021					Déterminante	
<i>Ophrys conradiae</i> Melki & Deschâtres, 1993		Plante vasculaire	Orchidaceae	2009						
<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Ophrys virescens</i> Philippe, 1859	Ophrys araignée précoce	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Orchis anthropophora</i> (L.) All., 1785	Homme pendu	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Orchis pallens</i> L., 1771	Orchis pâle	Plante vasculaire	Orchidaceae	2008					Déterminante	
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	Plante vasculaire	Orchidaceae	1991						
<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Plante vasculaire	Orchidaceae	2010	Nationale 1					
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Ornithogalum kochii</i> Parl., 1857	Dame de onze heure	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
<i>Ornithogalum umbellatum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle	Plante vasculaire	Asparagaceae	2019						
<i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Orobanche blanche	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2010						
<i>Orobanche amethystea</i> Thuill., 1799	Orobanche couleur d'améthyste	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021			Quasi menacé		Déterminante	

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Orobanche caryophyllacea Sm., 1798	Orobanche à odeur d'œillet	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2019						
Orobanche gracilis Sm., 1798	Orobanche grêle	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
Orobanche lutea Baumg., 1816	Orobanche jaune	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
Orobanche minor Sm., 1797	Orobanche du trèfle	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2003						
Orobanche rapum-genistae Thuill., 1799	Orobanche du genêt	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2010						
Orobanche teucrii Holandre, 1829	Orobanche de la germandrée	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
Orthilia secunda (L.) House, 1921	Pirole unilatérale	Plante vasculaire	Ericaceae	2019						
Orthotrichum rupestre Schleich. ex Schwägr.		Mousse		2013						
Oxalis acetosella L., 1753	Oseille des bois	Plante vasculaire	Oxalidaceae	2019						
Oxalis corniculata L., 1753	Oxalide cornicule	Plante vasculaire	Oxalidaceae	2003						
Oxytropis pilosa (L.) DC., 1802	Oxitropide pileux	Plante vasculaire	Fabaceae	1952			Vulnérable			
Papaver argemone L., 1753	Coquelicot argémone	Plante vasculaire	Papaveraceae	1847						
Papaver dubium L., 1753	Coquelicot douteux	Plante vasculaire	Papaveraceae	2010						
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	Plante vasculaire	Papaveraceae	2021						
Paradisea liliastrum (L.) Bertol., 1840	Lis de Saint Bruno	Plante vasculaire	Asparagaceae	2002						
Parietaria officinalis L., 1753	Pariétaire officinale	Plante vasculaire	Urticaceae	1872						
Paris quadrifolia L., 1753	Parisettes	Plante vasculaire	Melanthiaceae	2021						
Pastinaca sativa L., 1753	Panais	Plante vasculaire	Apiaceae	2003						
Pastinaca sativa subsp. urens (Req. ex Godr.) Celak., 1875	Panais urticant	Plante vasculaire	Apiaceae	2009						
Pedicularis gyroflexa Vill., 1787	Pédiculaire en tête	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2019						
Petasites albus (L.) Gaertn., 1791	Pétasite blanc	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Petasites paradoxus (Retz.) Baumg., 1816	Pétasite paradoxale	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Tunique prolifère	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2015						
Petrorhagia saxifraga (L.) Link, 1829	Tunique saxifrage	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2003						
Petrosedum montanum (Sondeon & E.P.Perrier) Grulich, 1984	Orpin des montagnes	Plante vasculaire	Crassulaceae	2019						
Petrosedum ochroleucum (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales dressés	Plante vasculaire	Crassulaceae	2003						
Petrosedum rupestre (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin des rochers	Plante vasculaire	Crassulaceae	2009						
Petrosedum sediforme (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin de Nice	Plante vasculaire	Crassulaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Phleum alpinum</i> L., 1753	Fléole des Alpes	Plante vasculaire	Poaceae	2002						
<i>Phleum hirsutum</i> Honck., 1782	Fléole hirsute	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Phleum rhaeticum</i> (Humphries) Rauschert, 1979	Fléole des Alpes	Plante vasculaire	Poaceae	2010						
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire	Plante vasculaire	Campanulaceae	2019						
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épis	Plante vasculaire	Campanulaceae	2021						
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Epicéa	Plante vasculaire	Pinaceae	2021						
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Pilosella aurantiaca</i> (L.) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle orangée	Plante vasculaire	Asteraceae	1885						
<i>Pilosella lactucella</i> subsp. <i>lactucella</i>	Piloselle petite laitue	Plante vasculaire	Asteraceae	1972						
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Pilosella piloselloides</i> subsp. <i>praealta</i> (Gochnat) S.Bräut. & Greuter, 2007	Piloselle très élevée	Plante vasculaire	Asteraceae	2015						
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	Grand Boucage	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Petit Boucage	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753	Grassette vulgaire	Plante vasculaire	Lentibulariaceae	2021						
<i>Pinus mugo</i> subsp. <i>uncinata</i> (Ramond ex DC.) Domin, 1936	Pin à crochets	Plante vasculaire	Pinaceae	2010						
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Plante vasculaire	Pinaceae	2021						
<i>Plantago alpina</i> L., 1753	Plantain alpin	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2019						
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain sempervirent	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	Plante vasculaire	Orchidaceae	2021						
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Platanthère à feuilles vertes	Plante vasculaire	Orchidaceae	2019						
<i>Poa alpina</i> L., 1753	Pâturin des Alpes	Plante vasculaire	Poaceae	2010						
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i> Koeler, 1802	Pâturin vivipare	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa chaixii</i> Vill., 1786	Pâturin de Chaix	Plante vasculaire	Poaceae	2013						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa pratensis</i> L. subsp. <i>pratensis</i>	Pâturin des prés	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Plante vasculaire	Poaceae	2013						
<i>Polygala amarella</i> Crantz, 1769	Polygale amer	Plante vasculaire	Polygalaceae	1881						
<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	Plante vasculaire	Polygalaceae	2021						
<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	Polygale chevelu	Plante vasculaire	Polygalaceae	2021						
<i>Polygaloides chamaebuxus</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Polygale faux-buis	Plante vasculaire	Polygalaceae	2015						
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau de Salomon officinal	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
<i>Polygonatum verticillatum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon verticillé	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	Plante vasculaire	Polypodiaceae	2021						
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Polypode, Réglisse des bois	Plante vasculaire	Polypodiaceae	2021						
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons	Plante vasculaire	Dryopteridaceae	2021				Interdiction cueillette		
<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth, 1799	Polystic en forme de lance	Plante vasculaire	Dryopteridaceae	2010						
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	Plante vasculaire	Salicaceae	2021						
<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	Plante vasculaire	Rosaceae	2006						
<i>Potentilla aurea</i> L., 1756	Potentille dorée	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897	Potentille de Crantz	Plante vasculaire	Rosaceae	2002						
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille stérile	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille du printemps	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Prenanthes purpurea</i> L., 1753	Préanthe pourpre	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère du printemps	Plante vasculaire	Primulaceae	2021						
<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule	Plante vasculaire	Primulaceae	2021						
<i>Primula x polyantha</i> Mill., 1768	Primevère hybride	Plante vasculaire	Primulaceae	2021						
<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775	Brunelle à grandes fleurs	Plante vasculaire	Lamiaceae	2002						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., 1784	Cerisier	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Prunus domestica</i> L., 1753	Prunier	Plante vasculaire	Rosaceae	2009						
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Cerisier de Sainte Lucie	Plante vasculaire	Rosaceae	2011						
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Pseudofumaria alba</i> (Mill.) Lidén, 1986	Corydale jaunâtre	Plante vasculaire	Papaveraceae	2003						
<i>Pseudoleskeella catenulata</i> (Brid. ex Schrad.) Kindb.		Mousse		2013						
<i>Pseudorchis albida</i> (L.) Á.Löve & D.Löve, 1969	Pseudorchis blanc	Plante vasculaire	Orchidaceae	2010						
<i>Pseudoturritis turrata</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Arabette tourette	Plante vasculaire	Brassicaceae	2019						
<i>Pterigynandrum filiforme</i> Hedw.		Mousse		2013						
<i>Ptychotis saxifraga</i> (L.) Loret & Barrandon, 1876	Ptychotis à feuilles de pimprenelle	Plante vasculaire	Apiaceae	2004						
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	Pulmonaire semblable	Plante vasculaire	Boraginaceae	2010						
<i>Pulmonaria angustifolia</i> L., 1753	Pulmonaire à feuilles étroites	Plante vasculaire	Boraginaceae	2014						
<i>Pulsatilla alpina</i> (L.) Delarbre, 1800	Pulsatille des Alpes	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Pyrola minor</i> L., 1753	Petite Pyrole	Plante vasculaire	Ericaceae	2010						
<i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753	Pirole à feuilles rondes	Plante vasculaire	Ericaceae	2021						
<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile	Plante vasculaire	Fagaceae	2021						
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne blanc, chêne pubescent	Plante vasculaire	Fagaceae	2021						
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, chêne rouvre	Plante vasculaire	Fagaceae	2021						
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2010						
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre, Bouton d'or	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Ranunculus aduncus</i> Gren., 1847	Renoncule à fruits crochus	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse, Bouton d'or	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Ranunculus montanus</i> Willd., 1799	Renoncule des montagnes	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021					Déterminante	
<i>Ranunculus platanifolius</i> L., 1767	Renoncule à feuilles de platane	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank, 1789	Renoncule des bois	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Ranunculus thora</i> L., 1753	Renoncule vénéneuse	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019					Déterminante	
<i>Ranunculus tuberosus</i> Lapeyr., 1813	Renoncule des bois	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2013						
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Ravenelle	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	Plante vasculaire	Resedaceae	2010						
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce	Plante vasculaire	Resedaceae	2021						
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						A
<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753	Nerprun des Alpes	Plante vasculaire	Rhamnaceae	2021						
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Plante vasculaire	Rhamnaceae	2021						
<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	Rhinante crête de coq	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit Rhinante	Plante vasculaire	Orobanchaceae	2021						
<i>Rhododendron ferrugineum</i> L., 1753	Rhododendron ferfugineux	Plante vasculaire	Ericaceae	2021						
<i>Ribes alpinum</i> L., 1753	Grossellier des Alpes	Plante vasculaire	Grossulariaceae	2021						
<i>Ribes petraeum</i> Wulfen, 1781	Grossellier des pierriers	Plante vasculaire	Grossulariaceae	2010						
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						A
<i>Rosa abietina</i> Gren. ex H.Christ, 1873	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	1887						
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	2015						
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rosa glauca</i> Pourr., 1788	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Rosa pendulina</i> L., 1753	Rosier des Alpes	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rosa pouzinii</i> Tratt., 1823	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	1889						
<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	Eglantier	Plante vasculaire	Rosaceae	2015						
<i>Rosa spinosissima</i> L., 1753	Rosier pimprenelle	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce à feuilles d'orme	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Framboisier	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753	Ronce des pierriers	Plante vasculaire	Rosaceae	2019						
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Ronce	Plante vasculaire	Rosaceae	2009						
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
<i>Rumex arifolius</i> All., 1773	Rumex à feuilles d'arum	Plante vasculaire	Polygonaceae	2019						
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Rumex aggloméré	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience sauvage	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Rumex sanguineus L., 1753	Rumex sanguin	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
Rumex scutatus L., 1753	Rumex en écusson	Plante vasculaire	Polygonaceae	2021						
Sabulina tenuifolia subsp. laxa (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	Minuartie lache	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
Sabulina tenuifolia subsp. tenuifolia (L.) Rchb., 1832	Minuartie à feuilles étroites	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2004						
Salix alba L., 1753	Saule blanc	Plante vasculaire	Salicaceae	2019						
Salix caprea L., 1753	Saule Marsault	Plante vasculaire	Salicaceae	2021						
Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	Plante vasculaire	Salicaceae	2021						
Salix myrsinifolia Salisb., 1796	Saule noircissant	Plante vasculaire	Salicaceae	2010						
Salix purpurea L., 1753	Osier rouge	Plante vasculaire	Salicaceae	2010						
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles rétuses	Plante vasculaire	Salicaceae	1990						
Salvia glutinosa L., 1753	Sauge glutineuse	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des près	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Salvia verticillata L., 1753	Sauge verticillée	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
Sambucus ebulus L., 1753	Hièble	Plante vasculaire	Viburnaceae	2021						
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	Plante vasculaire	Viburnaceae	2021						
Sambucus racemosa L., 1753	Sureau rouge	Plante vasculaire	Viburnaceae	2019						
Sanicula europaea L., 1753	Sanicle d'Europe	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
Saponaria ocymoides L., 1753	Saponaire faux-basilic	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2011						
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage faux-Aizoon	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2019						
Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage à bulbilles	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2021						
Saxifraga oppositifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2019						
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage en panicules	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2021						
Saxifraga rotundifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2019						
Saxifraga tridactylites L., 1753	Perce-pierre, Saxifrage à trois doigts	Plante vasculaire	Saxifragaceae	2021						
Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombarie	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
Scabiosa lucida Vill., 1779	Scabieuse luisante	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2002						
Scabiosa triandra L., 1753	Scabieuse à trois étamine	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2009						
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque élevée	Plante vasculaire	Poaceae	2004						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	Plante vasculaire	Poaceae	2019						
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
Schedonorus pratensis subsp. apenninus (De Not.) H.Scholz & Valdés, 2005	Fétuque des Appenin	Plante vasculaire	Poaceae	2010						
Scilla bifolia L., 1753	Scille à deux feuilles	Plante vasculaire	Asparagaceae	2021						
Scirpus sylvaticus L., 1753	Souchet des bois	Plante vasculaire	Cyperaceae	2021						
Scleranthus perennis L. subsp. perennis	Scleranthe perenne	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2010						
Scorzoneroïdes autumnalis (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire à oreillettes	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2010						
Scrophularia canina subsp. hoppei (W.D.J.Koch) P.Fourn., 1937	Scrofulaire des chiens	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2019						
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrofulaire à racines noueuses	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2021						
Scrophularia provincialis Rouy, 1909	Scrofulaire de Provence	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2009						
Sedum acre L., 1753	Orpin acre	Plante vasculaire	Crassulaceae	2019						
Sedum album L., 1753	Trique Madame	Plante vasculaire	Crassulaceae	2021						
Sedum atratum L., 1763	Orpin noirâtre	Plante vasculaire	Crassulaceae	2019						
Sedum dasyphyllum L., 1753	Orpin à feuilles épaisses	Plante vasculaire	Crassulaceae	2021						
Sedum sexangulare L., 1753	Orpin doux	Plante vasculaire	Crassulaceae	2021						
Sedum x luteolum Chaboiss., 1863	Orpin hybride	Plante vasculaire	Crassulaceae	2009						
Selaginella selaginoides (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart., 1829	Sélaginelle	Plante vasculaire	Selaginellaceae	2019						
Sempervivum montanum var. burnatii (Wettst. ex Hayek) Praeger	Joubarbe des Montagnes	Plante vasculaire	Crassulaceae	1885						
Senecio doria L., 1759	Herbe dorée	Plante vasculaire	Asteraceae	1872						
Senecio doronicum (L.) L., 1759	Séneçon doronic	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						
Senecio ovatus subsp. ovatus (G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Séneçon du Fuchs	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
Serratula tinctoria L., 1753	Serratule à gros capitules	Plante vasculaire	Asteraceae	2019						
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie bleuâtre	Plante vasculaire	Poaceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Plante vasculaire	Poaceae	2017						
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs	Plante vasculaire	Rubiaceae	2021						
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs commun	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Cucubale	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2010						
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène penché	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2019						
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	Plante vasculaire	Brassicaceae	2021						
<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq., 1775	Vélar à fleurs dorées	Plante vasculaire	Brassicaceae	2003						
<i>Soldanella alpina</i> L., 1753	Soldanelle des Alpes	Plante vasculaire	Primulaceae	2019						
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						B
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage, Verge d'or	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill subsp. <i>asper</i>	Laiteron rude	Plante vasculaire	Asteraceae	2000						
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron des champs	Plante vasculaire	Asteraceae	2009						
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseaux	Plante vasculaire	Rosaceae	2021						
<i>Stachys alpina</i> L., 1753	Epiaire des Alpes	Plante vasculaire	Lamiaceae	2019						
<i>Stachys annua</i> (L.) L., 1763	Epiaire des annuelle	Plante vasculaire	Lamiaceae	2003						
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Epiaire droite	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des bois	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Staezelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire à feuilles de graminée	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2021						
<i>Stellaria nemorum</i> subsp. <i>montana</i> (Pierrat) Berher, 1887	Stellaire des bois	Plante vasculaire	Caryophyllaceae	2013						
<i>Stipa eriocalis</i> Borbás, 1878	Stipe pennée à tiges laineuses	Plante vasculaire	Poaceae	2021					Déterminante	
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Mors du diable	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Arbre aux perles	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaïs en corymbe	Plante vasculaire	Asteraceae	2010						
<i>Taraxacum erythrospermum</i> Andr. ex Besser, 1821	Pissenlit à feuilles lisses	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Taraxacum oxoniense</i> Dahlst., 1923	Pissenlit	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If	Plante vasculaire	Taxaceae	2021						
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botrys	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit chêne	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodaine	Plante vasculaire	Lamiaceae	2011						
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L., 1753	Pigamon à feuilles dAncolie	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2013						
<i>Thalictrum minus</i> subsp. <i>saxatile</i> (Schleich. ex DC.) Ces., 1844	Pigamon des rochers	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2019						
<i>Thesium alpinum</i> L., 1753	Thésium des Alpes	Plante vasculaire	Thesiaceae	2019						
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésium divariqué	Plante vasculaire	Thesiaceae	2009						
<i>Thesium pyrenaicum</i> Pourr., 1788	Thésium des Pyrénées	Plante vasculaire	Thesiaceae	2021						
<i>Thymus longicaulis</i> C.Presl, 1826	Serpellet	Plante vasculaire	Lamiaceae	2010						
<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	Serpellet	Plante vasculaire	Lamiaceae	2019						
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym des bergères	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym	Plante vasculaire	Lamiaceae	2021						
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à feuilles cordées	Plante vasculaire	Malvaceae	2021						
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à larges feuilles	Plante vasculaire	Malvaceae	2021						
<i>Tofieldia calyculata</i> (L.) Wahlenb., 1812	Tofieldie à calicule	Plante vasculaire	Tofieldiaceae	2019						
<i>Tolpis staticifolia</i> (All.) Sch.Bip., 1861	Epervière à feuilles de statice	Plante vasculaire	Asteraceae	2003						
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis du Japon	Plante vasculaire	Apiaceae	2021						
<i>Torilis leptophylla</i> (L.) Rchb.f., 1867	Torilis à feuilles étroites	Plante vasculaire	Apiaceae	1889						
<i>Torminalis glaberrima</i> (Gand.) Sennikov & Kurtto, 2017	Alisier torminal	Plante vasculaire	Rosaceae	2010						
<i>Tragopogon crocifolius</i> L., 1759	Salsifis à feuilles de crocus	Plante vasculaire	Asteraceae	2015						
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Salsifis douteux	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Traunsteinera globosa</i> (L.) Rchb., 1842	Orchis globuleux	Plante vasculaire	Orchidaceae	2019						
<i>Trifolium alpestre</i> L., 1763	Trèfle alpestre	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	Plante vasculaire	Fabaceae	1998						
<i>Trifolium aureum</i> Pollich, 1777	Trèfle doré	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	Trèfle bai	Plante vasculaire	Fabaceae	2010						
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	Trèfle des montagnes	Plante vasculaire	Fabaceae	2019						
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle blanc-jaunâtre	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des près	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle scabre	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troscart palustre	Plante vasculaire	Juncaginaceae	2021					Déterminante	
<i>Trigonella officinalis</i> (L.) Coulot & Rabaute, 2013	Melilot officinal	Plante vasculaire	Fabaceae	2011						
<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque	Plante vasculaire	Apiaceae	2003						
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Avoine jaunâtre	Plante vasculaire	Poaceae	2021						
<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe	Plante vasculaire	Ranunculaceae	2021						
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp., 1914	Tulipe méridionale	Plante vasculaire	Liliaceae	2021					Déterminante	
<i>Turritis glabra</i> L., 1753	Arabette glabre	Plante vasculaire	Brassicaceae	2003						
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage	Plante vasculaire	Asteraceae	2021						
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Plante vasculaire	Typhaceae	2021						
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme de montagne	Plante vasculaire	Ulmaceae	2013						
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	Plante vasculaire	Ulmaceae	2011						
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande Ortie	Plante vasculaire	Urticaceae	2021						
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille	Plante vasculaire	Ericaceae	2021						
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L., 1753	Airelle du Mont Ida	Plante vasculaire	Ericaceae	2021						
<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	Valériane dioïque	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Valeriana montana</i> L., 1753	Valériane des montagnes	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2019						
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Valeriana tripteris</i> L., 1753	Valériane à feuilles trifides	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Valerianella dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Valérianelle à fruit creusé d'un sillon	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle du potager	Plante vasculaire	Caprifoliaceae	2021						
<i>Veratrum album</i> L., 1753	Vétrate blanc	Plante vasculaire	Melanthiaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Verbascum chaixii</i> Vill., 1779	Molène de Chaix	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2021						
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène Lychnitis	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2021						
<i>Verbascum nigrum</i> L., 1753	Molène noire	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2021						
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Bouillon blanc	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2003						
<i>Verbascum thapsus</i> subsp. <i>montanum</i> (Schrad.) Bonnier & Layens, 1894	Bouillon blanc de montagne	Plante vasculaire	Scrophulariaceae	2015						
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Plante vasculaire	Verbenaceae	2019						
<i>Veronica aphylla</i> L., 1753	Véronique sans feuilles	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2019						
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Cresson de Cheval	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica polita</i> Fr., 1819	Véronique luisante	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Veronica praecox</i> All., 1789	Véronique précoce	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021					Déterminante	
<i>Veronica serpyllifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2010						
<i>Veronica teucrium</i> L., 1762	Véronique germandrée	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2013						
<i>Veronica urticifolia</i> Jacq., 1773	Véronique à feuilles d'ortie	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2019						
<i>Veronica verna</i> L., 1753	Véronique du printemps	Plante vasculaire	Plantaginaceae	2021						
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane	Plante vasculaire	Viburnaceae	2021						
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	Plante vasculaire	Viburnaceae	2010						
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Vicia dasycarpa</i> Ten., 1829	Vesce à fruits poilus	Plante vasculaire	Fabaceae	1889						
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						

Nom scientifique (TaxRef 15)	Nom français	Phylum	Famille	Année dernière obs.	Prot.	LR France	LR Région	Arrêté Préfectoral Isère	ZNIEFF (zone alpine)	EEE
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à folioles étroites	Plante vasculaire	Fabaceae	2021						
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Plante vasculaire	Apocynaceae	2021						
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Pensée des champs	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola calcarata</i> L., 1753	Pensée éperonnée	Plante vasculaire	Violaceae	2014						
<i>Viola canina</i> L., 1753	Violette des chiens	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC., 1805	Violette des Pyrénées	Plante vasculaire	Violaceae	2014						
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinius	Plante vasculaire	Violaceae	2014						
<i>Viola suavis</i> M.Bieb., 1819	Violette suave	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Pensée tricolore	Plante vasculaire	Violaceae	2021						
<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui commun	Plante vasculaire	Viscaceae	2006						
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée	Plante vasculaire	Poaceae	2009						
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Plante vasculaire	Poaceae	1998						
<i>Ziziphora acinos</i> (L.) Melnikov, 2016	Petit basilic	Plante vasculaire	Lamiaceae	2017						
<i>Ziziphora granatensis</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) Bräuchler & Gutermann, 2019	Calament des Alpes	Plante vasculaire	Lamiaceae	2010						



2. La Faune

Les tableaux des pages suivantes synthétisent les connaissances sur les espèces identifiées dans la commune de La Motte-Saint-Martin (inventaires réalisés en 2021 et compilation des bases de données et bibliographie). Les espèces sont présentées avec leur statut patrimonial respectif.

Le statut patrimonial des espèces dépend de plusieurs critères :

- Les espèces d'oiseaux présentes à l'annexe I de la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite **directive « oiseaux »**) sont considérées comme patrimoniales.
- Les espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (directive « habitats faune flore » ou **directive « habitats »**).
- C'est aussi le cas de certaines espèces dont l'état de conservation est préoccupant. L'état de conservation est donné par les « **listes rouges** », qui ont pour but de rassembler les informations fiables sur les espèces menacées d'extinction, d'évaluer régulièrement l'évolution des risques que courent ces espèces, puis d'assurer une diffusion large de ces données auprès de nombreux publics. Les espèces sont classées dans plusieurs catégories :
 - DD (*data deficient*) : données insuffisantes, espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
 - LC (*least concern*) : préoccupation mineure, espèce pour laquelle le risque de disparition est faible
 - NT (*near threatened*) : quasi menacée, espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises
 - VU (*vulnerable*) : vulnérable, espèce confrontée à un risque relativement élevé de disparition
 - EN (*endangered*) : en danger d'extinction, espèce confrontée à un risque élevé de disparition
 - CR (*critically endangered*) : en danger critique d'extinction, espèce confrontée à un risque très élevé de disparition.

Est considérée comme « **menacée** » (donc patrimoniale) toute espèce classée VU, EN et CR sur la liste rouge départementale, régionale et/ou nationale. Les espèces classées DD ou NT sont dites « **à surveiller** ».

Ici, les listes rouges ne concernent que les espèces reproductrices. Elles ne s'appliquent donc pas aux espèces en migration, en hivernage ou en déplacements.



En plus de ces statuts de conservation, les espèces peuvent également bénéficier de **statut de protection**, sans pour autant être menacées et inversement.

Ainsi, l'arrêté du 29 octobre 2009 fixe la liste des oiseaux protégés dans l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Les espèces citées aux articles 3 et 4 sont donc réglementairement protégées. Ainsi, toute atteinte doit faire l'objet d'une demande de dérogation à leur protection.

Le statut de protection est aussi défini par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés dans l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2).

Le statut de protection des reptiles et amphibiens est défini par l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés dans le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (articles 2 et 3).

Et pour l'entomofaune, l'arrêté de protection est celui du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (articles 2 et 3).

Pour les oiseaux, concernant les statuts de reproduction :

La **nidification possible** concerne les espèces détectées en période de reproduction sur le site par la simple présence ou par le chant d'un individu. L'habitat dans lequel l'observation a été réalisée doit être favorable à la reproduction.

La **nidification probable** est déduite lorsque des indices de cantonnement et/ou de préparation d'une reproduction peuvent être relevés, mais sans qu'il s'agisse d'indices de reproduction proprement dite (formation des couples, parades, construction de nid...).

Enfin, la **nidification certaine** est issue d'observations permettant d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours (adultes couvant, nourrissage, jeunes à l'envol...) ou très récente (nids vides avec coquilles d'œufs...).

a. Les Oiseaux

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Oiseaux	Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	2015	2020		espèce protégée		LC	LC	LC
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1996	2021	nidification certaine	espèce protégée		NT	LC	LC
	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	1988	2022	nidification certaine	espèce protégée	I	VU	VU	VU
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	1994	2021	nidification probable			LC	VU	NT
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	1996	2018	nidification probable	espèce protégée	I	LC	VU	LC
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	1999	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	2008	2022	nidification probable	espèce protégée		DD	LC	LC
	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	2010	2010	nidification possible			VU	NT	LC
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2021	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1987	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2005	2021	nidification probable	espèce protégée	I	LC	NT	LC
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2003	2021	nidification possible	espèce protégée		NT	LC	VU
	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	1981	2019	nidification probable	espèce protégée		NT	LC	LC
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	1981	2021	nidification probable	espèce protégée		NT	VU	VU

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	2006	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2005	2005		espèce protégée	I	EN	VU	LC
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	1987	2022	nidification certaine	espèce protégée		LC	NT	LC
	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2006	2006	nidification possible			NT	VU	LC
	Cassenois moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	2008	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2000	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	VU
	Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	1997	2022		espèce protégée		LC	LC	LC
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	1996	1996		espèce protégée		LC	NT	LC
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2004	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	1991	2021	nidification possible	espèce protégée	I	VU	NT	LC
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2009	2009				LC	LC	LC
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	1996	2021	nidification possible			LC	LC	LC
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	1992	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	2020	2020		espèce protégée	I	NT	EN	LC
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	1994	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2006	2018	nidification possible			LC	LC	LC
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2012	2019	nidification certaine					LC
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1987	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	NT
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2012	2021		espèce protégée	I	EN	VU	LC
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	1981	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	LC
	Fauvette babillarde	<i>Curruca curruca</i>	2010	2010	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2003	2020	nidification possible	espèce protégée		NT	LC	NT
	Fauvette grisette	<i>Curruca communis</i>	2010	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	NT	NT
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1985	2021	nidification possible			LC	LC	LC
	Gélinotte des bois	<i>Tetrastes bonasia</i>	< 2004	> 2011	nidification possible		I	DD	NT	NT
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2012	2012	nidification possible	espèce protégée		LC	NT	NT
	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	1996	1996	nidification possible	espèce protégée				LC
	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	1996	2019	nidification probable	espèce protégée		EN	LC	LC
	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	1992	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	2009	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2006	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	1991	2022	nidification certaine			LC	LC	LC
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2005	2021				EN	LC	LC
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2021	2021				-	-	-
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	1987	2021	nidification certaine			LC	LC	LC
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2007	2022		espèce protégée		NT	LC	LC
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	2020	2020		espèce protégée	I	-		CR
	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	2016	2020		espèce protégée		VU	VU	LC
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2006	2006		espèce protégée		LC	LC	LC
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	1999	1999		espèce protégée		LC	LC	LC
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	1994	2019		espèce protégée		NT	VU	NT
	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	1994	2018	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1994	2021	nidification possible	espèce protégée		NT	EN	NT
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2006	2006	nidification possible	espèce protégée		EN	EN	LC
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	1992	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	VU

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	1994	2019	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2006	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	NT
	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	1997	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	LC
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1987	2021	nidification probable			LC	LC	LC
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	1985	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1981	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	1991	2018	nidification possible	espèce protégée		NT	LC	VU
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	1985	2022	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	LC
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	2002	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	1991	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	NT
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2003	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1987	2021	nidification certaine	espèce protégée	I	LC	LC	LC
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	2018	2018		espèce protégée	I	CR	CR	VU
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2007	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	NT	LC
	Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	2007	2020	nidification certaine	espèce protégée		NT	VU	NT

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	1994	1994		espèce protégée		NT	LC	LC
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	2013	2019						LC
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2003	2022	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	2000	2022	nidification possible	espèce protégée	I	LC	LC	LC
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1987	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1996	2020	nidification certaine			LC	NT	LC
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2007	2021	nidification certaine	espèce protégée	I	NT	LC	NT
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2000	2021	nidification probable			LC	LC	LC
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1985	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	1985	2021		espèce protégée		-	-	-
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	1996	2020	nidification possible	espèce protégée		NT	LC	LC
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2018	2018		espèce protégée			LC	VU
	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	1994	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	LC
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	1981	2020	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2008	2017		espèce protégée		CR	NT	NT

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	1981	2010	nidification certaine	espèce protégée		EN	EN	NT
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1981	2021	nidification possible	espèce protégée		NT	LC	LC
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2006	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2003	2021	nidification probable	espèce protégée		NT	LC	NT
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2015	2018	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1987	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2016	2016		espèce protégée		LC	LC	LC
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	1987	2021	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	LC
	Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	2007	2007					CR	VU
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	1996	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	VU
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1985	2022	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	LC
	Sizerin cabaret	<i>Acanthis cabaret</i>	2018	2018		espèce protégée		NT	LC	VU
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2017	2019	nidification probable	espèce protégée		VU	VU	VU
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	1996	2014	nidification probable	espèce protégée		NT	LC	NT
	Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	2013	2021		espèce protégée		NT	DD	NT

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Nidification	Protection France	Directive « Oiseaux »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Tétras lyre	<i>Lyrurus tetrix</i>	1987	2021	nidification certaine		I	VU	VU	NT
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	2017	2019	nidification possible	espèce protégée		EN	VU	NT
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2007	2012	nidification probable			LC	LC	LC
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2006	2020	nidification certaine	espèce protégée		LC	LC	NT
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1987	2021	nidification probable	espèce protégée		LC	LC	LC
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	2010	2019		espèce protégée	I	-	VU	LC
	Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	2012	2012		espèce protégée	I		CR	EN
	Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	2011	2017	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	NT
	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	2007	2021	nidification possible	espèce protégée		LC	LC	VU

b. Les Reptiles et Amphibiens

Reptiles

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Reptiles	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	1998	2000	espèce protégée	IV	LC	NT	LC
	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	2004	2021	espèce protégée		LC	LC	LC
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	1981	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	1998	2022	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1998	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC

Amphibiens

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	2005	2005	espèce protégée	IV	NT	LC	LC
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	1987	2008	espèce protégée		NT	LC	LC
	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	2017	2017	espèce protégée				LC
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	2004	2021			NT	NT	LC
	Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax</i>	2004	2021	espèce protégée		-	-	-
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	2004	2021	espèce protégée		LC	LC	LC

c. Les Mammifères

Mammifères terrestres

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année	Dernière année	Protection	Directive	Liste rouge	Liste rouge	Liste rouge
			d'observation	d'observation	France	« Habitats Faune Flore »	Isère	Rhône-Alpes	France
Mammifères	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	1998	2021			LC	LC	LC
	Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Campagnol roussâtre	<i>Myodes glareolus</i>	2010	2021			LC	LC	LC
	Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	2005	2022			LC	NT	LC
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	2010	2021			LC	LC	LC
	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	1998	2021			LC	LC	LC
	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	2002	2021	espèce protégée		LC	LC	LC
	Fouine	<i>Martes foina</i>	< 2011	> 2011			LC	LC	LC
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	2005	2008	espèce protégée		NT	NT	LC
	Hermine	<i>Mustela erminea</i>	2007	2007			LC	LC	LC
	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	2006	2012			LC	VU	NT
	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	1987	2021			LC	LC	LC
	Loir gris	<i>Glis glis</i>	2020	2021			LC	LC	LC
	Loup gris	<i>Canis lupus</i>	2010	2010	espèce protégée		VU		VU
	Marmotte des Alpes	<i>Marmota marmota</i>	1990	2019			LC	LC	LC
	Martre des pins	<i>Martes martes</i>	< 2014	2014			LC	LC	LC
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	2004	2004			LC	LC	LC	

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	1987	2021			LC	LC	LC
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	1998	2021			LC	LC	LC
	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	2014	2021			LC	LC	LC

Chiroptères

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Chauves-souris	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	2021	2021	espèce protégée	II-IV	NT	LC	LC
	Grand / Petit Murin	<i>Myotis myotis / blythii</i>	2006	2021	espèce protégée	II-IV	VU / EN	NT / EN	LC / NT
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2021	2021	espèce protégée	II-IV	EN	EN	LC
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	2006	2021	espèce protégée	II-IV	EN	EN	VU
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	2005	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	NT
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	2021	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	2021	2021	espèce protégée	II-IV	NT	NT	LC
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	2021	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Murin de Natterer	<i>Myotis crypticus</i>	2021	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	2005	2005	espèce protégée	IV	NT	NT	VU

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	2006	2021	espèce protégée	IV	LC	NT	NT
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	2005	2021	espèce protégée	IV	NT	LC	LC
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	1984	1986	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2021	2021	espèce protégée	II-IV	VU	NT	LC
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2005	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	NT
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2006	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	2005	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	NT
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	2021	2021	espèce protégée	IV	LC	LC	LC

d. Les insectes

Rhopalocères (papillons de jour)

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Papillons de jour	Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	2015	2021			-	NT	LC
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Argus bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Argus de l'Hélianthème	<i>Aricia artaxerxes</i>	2016	2021			-	DD	LC
	Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Azuré d'Escher	<i>Polyommatus escheri</i>	2015	2021			-	NT	LC
	Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Azuré de la Chevette	<i>Cupido osiris</i>	2013	2019			-	NT	LC
	Azuré de la Croisette	<i>Phengaris alcon rebeli</i>	2015	2021	espèce protégée		-	NT	NT
	Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>	2015	2021			-	LC	LC
	Azuré de la Jarosse	<i>Polyommatus amandus</i>	2015	2021			-	LC	LC
	Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	2017	2021			-	LC	LC
	Azuré du Genêt	<i>Plebejus idas</i>	2015	2015			-	LC	LC
Azuré du Mélilot	<i>Polyommatus dorylas</i>	2018	2021			-	NT	NT	

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	2013	2021	espèce protégée	IV	-	LC	LC
	Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	2015	2021			-	LC	LC
	Bleu-nacré d'Espagne	<i>Lysandra hispana</i>	2018	2018			-	LC	LC
	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Chiffre	<i>Fabriciana niobe</i>	2017	2019			-	LC	NT
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	2013	2018			-	LC	LC
	Cuivré de la Verge-d'or	<i>Lycaena virgaureae</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	2015	2019			-	LC	LC
	Cuivré mauvin	<i>Lycaena alciphron</i>	2013	2020			-	NT	LC
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	2011	2018	espèce protégée	II	-	NT	LC
	Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	2010	2021			-	LC	LC
	Dryade	<i>Minois dryas</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	2010	2018			-	LC	LC
	Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	2014	2018			-	DD	LC
	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Gorgone	<i>Lasiommata petropolitana</i>	2017	2017			-	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Grand Collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>	2016	2019			-	LC	LC
	Grand Mars changeant	<i>Apatura iris</i>	2010	2019			-	LC	LC
	Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Grande Coronide	<i>Satyrus ferula</i>	2018	2020			-	LC	LC
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	2018	2018			-	EN	VU
	Hespérie de l'Aigremoine	<i>Pyrgus malvoides</i>	2020	2020			-	LC	LC
	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	2014	2014			-	LC	LC
	Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	2015	2015			-	LC	LC
	Hespérie de la Parcinière	<i>Pyrgus carlinae</i>	2014	2015			-	LC	LC
	Hespérie de la Sanguisorbe	<i>Spialia sertorius</i>	2019	2019			-	LC	LC
	Hespérie du Carthame	<i>Pyrgus carthami</i>	2013	2019			-	NT	LC
	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Hespérie échiquier	<i>Carterocephalus palaemon</i>	2017	2020			-	LC	LC
	Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	2019	2020			-	LC	LC
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	2014	2018			-	LC	LC
	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	2013	2020			-	LC	LC
	Mélitée de Fruhstorfer	<i>Melitaea celadussa</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Mélitée des Centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>	2012	2015			-	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	2015	2021			-	LC	LC
	Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	2017	2020			-	LC	LC
	Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>	2013	2020			-	LC	LC
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	2013	2016			-	LC	LC
	Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>	2013	2018			-	NT	LC
	Moiré automnal	<i>Erebia neoridas</i>	2014	2018			-	LC	LC
	Moiré blanc-fascié	<i>Erebia ligea</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Moiré des Fétuques	<i>Erebia meolans</i>	2013	2016			-	LC	LC
	Moiré frange-pie	<i>Erebia euryale</i>	2015	2015			-	LC	LC
	Moiré lancéolé	<i>Erebia alberganus</i>	2016	2016			-	LC	LC
	Moiré lustré	<i>Erebia arvernensis</i>	2015	2015			-	LC	LC
	Moiré sylvicole	<i>Erebia aethiops</i>	2013	2019			-	LC	LC
	Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Nacré de la Sanguisorbe	<i>Brenthis ino</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Paon du jour	<i>Aglais io</i>	2007	2020			-	LC	LC
	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	2012	2022			-	LC	LC
	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	2018	2021			-	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	2013	2018			-	LC	LC
	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	2013	2014			-	LC	LC
	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	2015	2018			-	LC	LC
	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	2012	2021			-	LC	LC
	Sablé du Sainfoin	<i>Polyommatus damon</i>	2014	2014			-	LC	LC
	Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	2014	2021	espèce protégée	IV	-	LC	NT
	Silène	<i>Brintesia circe</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Souci	<i>Colias crocea</i>	2013	2018			-	LC	LC
	Soufré	<i>Colias hyale</i>	2013	2021			-	DD	LC
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	2015	2019			-	LC	LC
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	2013	2021			-	LC	LC
	Sylvandre helvétique	<i>Hipparchia genava</i>	2013	2018			-	LC	LC
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	2019	2019			-	LC	LC
	Thécla de la Ronce	<i>Callophrys rubi</i>	2010	2020			-	LC	LC
	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Thécla des Nerpruns	<i>Satyrium spini</i>	2021	2021			-	LC	LC
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2014	2021			-	LC	LC
	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	2013	2021			-	LC	LC

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Virgule	<i>Hesperia comma</i>	2015	2018			-	LC	LC
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	2014	2020			-	LC	LC

Odonates (Libellules)

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année	Dernière année	Protection	Directive	Liste rouge	Liste rouge	Liste rouge
			d'observation	d'observation	France	« Habitats Faune Flore »	Isère	Rhône-Alpes	France
Odonates	Æschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Æschne isocèle	<i>Aeshna isoceles</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Agriion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	2019	2021			LC	LC	LC
	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Cériagrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>	2013	2021			LC	VU	VU
	Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>	2019	2021			LC	LC	LC
	Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	2019	2021			LC	LC	LC
	Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	2021	2021			LC	LC	LC
	Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>	2021	2021			LC	LC	LC
Sympétrum indéterminé	<i>Sympetrum</i>	2021	2021						

Orthoptères (Criquets, Sauterelles, Grillons)

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
Orthoptères	Arcyptère bariolée	<i>Arcyptera fusca</i>	2018	2018			NT	LC	-
	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	2016	2018			LC	LC	-
	Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	2014	2018			LC	LC	-
	Criquet des adrets	<i>Chorthippus apricarius</i>	2018	2018			NT	LC	-
	Criquet des Bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	2018	2018			LC	LC	-
	Criquet des Genévriers	<i>Euthystira brachyptera</i>	2014	2018			LC	LC	-
	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	2018	2018			LC	LC	-
	Criquet des Pins	<i>Chorthippus vagans</i>	2016	2017			NT	LC	-
	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	2018	2018			LC	LC	-
	Criquet jacasseur	<i>Stauroderus scalaris</i>	2014	2018			LC	LC	-
	Criquet verdelet	<i>Omocestus viridulus</i>	2014	2014			NT	LC	-
	Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	2018	2018			LC	LC	-
	Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>	2014	2018			LC	LC	-
	Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i>	2016	2016			LC	LC	-
	Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	2014	2014			LC	LC	-
	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	2021	2021			LC	LC	-

Groupe	Nom français	Nom scientifique	Première année d'observation	Dernière année d'observation	Protection France	Directive « Habitats Faune Flore »	Liste rouge Isère	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France
	Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	2017	2017			LC	LC	-
	Miramelle alpestre	<i>Miramella alpina subalpina</i>	2018	2018			NT	LC	-
	Ædipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans</i>	2017	2017			NT	LC	-
	Ædipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>	2016	2018			NT	LC	-
	Ædipode stridulante	<i>Psophus stridulus</i>	2018	2018			LC	LC	-
	Ædipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	2010	2018			LC	LC	-
	Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	2010	2018			LC	LC	-
	Sténobothre bourdonneur	<i>Stenobothrus nigromaculatus</i>	2018	2018			NT	LC	-
	Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>	2009	2019			NT	LC	-